

REVUE DE SANTÉ PUBLIQUE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
PUBLIQUE, HYGIÈNE
& PRÉVENTION

2022



Edition Annuelle n°2



MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
HYGIÈNE ET PRÉVENTION



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, HYGIÈNE & PREVENTION



REVUE DE SANTE PUBLIQUE

Edition Annuelle 2022



MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
HYGIENE ET PREVENTION



Edition Annuelle n°2



**MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE
HYGIENE ET PREVENTION**

Sommaire ■ ■ ■ ■

- 06. Mot du Ministre
- 08. Le Président de la République
- 09. Stratégies du Gouvernement pour la CSU
- 10. Déclaration du secrétaire général sur les ressources humaines
- 12. Edito
- 16. Accès aux soins de qualité
- 50. Infrastructures et équipements
- 68. Lutte contre les épidémies
- 102. La RDC et le Monde
- 116. Avancées
- 126. Programme
- 144. Partenaires
- 160. vue panoramique
- 166. Autres informations
- 172. Astuces





Mot du ministre ■ ■ ■ ■

En

tant que Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, je tiens à féliciter le Fonds mondial pour le succès enregistré dans la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme.

Sa création, il y a 20 ans, a été un moment décisif de la solidarité internationale, qui a permis de réunir les ressources du monde entier pour lutter contre les maladies les plus meurtrières.

En réunissant les secteurs public et privé, les gouvernements, la société civile et les communautés les plus touchées par le VIH, la tuberculose et le paludisme, le Fonds mondial a créé un partenariat sans précédent qui continue d'avoir un impact spectaculaire aujourd'hui, sauvant 44 millions de vies depuis 2002.

Grâce au partenariat du Fonds mondial, les réponses nationales au VIH, à la tuberculose et au paludisme sont renforcées et inversent complètement la trajectoire des trois épidémies en Afrique. Au cours de la dernière décennie, le nombre de cas et de décès a diminué pour ces trois maladies, ce qui est un résultat considérable.

Au Congo en particulier, grâce au partenariat avec le Fonds Mondial, nous avons obtenu un impact significatif dans la lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme. Entre 2010 et 2020, les décès liés au sida ont diminué de 60 %, 5% pour la tuberculose et 10% pour le paludisme.

Quoique la pandémie de COVID-19 ait annulé certains de nos acquis durement accomplis, le Fonds mondial a pu déployer rapidement plus de 216 millions USD pour protéger ces acquis et contrer les effets dévastateurs de la pandémie en République démocratique du Congo.

Malgré ces résultats, le combat est loin d'être terminé et la République démocratique du Congo doit encore relever des sérieux défis sanitaires pour mettre fin au VIH, à la

tuberculose et au paludisme. Actuellement, plus de cinq cent mille personnes vivent avec le VIH et 6% de cas de tuberculose notifiés sont coinfectés par le VIH.

Le paludisme est toujours endémique en RDC et constitue la cause majeure de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans. Sans des investissements accrus de la part de nos partenaires en tandem avec les nôtres, nous ne mettrons pas seulement en péril les progrès que nous avons collectivement réalisés, mais nous connaissons également une résurgence de ces maladies sans aucune chance de les vaincre d'ici 2030.

J'exhorte les chefs d'État africains à poursuivre leur leadership dans le domaine de la santé mondiale en augmentant de manière substantielle leurs financements nationaux pour la santé, conformément aux besoins exprimés dans le dossier d'investissement de la septième reconstitution des ressources du Fonds mondial (augmentation d'au moins 30 %).

L'augmentation de ressources nationales aura un effet de levier sur les ressources de l'aide internationale en permettant au Fonds mondial et aux autres partenaires de développement de mobiliser et d'allouer davantage de ressources pour la lutte contre ces maladies et le renforcement des systèmes de santé en Afrique.

Docteur Jean-Jacques MBUNGANI

Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention.
Administrateur titulaire/Représentant du Fonds Mondial
pour la région de l'Afrique centrale et de l'ouest.



COUVERTURE SANTE UNIVERSELLE, PRIORITE POUR **FELIX TSHISEKEDI**

Le Président de la République Démocratique du Congo

La Couverture Santé Universelle(CSU) est sans nul doute, le socle de la politique sanitaire du Président de la République Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO qui en a fait l'une des priorités dans sa vision pour son premier quinquennat. La mise en œuvre de la CSU se caractérise par des réformes structurelles dans l'ensemble du secteur, notamment la construction, la réhabilitation des infrastructures, le renforcement en équipements médicaux et approvisionnement en médicaments des formations sanitaires ainsi que la réduction sensible du coût d'hospitalisation (prise en charge) à même de ne pas impacter négativement les revenus de la population. Il s'agit d'un engagement que le Chef de l'État a réitéré lors de son discours du 30 juin 2022 devant la Nation :

« ...Pour ce qui concerne la Couverture Santé Universelle, à ces jours, nous en avons parcouru du chemin.

Des étapes concrètes et essentielles ont été franchies.

J'ai instruit le premier ministre ainsi que tous les ministres concernés d'entreprendre sans délai, la migration du système actuel d'octroyer des prises en charge aux fonctionnaires de carrière ainsi que des fonctionnaires et hauts fonctionnaires assimilés, vers le système contributif prévu par la Couverture Santé Universelle.

Dans les semaines qui viennent, le programme d'accès gratuit aux soins de santé pour la femme enceinte, les accouchements et les soins aux nouveau-nés sera effectif dans l'ensemble de zones de santé de Kinshasa avant de s'étendre progressivement aux autres provinces du pays... »

Félix-Antoine TSHISEKEDI

Président de la République



CSU : STRATEGIES POUR L'EFFECTIVITE SAMA LUKONDE ORIENTE

La Couverture Santé Universelle (CSU) fait partie des priorités du programme gouvernemental, en son axe 49. Pour y parvenir, le premier Ministre Jean Michel Sama Lukonde a mis en place quelques rationnelles afin de matérialiser cette vision salvatrice initiée par le Chef de l'État Félix-Antoine TSHISEKEDI, pour le bien-être de la population. Retrouvez ici le discours programme du Chef du Gouvernement :

« ...Mon gouvernement est déterminé à mettre en œuvre la couverture santé universelle (CSU), vision sagement initiée par le Chef de l'État Félix-Antoine TSHISEKEDI, gage du bien-être de la population. Je ne ménagerai aucun effort pour :

- Réhabiliter et construire des infrastructures sanitaires ainsi que les doter en équipements médicaux selon une approche standardisée.
- Accroître de 50 % la disponibilité des médicaments essentiels et génériques de qualité sur l'ensemble du territoire national.
- Instaurer immédiatement des régimes d'assurance maladie obligatoire des agents publics de l'État, des travailleurs du secteur privé, des élèves et étudiants

- Instaurer progressivement une assurance maladie obligatoire pour le secteur informel avec une mise en commun des ressources en vue de l'équité.

- Subventionner les soins de santé en faveur des indigents et des groupes vulnérables

- Assurer la disponibilité d'un paquet essentiel de base à tous les niveaux de la pyramide sanitaire, y compris celui lié à la lutte contre les violences basées sur le genre et la planification familiale, conformément au Plan national de développement sanitaire 2019-2022

- Rendre opérationnel le fonds de promotion de la santé et le fonds de solidarité de la santé à travers la mise en place effective d'un compte spécial de « couverture

Jean-Michel SAMA LUKONDE
Premier Ministre



Secrétaire général à la santé ■ ■ ■ ■

« Une bonne gestion des ressources humaines du secteur de la santé est la clé de voute pour la réussite de la couverture santé universelle »



Cette déclaration est du secrétaire général à la santé Albert YUMA lors de la consultation sur la question de ressources humaines du secteur de la santé.

Pour le numéro 1 de l'administration santé en RDC on ne peut pas offrir à la population des services et soins de qualité sans qu'il n'y ait une bonne organisation, des infrastructures adéquats et gestion des ressources humaines.

C'est dans ce cadre qu' il s'est tenu à Kinshasa un atelier consultatif sur la gestion des Ressources Humaines (RHS) du secteur de la Santé.

Une rencontre qui avait pour but de réunir toute les parties prenantes afin de réfléchir sur la production des RHS (Ressources Humaines): De la formation à la qualité de l'enseignement; Marchés du travail des RHS : Du recrutement à l'affectation et la distribution; La rémunération des agents de santé jusqu'à la mise en retraite : Salaire, prime de risque, prime locale; La gestion du personnel : Des besoins des FOSA, la motivation. Performance, gestion des carrières et supervision du personnel ; La politique du secteur de la santé : Régulation, financement et gestion du secteur dans son ensemble; et le rôle des acteurs internationaux et ses implications en RHS.

Organisé par le ministre de la santé publique, hygiène et prévention, le docteur Jean-Jacques Mbungani qui s'appuyant sur la décision du vice premier Ministre de la fonction publique de moderniser l'administration publique a voulu mettre toutes les cartes sur table en vue de trouver des voies et moyens à cette question épineuse.

Cette consultation, a en croire le secrétaire général Yuma, n'est qu'une étape qui a permis de dégager des recommandations claires qui pourrait non seulement se décliner en terme de réforme profonde au niveau sectoriel mais aussi à mettre en place une politique spécifique pour débloquer le goulot d'étranglement qui a fait sombrer le secteur.

Le Secrétaire général, comme le premier ministre sama lukonde, reste déterminer à soutenir la vision du chef de l'état felix tshisekedi celle d'offrir à la population toute tendance confondue un accès équitable et sans barrière au soin de santé de qualité.

Déclaration du secrétaire général sur la situation des ressources humaines dans le secteur de la santé

Son excellence le Ministre de la santé vous salue et surtout vous remercie d'avoir accepté de répondre à notre invitation. Merci de votre présence parce que, la consultation de ce jour révèle d'un caractère important parce que ça s'inscrit dans la droite ligne de la vision du chef de l'État qui prône la couverture santé universelle qui fait et qui peut faire à ce que chaque congolais partout où il se trouve puisse avoir accès aux services, aux soins de qualité sans qu'il puisse avoir une barrière quelconque, essentiellement la barrière financière.

Cette vision est conduite par gouvernement de la république à travers les efforts qui sont menés par son excellence Monsieur le premier Ministre et le Ministre de la santé, et vous avez compris que la question de ressources humaines reste une question centrale parce qu'il sera difficile de pouvoir offrir les services et les soins de qualité s'il n'y a pas des ressources humaines bien gérées.

Et voilà pourquoi nous profitons de ce micro pour remercier et féliciter très sincèrement son excellence Monsieur le vice-premier Ministre de la fonction publique et modernisation de l'administration publique qui depuis un certain temps a lancé des messages très forts et s'est engagé à pouvoir prendre à bras le corps la question des ressources humaines sur l'ensemble de l'administration publique et c'est dans ce cadre effectivement que le Ministre de la santé pour relayer ces efforts a pensé de pouvoir organiser ce qu'on appelle les états généraux de la santé qui constituent en fait un processus qui va faire en sorte que nous puissions réfléchir ensemble.

Toutes les parties prenantes impliquées dans la question des ressources humaines, de la production jusqu'à l'utilisation et même à la gestion de carrière de ces services.

Voilà pourquoi mes dames et messieurs ce cadre de consultation d'aujourd'hui devrait de mon point de vue, rester une sorte de carrefour d'échange franc ouvert, dans un climat convivial de sorte que nous puissions nous dire des choses sans embarras comme on dit, parce qu'il s'agit d'une question essentielle.

Nous devons penser, effectivement à mettre en place toutes les parties prenantes qui sont représentées ici, nous avons suivi tour à tour des discours forts de la fonction publique qui nous gère tous comme des fonctionnaires de l'État.

Vous avez suivi un discours fort avec des constats clairs, probants de celui qui nous paie, qui nous gère en termes de rémunération, le Ministre du budget et nous avons aussi été honoré par la présence de Madame le Directeur adjoint de son Excellence Monsieur le Ministre des finances parce que c'est aussi à ce niveau-là que les décisions sont prises. Nous avons le syndicat qui sont en fait les personnes qui prennent en charge en termes des revendications, en termes de droit des personnes que nous utilisons et nous avons tous ceux qui gèrent aussi des questions liées à l'éthique, à la déontologie, donc en fait il y a aussi des partenaires qui apportent des appuis pour nous accompagner dans la mise en œuvre des interventions sur le terrain.

De nos points de vue le quorum est largement atteint en terme de participation, en terme de représentativité, donc il va falloir que nous puissions profiter de ce cadre pour essayer d'échanger d'avantage. Nous avons eu la chance et j'en profite pour remercier la Banque Mondiale pour avoir mis des ressources pour nous permettre d'organiser ce processus. Cette consultation n'est qu'une étape, in fine d'un autre point de vue c'est arrivé effectivement à dégager des recommandations claires qui pourraient se décliner peut-être en terme de réforme profonde au niveau sectoriel et pourquoi pas la mise en place des politiques spécifiques pour pouvoir débloquer les goulots d'étranglement qui font qu'aujourd'hui nous nous trouvons devant un tableau sombre tel que peint par mes collègues du budget ici. Donc, je reste très confiant de par la qualité des participants autour de cette table pour des échanges qui vont nous permettre vraiment d'aborder sérieusement, de faire une analyse objective sans complaisance de ce que représente le défi de ressources humaines en santé en République Démocratique du Congo. Nous avons aussi pensé et il sont là, faire un échantillon des provinces qui sont représentées ici, les ministres provinciaux et aussi les chefs des divisions provinciales qui sont en fait le reflet de l'administration au niveau décentralisé. Donc, nous pensons et nous sommes confiants que ce cadre convivial va nous permettre de dégager le vrai problème et pour aider à ce que les consultants qui sont recrutés pour ce fait puisse capter toutes ces idées et les traduire demain à des recommandations fortes pour que ce dernier soit réellement appliqué.

Après cet étape, on va relever le niveau de la participation au niveau des décideurs les plus stratégiques possible, le premier Ministre et aussi notre parlement. Je pense nous allons échanger avec vous le chronogramme ou la feuille de route assortie de cette consultation pour solliciter et susciter l'approbation de toutes les parties prenantes parce que je suis convaincu que nous arriverons à des recommandations qui vont nous concerner tous et nous allons tous, nous y mettre pour les opérationnaliser.

Dr. YUMA RAMAZANI Sylvain
Secrétaire général à la santé

ANNEE 2022 : FACE AUX INOMBRABLES DEFIS, J.J. MBUNGANI SORT LE GRAND

**“ Un défi devient un obstacle seulement lorsque tu t’inclines devant lui “
assenait George Patton**

Citation qui affuble parfaitement les challenges qui ont émaillé le secteur sanitaire en 365 jours et 8.760 heures.

Les congolais n'avaient d'yeux et d'oreilles que pour les mesures prises par le gouvernement dans l'éradication de la meurtrière pandémie Covid-19.

Le patron du secteur de la santé face à plus de 26 maladies dont la morbidité d'une frange demeurait insoupçonnée, la modicité des financements, la pression endogène et exogène en un an.

Jean-Jacques MBUNGANI en baroud d'honneur contre les maladies, épidémies et pandémie, desdits défis humainement inexpugnables, ne devait son salut que dans le génie de ses équipes de riposte constituées d'éminents professeurs et professionnels de santé dont l'expérience avérée ne laisse aucun doute dans les méandres de la santé, mais aussi dans le soutien inconditionnel lui témoignait par le Chef de l'Etat Félix-Antoine TSHISEKEDI qui n'a lésiné sur aucun moyen pour sustenter le secteur de la santé sans omettre la griffe du premier ministre Jean-Michel SAMA LUKONDE qui, dans sa sagesse n'a cessé d'orienter les actions dans le secteur de la santé et de les coordonner.

Avec une létalité de plus de 32.5% de décès maternels, 50.0% en FHA, 45% en TNN pour ne citer que ces quelques cas sur les 26 défis, tous les indicateurs sanitaires affichaient le rouge en aiguillage de santé au regard de la faible part budgétaire revenant à la santé (847 millions USD) équivalant à (1.766.121.142.350 CDF) l'annualité.

Les partenaires extérieurs qui subissent de plein fouet les effets de Covid-19 mais aussi de la crise financière mondiale devenant de plus en plus frileux au financement des projets tendant à l'éradication des épidémies et maladies, le patron du secteur de la santé écorchait ses méninges sans relâche pour venir à bout desdites maladies et épidémies sous peine de constater passivement la létalité d'une grande frange de congolais.

De deux choses l'une, croiser les bras et faire semblant en se servant de la démagogie pour justifier le manque de moyens face aux défis sanitaires ou carrément mouiller sa chemise et prendre le risque d'affronter les 26 maladies et épidémies qui s'érigeaient en murailles infranchissables et imprenables au regard de leur létalité et morbidité ?

A cette question, Jean-Jacques MBUNGANI a levé la seconde option, celle de retrousser ses manches, faire fi de son confort de ministre en allant sur terrain afin d'actionner l'impulsion de lutte contre toutes les maladies et épidémies qui écumaient la RDC, les résultats ne se sont pas faits attendre !

Pour Jean-Jacques MBUNGANI, le décès d'un congolais est une mort de trop, les stratégies devraient être mises en place, sillonner le monde en partageant les expériences, trouver les financements, réarmer les équipes de riposte exposées à des contaminations et pesanteurs pécuniaires mais aussi des stéréotypes. Le temps de sortir le grand jeu a bien sonné pour le ministre de la santé publique, hygiène et prévention, face à la résurgence de certaines maladies et la récurrence des épidémies dont la létalité dépassait le seuil tolérable.

Les stratégies devraient être peaufinées dans l'urgence avec en sus, la lutte acharnée contre les maladies endémiques qui écumaient les provinces de la République mais aussi éradiquer les épidémies et fléaux qui ont endeuillé le pays.

Les dés étaient jetés pour un challenge perdu d'avance à en croire les pourfendeurs du ministre de la santé publique, hygiène et prévention, défis imprenables pour les plus dubitatifs dans l'opinion nationale qu'internationale, mais c'était sans compter avec la perspicacité et l'intrépidité qui émaillaient la détermination et le chauvinisme du patron du secteur de la santé se sentant revigoré par le soutien du chef de l'Etat Félix-Antoine TSHISEKEDI et les encouragements du premier ministre Jean-Michel SAMA LUKONDE.

Qui l'eut cru, que la maladie à virus Ebola, aussi meurtrière que subtile, pourrait être éradiquée en 2002 après le ravage qui a décimé tant de congolais ?



Pour l'OMS, cette fièvre hémorragique zoonotique très endémique dans la zone du grand Equateur pourtant férue de la chasse, ne saurait être maîtrisée d'ici cinq ans au regard du coût, l'inaccessibilité de ladite zone, la modicité de moyens à la disposition du gouvernement à la veille de l'année électorale et ses corolaires. Des obstacles d'emblée en citadelle face au ministre de la santé publique, hygiène et prévention, Jean-Jacques MBUNGANI MBANDA, médecin généraliste de son état.

Les vrais diagnostics posés, les échantillons passant par les laboratoires de l'INRB, le gouvernement et les partenaires les plus enclins aux financements feront œuvre utile de rendre disponibles les ressources financières nécessaires, les équipes de riposte se mettront au travail, sous la houlette de Jean-Jacques MBUNGANI.

Les 7 épidémies majeures dont les plus en vue : Covid-19, Ébola, Monkeypox, Cholera et la Méningite, maîtrisées en dépit des défis relatifs à l'inaccessibilité de certaines zones.

"Plus de peur que de mal" s'exclamaient le poète belge Jean LEMAIRE au XVI^e siècle, la RDC est sortie indemne de la situation sanitaire qui s'annonçait périlleuse, grâce à la clairvoyance du ministre de la santé publique, hygiène et prévention qui a su coordonner en temps réel les actions de riposte selon la vision du chef de l'Etat Félix-Antoine TSHISEKEDI qui tient à la santé de sa population.

Michée KITIMA

Expert en Communication & Rédacteur en chef

- ■ ■ ■ **CLINIQUE NGALIEMA : 9 ENFANTS OPERES A CŒUR OUVERT PARI GAGNE POUR JEAN-JACQUES MBUNGANI**

Page 36

- ■ ■ ■ **Itinérance
du MINISTRE**

Page 40-49

- ■ ■ ■ **KINSHASA – HOPITAL EX MAMA YEMO :
LA 1^{ère} USINE DE PRODUCTION D'OXYGENE DEJA
OPERATIONNELLE**

Page 52

- ■ ■ ■ **KINSHASA : LUTTE CONTRE LA DREPANOCYTOSE
D. NYAKERU DECERNE DES DIPLOMES A 121 MEDE-
CINS FORMES**

Page 102

- ■ ■ ■ **PUBLIQUE : HARMONISATION DE L'ENVELOPPE
SALARIALE : FELIX TSHISEKEDI REALISE SES
PROMESSES, MBUNGANI ET LIHAU S'APPLIQUENT**

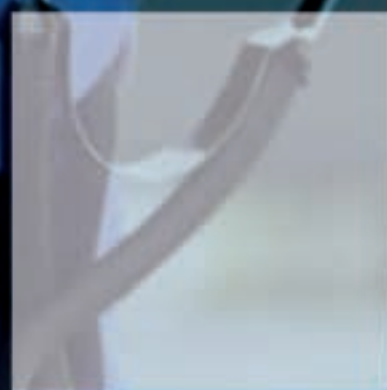
Page 122

- ■ ■ ■ **REHABILITATION PROFONDE EN COURS DE
PLUS DE 176 FORMATIONS SANITAIRES**

Page 126



ACCÈS AUX SOINS DE QUALITÉ





KINSHASA : OPERATION GRATUITE DE LA CATARACTE PLUS DE 300 BENEFICIAIRES, DIXIT J.J MBUNGANI



Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques MBUNGANI, s'est dit très satisfait du bilan de la première édition de la caravane médicale en ophtalmologie, initiée par la Fondation "Christine Bahati" avec son partenaire de la Fondation "Elena Barraqueur", pour opérer gratuitement la population vulnérable de la capitale souffrant de la maladie de la cataracte.

Plus de 300 personnes ont bénéficié de cette campagne chirurgicale qui s'est déroulée pendant six jours, soit du 22 au 27 Août 2022 au Centre Hospitalier Monkole, dans la commune de Mont Ngafula, grâce à l'accompagnement du gouvernement et ses partenaires.

Ils ont subi cette intervention ophtalmologique réalisée par une équipe de médecins venus de l'Espagne, en collaboration avec les professionnels de santé congolais.

Cette campagne s'est déroulée dans les meilleures conditions. Le Gouvernement de la République à travers le Ministère de la Santé a assuré la prise en charge des partenaires, y compris les chirurgiens espagnols qui sont venus avec leur armada de matériels médicaux modernes, pour soigner les congolais souffrant de la cataracte.

Toutefois, Dr Mbungani a félicité la "Fondation Christine Bahati" ainsi que la "Fondation Elana Barraqueur" pour avoir accompagné le gouvernement congolais à assurer l'opération gratuite de la Cataracte en faveur de la population.

« (...) Je félicite toute l'équipe venue de l'Espagne pour accomplir cette mission salutaire qui s'est réalisée à un bon bout de temps. Au nom du gouvernement, nos remerciements vont à l'endroit de la

Fondation « Christine Bahati » ainsi qu'à la Fondation « Elena Barraqueur » pour nous avoir accompagnés à réussir ce projet. Il y a également une facilitation de la part de nos compatriotes de la diaspora tels que Cédric ISOMBE ainsi que de mes collaborateurs du cabinet qui se sont, personnellement, impliqués pour le succès de cette campagne. Sachez qu'opérer plus de 350 personnes en cinq jours, avec ces résultats, est un gros défi et ça mérite des applaudissements », a déclaré le patron de la Santé en RDC.

Il faut souligner que cette caravane médicale a connu une forte affluence des patients dont certains n'ont pas été opérés à cause du délai imparti par rapport aux séjours des médecins espagnols pour faire les interventions.

« J'ai entendu les cris de cœur des malades guéris, d'autres à moitié guéris et les patients non opérés. Ce n'est pas fini. Si cette action a réussi, cela appelle à une suite. Nous allons rapidement nous organiser afin que les autres personnes qui n'ont pas pu bénéficier de cette opération, puissent aussi, dans les mois à venir, bénéficier d'une cure chirurgicale de la cataracte. Nous allons mettre tous les moyens nécessaires pour arriver à satisfaire la population, surtout ceux qui ont des difficultés de vue. Nous restons ouverts au niveau du cabinet pour que nous évoluions dans les échanges », a rassuré le Ministre de la Santé.

Par ailleurs, l'autorité politico-sanitaire a conclu son propos en saluant également le dynamisme et l'hospitalité de la structure qui a reçu cette campagne dans ses installations. C'était l'occasion pour le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention d'exprimer sa

gratitude envers tout le personnel soignant de l'hôpital Monkole qui a contribué à la réussite de ce projet.

Pour sa part, Cédric ISOMBE, Coordonnateur et Porte-parole de la Fondation « Christine Bahati » a, au nom de la Présidente de cette ASBL, Liliane MASSALA, remercié le Ministre Jean-Jacques MBUNGANI, qui n'avait pas hésité un seul instant pour s'engager et accompagner cette caravane médicale en ophtalmologie dont l'intérêt vise le bien-être de la population congolaise.

Quelques patients guéris ont témoigné, à la même occasion, leur reconnaissance à la Fondation «Christine Bahati» et ses partenaires, notamment le gouvernement et la Fondation «Elena Barraqueur» pour cette initiative louable qui leur a permis de recouvrir encore la vue.

« Je remercie notre ministre de la Santé. Ça fait plus de 20 ans que je souffre de cette maladie de la vue. Partout où je suis allé, on me demandait des montants exorbitants que j'étais incapable de payer. Je n'avais plus d'espoir ! Moi, la pauvre femme. Grâce à vous, gouvernement et vos partenaires étrangers, j'ai bénéficié d'un traitement chirurgical gratuit qui a rendu à mon œil sa transparence et corrigé la vue. Que Dieu vous bénisse ! », témoigne une patiente après une opération réussie.

Rappelons que la cataracte est une opacification du cristallin d'évolution lente, entraînant une baisse progressive de la vision.

MISE EN ŒUVRE DE LA CSU : PNSR, PNLT, PNSA, PCPS ET PRONANUT

Pour la première fois depuis sa nomination au Gouvernement, le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques MBUNGANI, a visité six programmes, de son ministère.

Il s'agit de : Programme National de Santé de la Reproduction (PNSR), Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT) et la Lèpre, Programme National pour la Santé des Adolescents (PNSA), Programme National de la communication pour la Promotion de la Santé (PCPS) et Programme National de la Nutrition (PRONANUT). Cette descente sur terrain s'inscrit dans le cadre de sa visite d'itinérance à Kinshasa, qui consiste à inspecter les structures sanitaires, Directions et Programmes spécialisés de son ministère dans la perspective de la mise en œuvre de la Couverture Santé Universelle.

C'est au PNSR, dans l'enceinte de la Maternité de l'Hôpital de Kintambo, que Dr MBUNGANI et toute sa délégation ont entamé cette visite d'itinérance.

Le Programme National de Santé de la Reproduction est le programme spécifique et technique du ministère de la santé qui va suivre et assurer l'applicabilité de la mesure de la gratuité de la maternité qui entre dans le cadre de la Couverture santé universelle, vision chère au Chef de l'Etat.

« Nous sommes ravis de recevoir leurs Excellences, M. le Ministre et Mme Vice-ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, dans nos murs. Nous saluons cette visite qui s'inscrit dans le cadre du grand programme lancé par le Chef de l'Etat, relatif à la gratuité de l'accouchement : les soins pré et post-natals. A notre niveau, nous sommes très contents de faire découvrir à leurs Excellences nos services, parce que nous avons déjà commencé des réflexions autour de la stratégie qu'on doit mettre en place pour l'accessibilité et l'effectivité à l'accouchement gratuit des femmes dans la ville de Kinshasa. Après avoir visité les différents hôpitaux à travers la Capitale, il fallait maintenant descendre au niveau du PNSR parce que c'est ici que toutes les stratégies seront peaufinées afin de matérialiser la vision du chef de l'Etat. Je sais que nous allons rencontrer quelques difficultés qui ne manquent pas, mais après cette visite nous allons nous mettre autour d'un atelier pour finaliser les choses. Tout cela sera soumis au Ministre qui a la primeur de porter les difficultés au Gouvernement », a indiqué Mme Anne-Marie NTUMBA, Directrice du PNSR.

Puis, la délégation a poursuivi la visite au PNSA dans le même bâtiment, avant de chuter au Programme National de la Malnutrition en passant par le PNLT et la Lèpre.

Ils ont sillonné dans les différents bureaux, installations médicales, entrepôts de stockage des matériaux et médicaments.

Dans son passage, Dr Jean-Jacques MBUNGANI a surtout accordé une oreille attentive aux problèmes et autres difficultés qui rongent certains programmes.

« Toutes ces visites ont un sens particulier de communiquer, échanger et écouter les plaidoyers des responsables des programmes et agents de notre secteur. Notre rôle majeur est de trouver plus les moyens pour aider notre secteur, aider les agents de la santé à bien travailler. Nous sommes également mis à l'écoute des revendications des uns et des autres. En réalité, il y a beaucoup d'améliorations qui devraient être apportées dans notre secteur. D'ailleurs, je profite de l'occasion pour féliciter le personnel de santé qui fait un travail louable malgré les conditions difficiles. Ces visites nous permettent de palper du doigt les réalités et voir comment nous pouvons y apporter des solutions », a-t-il soutenu.

Son passage a suscité un sentiment de motivation et d'espoir chez les Directeurs de chaque programme visité par l'autorité sanitaire.

« Ce n'est pas tous les jours que le PNLT est honoré par la visite de



la plus haute autorité, le numéro Un de la Santé dans notre pays. C'est pour nous une joie immense et surtout une opportunité pour démontrer premièrement à son Excellence le travail que nous faisons au quotidien pour réduire les fardeaux de la tuberculose sur la population congolaise. Nous avons profité de la présence du ministre dans notre bâtiment pour solliciter au gouvernement d'accroître le financement pour la lutte contre la tuberculose. Actuellement, la grande partie des financements nous provient des partenaires extérieurs. Donc, il est important que nous inversions cette tendance. Que notre gouvernement mette davantage les ressources dans la lutte contre la tuberculose. Vous savez que le traitement de la tuberculose est gratuit sur l'ensemble du pays, mais pour traiter un patient, il faut le dépister d'abord. Raison pour laquelle nous avons adressé un mémorandum à son Excellence monsieur le Ministre, sous forme de plaidoyer, pour qu'on puisse accroître le financement dans la lutte contre la Tuberculose en faveur de la Couverture Santé Universelle qui se met en place et qui progresse. Jadis considéré comme un enfant oublié, aujourd'hui, il est temps qu'on pense à la tuberculose. Car tous nous ne sommes pas à l'abri. Il est important que le financement puisse s'améliorer pour couvrir les besoins sur l'ensemble du pays », a déclaré Dr Michel Kasua, Directeur du PNLT.

Notons que le PNLT est présent dans 519 zones de santé, dans 8000 aires de santé avec environ plus de 8000 structures qui offrent de service de la tuberculose.

COOPERATION RDC-COREE DU SUD : DR. JEAN-JACQUES MBUNGANI ET CHO JAICHEL PARLENT RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SANTE EN RDC



Quatre projets importants ont été au menu de la rencontre de ce lundi 02 mai 2022, entre le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani et Cho Jaichel, Ambassadeur de la République de Corée du Sud à Kinshasa.

Il s'agit de la construction d'une station d'épuration d'eau au quartier Lemba Imbu à Kinshasa, la prévention contre les violences basées sur le genre dans la région du Kasai, l'amélioration de la santé mère-enfant ainsi que la lutte contre la malnutrition chronique dans la province de Kwango. Ces projets sont portés et financés par le Gouvernement coréen, à travers KOICA (Agence Coréenne de coopération Internationale) en RDC.

Le ministre de la santé et le diplomate coréen ont également évoqué la question sur la gestion des épidémies et endémies, en mettant un accent particulier sur la pandémie COVID-19.

« (...) C'est depuis 2021, que je suis accrédité comme Ambassadeur en RDC, un pays potentiellement riche. La santé est un domaine où la Corée du Sud a beaucoup investi grâce à sa bonne coopération avec la RDC. Les projets partagés avec le Ministre de la Santé vont permettre à la RDC d'améliorer efficacement son système de santé », a déclaré l'Ambassadeur Cho Jaichel.

De son côté, le patron du secteur de la santé Jean-Jacques MBUNGANI, a salué la coopération entre le Gouvernement congolais et la République de la Corée du Sud :

« Notre gouvernement est ouvert à tout partenariat avec Seoul. Même en termes de transfert de compétences entre les médecins congolais et coréens », a-t-il soutenu.

Séance tenante, le ministre de la santé a présenté les priorités de son pays dans le secteur sanitaire, qui se résument sur deux axes essentiels, à savoir :

-la Couverture santé universelle (CSU) qui vise à offrir un accès gratuit aux soins de santé de qualité à tous les congolais sans que celui-ci impacte négativement leurs finances mais aussi, la lutte contre les épidémies et endémies en RDC.

L'occasion faisant les larrons, le ministre de la Santé a sollicité l'appui de la Corée pour renforcer le système de santé et mieux permettre son fonctionnement.

« Pour accomplir efficacement notre politique sanitaire, nous avons, notamment besoin de votre partenariat afin de matérialiser la vision

du Gouvernement. Nous avons besoin d'un approvisionnement en médicament de qualité contre les épidémies (Choléra, Poliovirus, Ébola...) qui exigent des laboratoires partout au pays », a renchéri le Ministre de la Santé.

Concernant la gestion de COVID-19, l'autorité politico-sanitaire a démontré à l'Ambassadeur sud-coréen l'engagement de la RDC d'accélérer la campagne de vaccination sur l'ensemble du territoire national.

Pour ce faire, le ministre Jean-Jacques Mbugani a appelé la Corée du Sud à appuyer la RDC en termes d'équipements et autres intrants médicaux ainsi que des vaccins pour faire avancer son pays dans cette lutte contre la pandémie mondiale.

« Je remercie la Corée pour tout ce qu'elle apporte à la RDC dans le secteur de la Santé. Nous vous demandons de continuer. Le Congo est confronté à plusieurs défis sanitaires, notamment l'insécurité alimentaire, la prise en charge de la mère-enfant, les épidémies chroniques et les infrastructures médicales. Actuellement, nous avons surtout besoin des cliniques ambulantes, (ambulances roulantes). Votre contribution est très capitale », a conclu le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention.

Signalons que le Ministre Jean-Jacques Mbugani a inauguré au mois d'août 2022, le Grand Laboratoire Médical de Lubumbashi qui est réhabilité et équipé grâce au financement du gouvernement coréen, à travers KOICA.

S'inscrivant dans la droite ligne de la Couverture Santé Universelle, la réhabilitation de cet ouvrage médical va assurer la surveillance et le dépistage en temps réel des maladies.



Projet financé par le Fonds Mondial AFRIQUE AUSTRALE : PRISE EN CHARGE DE LA TUBERCULOSE ESCA HEALTH CONSULTE J.J. MBUNGANI



Les taux d'infection tuberculeuse des travailleurs des mines en Afrique australe comptent parmi les plus élevés de la planète. Ainsi, le Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme s'est résolument engagé à investir massivement pour les faire baisser autant que possible.

A Kinshasa, ce projet régional a fait l'objet des échanges entre le Ministre congolais de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean- Jacques MBUNGANI et une délégation d'ESCA HEALTH (East Central Southern Africa Health Community) venue d'Arucha en Tanzanie.

Cette délégation a été conduite par Dr Michel KASWA, Directeur du Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT).

« Nous sommes venus rencontrer son Excellence Monsieur le Ministre de la Santé pour avoir son apport politique à ce projet. Egalement pour solliciter son implication dans la mise en place de la commission interministérielle (Santé, Droits humains, Travail, Mines et Genre) dont l'objectif est de réduire réellement ensemble les fardeaux de la tuberculose dans le secteur minier. En RDC, la lutte contre

la tuberculose dans le secteur minier industriel est organisée. Tandis que dans le secteur artisanal, grâce à l'appui de la communauté, on commence à avoir des données, mais il faut s'y concentrer davantage. Voilà pourquoi ce projet vient juste nous aider à faire une cartographie exacte de ce qui est des besoins en traitement de la tuberculose dans le secteur minier artisanal ; en suite de renforcer la capacité des différents prestataires pour améliorer la prise en charge des patients-miniers congolais afin qu'ils aient accès au diagnostic et au traitement de la tuberculose dans le secteur minier », a déclaré le Directeur du PNL. Depuis 2012, l'ESCA HEALTH qui a reçu le financement du Fonds Mondial, est chargé de mettre en œuvre 5 piliers du Fonds Mondial de lutte contre la tuberculose dans le secteur minier.

Pour cette occasion, le représentant de l'instance "ESCA HEALTH" a salué l'implication du Ministre Mbungani qui reste très attentif et promet d'apporter son appui à ce projet.

Le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme et cette instance régionale de coordination au niveau pays d'Afrique australe ont signé un accord de subvention destinée à mettre en place des modèles novateurs visant à réduire l'incidence élevée de la tuberculose dans le secteur minier. Et la RDC vient d'être incluse parmi les pays bénéficiaires de ce projet.

La Tuberculose constitue un problème majeur dans l'industrie minière d'Afrique australe. Parmi les facteurs qui concourent à cette incidence élevée de la tuberculose chez les mineurs, on retrouve une exposition prolongée à la poussière de silice, de piètres conditions de vie, une forte prévalence du VIH, la pauvreté et une mauvaise coordination des soins entre les pays.

L'initiative de lutte contre la tuberculose dans le secteur minier d'Afrique australe représente un effort multipartite novateur qui fait intervenir des représentants des dix instances de coordination nationales, des Ministères de la Santé, des Ressources minérales et du Travail, des compagnies minières, des associations de mineurs et d'anciens mineurs, des syndicats, des organismes de développement, de la société civile et des établissements de recherche.

COOPERATION RDC-COREE DU SUD : DR. JEAN-JACQUES MBUNGANI ET CHO JAICHEL PARLENT RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SANTE EN RDC



Dans le cadre de la mise en œuvre effective de la Couverture Santé Universelle, particulièrement dans le volet de la gratuité de la maternité, le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani a poursuivi, ce jeudi 11 août 2022, ses visites d'inspection dans 9 formations sanitaires de Kinshasa. Il s'agit de la 4^e étape de cette série de visites d'itinérance dont l'objectif consiste à palper du doigt les besoins réels des différentes structures médicales de la Capitale qui sont en phase expérimentale de ce programme de la gratuité des accouchements et de la prise en charge post, néonatale et prénatale. Car, l'idéal est d'évaluer et trouver des solutions durables en termes de capacité de la prise en charge, mais également d'identifier les autres structures qui doivent appliquer le programme de la gratuité de la maternité.

Il faut signaler que le patron de la Santé en RDC était accompagné de Mme Véronique Kilumba Nkulu, Vice-Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, de la Ministre Provinciale de la Santé, du Secrétaire général à la Santé ainsi que d'autres membres de son cabinet. Jean-Jacques Mbungani et toute sa délégation ont parcouru plusieurs artères de la ville de Kinshasa pour inspecter les hôpitaux retenus pour l'applicabilité de ce programme instauré par le Chef de l'État.

Tour à tour, il s'est rendu à la Clinique Bondeko à Limete, en passant par le Centre Hospitalier d'Etat de Ngiri-Ngiri ; l'Hôpital du Cinquantenaire à Kasa-Vubu, l'Hôpital de Référence de la Police, le Centre de Santé de référence Vijana, l'Hôpital pédiatrique de Kalemelembe, l'hôpital Militaire Central KOKOLO à Lingwala, l'hôpital Général de Référence de Kintambo, ainsi que la Clinique Ngaliema.

Le numéro 1 de la Santé Publique Congolaise a visité avec toute son attention, les différents services, notamment la maternité, la pédiatrie, l'imagerie, le laboratoire. A chaque passage, il s'est mis surtout à l'écoute des préoccupations de chacune des formations sanitaires. Partout où il est passé, le Ministre Jean-Jacques Mbungani a payé les factures des femmes bloquées dans ces hôpitaux après leurs accouchements. Cet acte de générosité a suscité une bonne ambiance auprès de plusieurs familles bénéficiaires.

Devant la presse, l'autorité politico-sanitaire qui est très engagée à matérialiser la vision du Président de la République, a souligné que ces visites d'inspection lui permettent de palper les réalités et d'évaluer les besoins des hôpitaux afin de les transmettre au gouvernement, pour apporter des solutions idoines.

«C'est la quatrième fois que nous sommes sur terrain au niveau des hôpitaux et centres de santé de Kinshasa. Aujourd'hui encore, nous

avons vu les besoins réels des hôpitaux et centres de santé. Le gouvernement fera le nécessaire pour renforcer ces structures en équipement afin que ce programme de la gratuité de la maternité soit réellement effectif. Il faut que cela puisse répondre à la vision du Chef de l'État et du gouvernement pour le bien-être de la population», a indiqué le Ministre Jean-Jacques Mbungani.

De son côté, le Général Joe KAMANGA, Directeur de services de santé de la PNC, a remercié le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention pour cette visite d'inspection dans cet hôpital qui assure la prise en charge des policiers et leurs familles ainsi que toutes les couches de la population.

«Nous sommes très heureux de recevoir son Excellence Monsieur le Ministre de la Santé Publique qui s'est déplacé personnellement pour se rendre compte des réalités dans nos installations. Nous saluons son engagement de nous accompagner dans le cadre de ce programme du Chef de l'État. Surtout que l'hôpital est ouvert à tous, pas seulement aux policiers », s'est-il réjoui.

Par ailleurs, dans la foulée de sa tournée, le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani, a procédé à la remise d'un lot important des matériels et équipements modernes à l'hôpital général de référence de Kinshasa (ex maman Yemo). Ceux - ci ont été acquis grâce au partenariat avec le gouvernement japonais.



SALAIRES ET PRIME DE RISQUES DES MEDECINS J.J MBUNGANI ET BANC SYNDICAL, D'ACCORD !



Pour le gouvernement de la république, l'idéal est de travailler ensemble mains dans la main, de se donner mutuellement les moyens d'action afin de garantir la prestation continue des services de santé essentielle.

C'est au Salon bleu de l'hôtel du gouvernement à Kinshasa, que le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani a donné le go pour le démarrage officiel des travaux de la commission chargée de l'harmonisation de l'enveloppe salariale et de l'alignement à la prime de risques des médecins, infirmiers, administratifs et autres professionnels de santé des services publics de l'Etat.

La cérémonie a connu la présence de Mme Véronique Kilumba, Vice-ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, de son collègue du Budget ainsi que des délégués syndicaux du secteur de la santé en RDC.

Dans son mot de circonstance, Jean-Jacques Mbungani s'est dit flatté et honoré de piloter cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre du lancement des travaux de la commission chargée de l'harmonisation de l'enveloppe salariale et de l'alignement à la prime de risques des médecins, infirmiers, administratifs et autres personnels de santé des services publics de l'état.

« La haute sollicitude du chef de l'État, Son Excellence Monsieur Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République, envers le secteur de la santé, à travers sa politique axée sur la Couverture Santé Universelle, témoigne de sa volonté de hisser le secteur de la santé dans le rang de grandes priorités nationales, et de le refonder de manière à assurer son efficacité et lui permettre, ainsi, de répondre aux aspirations de nos concitoyens en quête d'un accès équitable à des services de santé de qualité sans subir de difficultés financières », a souligné le numéro Un de la Santé en RDC.

Pour l'autorité de tutelle, cette vision nécessite non seulement d'éliminer les obstacles à la santé et d'améliorer l'accessibilité, mais aussi de renforcer notre système de santé.

Toutefois, il a souligné que le développement des ressources humaines constitue l'un des piliers indispensables au système de santé.

« Les rencontres régulières que nous avons eues entre le banc syndical du secteur de la santé et notre gouvernement témoignent d'une volonté commune de renforcer notre secteur santé », a martelé le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention.

Il faut noter que cette volonté s'est concrétisée avec la signature de l'Arrêté Interministériel n°006/CAB.VPMIN/FP-MA-ISP/JPL/2021 du 16/07/2021 portant création de la commission chargée de l'harmonisation de l'enveloppe salariale et l'alignement à la prime de risques des médecins, infirmiers, administratifs et autres professionnels de la santé des services publics de l'Etat.

« L'opérationnalisation de cet arrêté devrait débiter par la convocation des travaux de ladite commission ».

Pour ce, Dr Jean-Jacques Mbungani a, en outre, rassuré le banc syndical du secteur de la santé de l'engagement du gouvernement dans la construction d'un compromis raisonnable, surtout en cette période difficile que traverse le pays avec la pandémie COVID-19.

Ainsi d'ores et déjà, poursuit-il, « toutes les dispositions sont prises pour que les travaux proprement dits de cette commission puissent connaître un succès en faveur de toutes les parties prenantes. Car, le gouvernement place beaucoup d'espoirs dans ce cadre de concertation et compte sur l'intelligence collective du banc syndical pour faire de ces travaux une réussite.

De son côté, Jean-Fidèle Boyoo Ekangu, Coordonnateur de l'intersyndicale de la santé a salué le lancement des travaux par le ministre de la Santé Publique.

« Nous sommes satisfaits de la mise en application de cet arrêté interministériel par son Excellence Monsieur le Ministre qui vient de lancer ces travaux. Nous allons traiter plusieurs matières concernant les conditions de travail de professionnels et administratifs de la santé », a-t-il noté.

Signalons que ces travaux sont subdivisés en quatre sous-commissions, à savoir : sous-commission chargée des médecins ; sous-commission chargée des professionnels de la santé non-médecins ; sous-commission chargée des administratifs et Sous-commission chargée des pharmaciens, chirurgiens-dentistes et médecins physiques.

LUTTE CONTRE LE CANCER : CNLC BIENTOT LE DEMARRAGE, DIXIT J.J MBUNGANI



Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention Dr Jean-Jacques MBUNGANI MBANDA a évalué au cours d'une réunion le processus du démarrage des activités du CNLC. Avec le Secrétaire Général à la Santé, Pierre LOKADI et la délégation du CNLC conduite par son Directeur, le Prof. Dr Bienvenu LEBWAZE MASSAMBA, ils ont ensemble passé en revue les différents points en rapport avec l'administration du CNLC, de sa finance et les aspects techniques. Au terme de cette réunion, le Ministre a fait quelques recommandations aux responsables du CNLC avant d'entamer rapidement le démarrage des activités de ce centre. Il faut noter qu'il s'agit là d'une avance très significative dans la forme et le fond de cette direction qui a mandat de développer les bonnes politiques scientifiques et stratégies préventives pour orienter et accompagner l'État congolais dans son combat contre le cancer. Cependant, le Directeur du CNLC, Dr Bienvenu LEBWAZE MASSAMBA a salué l'implication du Ministre Jean-Jacques MBUNGANI qui permet au CNLC d'affranchir une autre phase cruciale dans la mise en œuvre de ses actions en termes de prévention et de prise en charge médicale. Rappelons que le CNLC est un bras technique du Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention dans la lutte contre le Cancer en RDC. « C'est dans ce cadre, que nous avons été invités par l'autorité pour évaluer les aspects liés à l'administration, aux finances et les aspects techniques. Nous avons reçu de son Excellence monsieur le Ministre les recommandations pour le démarrage de nos activités proprement dites. Et cela conformément à la mission qui nous a été confiée par le Ministère de tutelle », a précisé le numéro 1 du CNLC.

Toutefois, le Directeur Bienvenu LEBWAZE remercie le Ministre et la Vice-Ministre, qui sont très intéressés par la problématique de lutte contre le Cancer, étant donné que le Cancer est un problème majeur de santé publique, dont la létalité dépasse aujourd'hui celle du VIH, tuberculose et Malaria réunis.

« De ce point de vue, nous tenons vraiment à dire merci à son Excellence pour l'anticipation afin que l'implémentation du Centre National de lutte contre le Cancer soit effective », a-t-il conclu.



GRATUITÉ DE L'ACCOUCHEMENT EN RDC : Visite d'inspection du Ministre de la Santé PHP dans 9 Zones de santé à Kinshasa



Le programme de la gratuité de maternité est déjà en expérimentation dans quelques structures sanitaires de Kinshasa.

Le numéro un de la Santé Publique, Hygiène et Prévention Dr Jean-Jacques MBUNGANI accompagné de la vice-ministre, Mme Véronique Kilumba Nkulu, du Secrétaire Général a.i à la Santé, Dr Body BOMPOKO, de l'Inspecteur Général à la Santé, d'une dizaine de directeurs centraux et du représentant de l'UG-PDSS a effectué une mission de terrain pour s'assurer de l'effectivité de la gratuité de soins dans les structures sanitaires de la partie Est de Kinshasa couvertes par le PDSS, vendredi 22 juillet 2022.

L'objectif de cette mission d'inspection était de faire un état de lieu sur les avancés de la matérialisation de la vision du Chef de l'Etat dans le cadre de la Couverture Santé Universelle, en s'assurant que les femmes et les nouveau-nés de la ville de Kinshasa bénéficient de l'accès

gratuits aux soins prénatals, aux accouchements, soins post natals et néonatal de qualité et répondant aux normes en la matière.

Aussi, il devrait évaluer le niveau de satisfaction des prestataires œuvrant dans les formations sanitaires appuyées par l'UG-PDSS dans le cadre du PDSS, projet du gouvernement financé par la Banque Mondiale offrant les accouchements gratuits ou subventionnés ; et des bénéficiaires de ces services; s'assurer d'une analyse rapide des prix des soins pour anticiper le processus de budgétisation de la politique de gratuité ciblée dans la ville province de Kinshasa et analyser les différentes options pour une mise en place des arrangements contractuels cohérentes et efficace pour plus de transparence et de redevabilité, sont entre autres les objectifs spécifiques, à la base de cette initiative de terrain.



Le ministre Jean-Jacques Mbugani et sa délégation ont visité tour à tour les hôpitaux et centres hospitaliers de référence de Kikimi au quartier Mikondo/Ndjoko ; au Centre Hospitalier de Kingasani (ex-Hôpital de ma Sœur), dans la commune de Kimbanseke ; à l'hôpital Roi Baudouin 1 et à l'hôpital Biamba Marie Mutombo, dans la commune de Masina jusqu'à l'Hôpital Sino-Congolais et l'Hôpital Général de Référence de N'djili (ex-Mama Mobutu).

«Avant je ne croyais pas que la maternité était devenue gratuite. Je suis très contente de le constater ici au centre hospitalier de Kikimi. La chose qui m'a surtout touché, est de voir que l'accouchement par la voie de la Césarienne soit aussi gratuit dans nos hôpitaux. Je dis merci au Chef de Gouvernement de la République et au Chef de l'Etat pour l'accomplissement de sa vision », s'est réjouie Mme Fatima Angèle, un des bénéficiaires.

Malgré les résultats encourageants obtenus par le PDSS en termes d'amélioration de l'accessibilité aux soins, les différentes missions de

supervision menées sur terrain, avaient constaté la persistance du phénomène de séquestration des femmes venues pour accoucher dans les formations sanitaires. Cette gratuité de l'accouchement va permettre de lever la dernière barrière financière pour permettre aux femmes d'accéder aux services obstétricaux quel qu'en soit l'issue et d'éradiquer ce phénomène de séquestration des femmes qui viennent accoucher dans vos formations sanitaires.

La zone de santé de Vanga (Kwilu) a fait vacciner, de vendredi 17 au mercredi 22 juin, 50 000 enfants de 6 à 59 mois sur près de 60 000 attendus à cette campagne, soit un taux de soit 83 %. Ces chiffres ont été donnés par le médecin chef de zone, Blaise Masungu.



Le Dr Blaise Masungu fait savoir que ces données sont partielles, d'autres aires de santé ayant débuté la campagne en retard, faute de transport des intrants. Cependant, le médecin affirme avoir notifié, grâce à cette campagne, huit cas de paralysie flasque aiguë, trois cas de fièvre jaune et douze cas de rougeole dans la communauté. La campagne de riposte contre la rougeole se déroule normalement dans la zone de santé de Vanga. Déjà, 83 pour cent des enfants attendus sont vaccinés, affirme le médecin chef de zone de santé. Dr Blaise Masungu salue cette riposte, qui, selon lui, est une grande opportunité de mener également la recherche active sur les autres pathologies sous surveillance épidémiologique.

En attendant, le médecin appelle les parents des enfants non encore vaccinés à les amener dans les centres de santé pour les protéger contre la rougeole.



SUD-KIVU : ABUS ET FRAUDES DANS LE SECTEUR DE LA SANTE, UN NUMERO VERT DISPONIBLE POUR DENONCER



Le

ministère de la santé publique, hygiène et prévention, et son partenaire, l'USAID, ont lancé un numéro vert à Bukavu dans le Sud-Kivu, afin de dénoncer les abus et fraudes dans le secteur de la santé

Cet outil, le 45001, place la population bénéficiaire des soins, au centre de l'action, en dénonçant les abus et fraudes constatés à tous les niveaux de la pyramide sanitaire.

« La résultante de cette ligne verte, le 45001, permettra l'amélioration de la qualité des soins offerts à la population par l'augmentation de la prise de conscience, l'adoption d'un bon comportement des agents de santé en rapport avec la gestion de la chose publique, et encourage l'utilisation appropriée des produits et des services de santé », a indiqué l'Inspecteur Général de la Santé, Louis-André Komba Djeko, qui a pris part à cette cérémonie. C'est le Vice-gouverneur du Sud Kivu, Marc Malago Kashekere, qui a procédé au lancement officiel à Bukavu de cette ligne de redevabilité et de dénonciation.

Cette ligne entre dans le cadre de la couverture santé universelle, prônée par le Président de la République pour permettre à tout citoyen congolais d'accéder aux soins de qualité.

KINSHASA : ENFANT VICTIME D'UNE BALLE PERDUE J.J. MBUNGANI ASSURE LA PRISE EN CHARGE



Malgré la mobilisation engagée par Dr Jean-Jacques Mbugani pour ses soins et suivis médicaux nécessaires à la Clinique Ngaliema où il a été interné, le jumeau Mbuyi Mbombo, âgé de 14 ans, a fini par succomber de ses blessures. Mais, le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention ne s'est pas arrêté par-là.

D'abord, il a présenté ses condoléances à la famille du garçon Mbuyi Mbombo et a pris en charge ses funérailles.

L'humanisme du Ministre Mbugani n'a pas aussi laissé indifférente la famille éplorée qui a aussi manifesté sa gratitude au Ministère pour avoir porté ce dossier dans son cœur.

« Je remercie le ministre de la Santé, parce que mon fils est enterré par le gouvernement. Et aussi il m'a aidé financièrement. Il m'a remis une somme d'argent comme sa contribution. Je demande au gouvernement que justice soit faite pour la mort de mon fils », a déclaré Mme Charlie Kalanga, la mère de Mbuyi Mbombo.

Il faut rappeler que tout est parti d'une vidéo largement relayée sur les réseaux sociaux, montrant une femme qui sollicitait son intervention pour sauver la vie de son enfant de 14 ans, atteint d'une balle perdue. Touché par cette vidéo, le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention s'est aussitôt personnellement impliqué pour la prise en charge de ce cas social.

Très connu, notamment pour son côté humaniste, Dr Jean-Jacques Mbugani a décidé d'assurer la prise en charge de ce patient. Aussi, a-t-il dépêché son secrétaire particulier à la Clinique Ngaliema afin d'apporter un premier appui nécessaire afin de sauver la vie de ce garçon de 14 ans qui malheureusement est décédé en octobre dernier.

RDC-UNICEF : VACCINATION DE ROUTINE DES ENFANTS J.J MBUNGANI ET G. PHILIP S'Y ATTELENT



Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani Mbanda, a reçu en audience le nouveau Représentant –pays du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) en République Démocratique du Congo, Grant Philip Leaity.

Ce dernier est venu présenter ses civilités et échanger avec le patron de la santé sur certaines priorités concernant la santé de la mère et de l'enfant.

«C'est la première rencontre avec le ministre. Pour moi, c'était important de l'écouter pour clarifier les priorités pour tout ce qui concerne l'enfant et la mère. L'UNICEF est en train d'appuyer le ministère de la santé avec le programme de vaccination, mais il y a aussi d'autres préoccupations comme la gratuité des soins, l'accès universel à la santé et d'autres comme la malnutrition.

Pour moi, c'était important d'échanger avec le ministre pour comprendre à la fois les priorités et aussi qu'est-ce qu'on attend de l'UNICEF, qu'est-ce qu'on pourrait faire en termes d'appui direct au ministère de la Santé», a-t-il indiqué.

Pour le Représentant de l'UNICEF en RDC, la priorité pour le moment est de rattraper le retard occasionné par la pandémie de Covid-19 sur la vaccination de routine des enfants.

«Comme partout dans le monde, nous sommes dans une phase où c'est important de récupérer suite à l'affaiblissement de service dû à la pandémie de Covid-19, qui a provoqué une baisse du taux de vaccination.

Donc, c'est primordial de faire le rattrapage. On a par exemple ici en RDC, beaucoup d'enfants qui n'ont pas été vaccinés.

Du coup, si on ne rattrape pas très rapidement, on aura de plus en plus des épidémies pour les maladies comme la Rougeole, le Polio, Ebola. Il faut rester vigilant.

Maintenant, il y a aussi l'opportunité de s'approprier des fonds destinés pour la vaccination contre la Covid-19 pour voir comment renforcer le système de santé, avec ces fonds et comment faire en sorte qu'on puisse intégrer les campagnes de PEV de routine avec la campagne contre la COVID, pour avoir un impact maximal de ces campagnes», a martelé Grant Philip Leaity.

KONGO-CENTRAL : EXPLOSION DU CAMION-CITERNE J.J MBUNGANI AU CHEVET DES VICTIMES



Le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean -Jacques Mbungani, accompagné de la Vice-ministre, Véronique Kilumba, a effectué une descente surprise à la Clinique Ngaliema et à l'Hôpital Général de Référence de Kinshasa pour visiter les victimes de l'explosion du camion-citerne transportant du carburant, dans le territoire de Madimba, au Kongo Central.

A travers le ministère de la Santé, le gouvernement de la République veut se rassurer de la prise en charge des personnes brûlées et autres survivants qui ont été transférés en soins intensifs dans ces deux établissements médicaux de l'Etat à Kinshasa.



CLINIQUE NGALIEMA : 9 ENFANTS OPERES A CŒUR OUVERT PARI GAGNE POUR JEAN-JACQUES MBUNGANI



Démarrée le 22 mars 2022, la première phase de la campagne de la chirurgie pédiatrique à cœur ouvert s'est clôturée le 26 mars à la Clinique Ngaliema à Kinshasa. Comme à son premier jour, le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani s'est rendu, personnellement, sur place pour se faire une idée du déroulement de cette campagne dont neuf enfants congolais ont été opérés avec succès. C'est une première dans l'histoire en Afrique centrale, particulièrement, en RDC, d'expérimenter ce genre d'intervention médicale chez les enfants. Cette innovation dans le système de santé congolais est effective grâce au leadership du Ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, qui s'est résolument engagé pour matérialiser la vision du Chef de l'État en matière de santé.

Très satisfait, Dr Jean-Jacques Mbungani a constaté le travail exécuté par l'équipe de médecins belges conduite par le professeur Jean-Rubay, et celle de la Clinique Ngaliema dirigée par Dr Roger Kongo, Médecin Directeur. Toutefois, il a surtout encouragé l'équipe médicale pour le travail formidable réalisé.

« Cet acte de bravoure a contribué à sauver des vies. Je tiens aussi à féliciter les enfants parce qu'ils ont tenu bon pour passer cette épreuve difficile. Les parents également pour leur accompagnement dans ce processus qui a commencé depuis longtemps, mais qui maintenant, a porté des fruits. Donc, c'est vraiment de félicitations à tous les niveaux. En tant que politique, nous sommes venus à la fin pour vous appuyer dans ce processus qui ne fait que commencer. Notre partenaire, Chaîne

de l'espoir retient que c'est un début dans le cadre des opérations des enfants présentant une cardiopathie mais ça ne va pas s'arrêter-là parce qu'il y a transfert des compétences et des connaissances qui a été réalisé et qui va continuer également. Pour ma part, je suis satisfait parce que lorsque je rencontrais le professeur Jean-Rubay et le médecin Directeur de la Clinique Ngaliema, Dr Roger Kongo, il y a quelques mois, j'étais convaincu et je me suis impliqué personnellement, au nom du gouvernement pour accompagner ce projet et ça porté ces fruits...», s'est réjoui Jean-Jacques Mbungani.

Il faut souligner qu'il s'agit là d'une première opération à cœur ouvert des enfants non seulement en RDC, mais aussi et surtout en Afrique centrale, par des spécialistes belges en collaboration avec les médecins congolais. « C'est la concrétisation d'un projet de longue date qui nous a permis, avec nos collègues Congolais et surtout grâce à eux, d'opérer pour la première fois des enfants au niveau du cœur en RDC. Cela grâce à l'intervention du Ministre de la Santé que j'ai eu l'honneur d'être accueilli pour réaliser ce projet. Nous venons au Congo depuis 2003, mais c'est la première fois qu'on puisse opérer à l'intérieur du cœur alors qu'avant, on n'opérait qu'à l'extérieur du cœur », renseigne le belge Jean-Rubay, spécialiste en chirurgie cardiaque pédiatrique et responsable de la Chaîne de l'Espoir/Belgique.

Ouf de soulagement pour les parents

Les parents dont les enfants ont bénéficié gratuitement de cette opération, ont aussi ex-

primé leur gratitude au gouvernement, particulièrement au ministre de la santé ainsi qu'à l'ensemble de médecins belges et congolais pour l'excellent travail abattu.

« Nous remercions infiniment les spécialistes qui sont intervenus pour donner le sourire à nos enfants. Les opérations se sont bien passées du début à la fin. On n'a payé aucune somme d'argent. Or, la chirurgie cardiaque pédiatrique ne coûte pas moins de 15 mille euros en Europe. Imaginez-vous, on allait déboursé combien, si l'opération était payante. Tout a été pris en charge par notre gouvernement et ses partenaires. Nous demandons à l'État d'appuyer davantage cet hôpital public afin que ces projets viennent encore pour sauver la population qui n'a pas les moyens de se faire soigner correctement. Vraiment merci !», a témoigné la mère d'un enfant guéri de la malformation cardiaque.

Notons que ce projet a été rendu possible grâce à la nouvelle gouvernance impulsée par l'actuel ministre de la santé. Il est utile et responsable pour le gouvernement d'accompagner la campagne de la chirurgie cardiaque pédiatrique pour sauver des vies. Car, il y a énormément d'enfants en RDC qui souffrent de problèmes et de malformations cardiaques. Nombreux sont encore sans un acte opératoire et ne pourront vivre correctement. Il faut retenir que la chirurgie cardiaque pédiatrique couvre les interventions cardiaques chez l'enfant (0 à 18 ans) par voie chirurgicale pour des malformations congénitales ou des cardiopathies acquises.

BIBWA : REVDICATIONS DES PROFESSIONNELS J.J MBUNGANI ET BANC SYNDICAL NEGOCIENT !



La réactivation des avantages sociaux de toutes les catégories professionnelles de santé en République Démocratique du Congo est au cœur des négociations entre le Gouvernement congolais et les délégués syndicaux du secteur sanitaire, en septembre dernier lors d'un atelier à Bibwa, dans la périphérie de Kinshasa.

Cette question préoccupe au plus haut point le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Jean-Jacques Mbungani, qui ne ménage aucun effort pour trouver des solutions idoines aux revendications des médecins, infirmiers et personnel administratif...

Il a exprimé cette bonne volonté du gouvernement devant les membres de la Commission interministérielle (Santé, Budget, Finances et Fonction Publique) et les représentants du banc syndical (SYNAMED, SYLLIMED, SYMECO...)

Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques MBUNGANI, a fait savoir que cette rencontre de Bibwa doit rester comme un cadre permanent de dialogue social en vue de réfléchir et proposer des pistes de solutions aux revendications de professionnels de la Santé. Elle constitue une suite logique des travaux de la Commission chargée de l'harmonisation de l'enveloppement salarial et de l'alignement à la prime de risque des médecins, des infirmiers, des administratifs ainsi que d'autres pro-santé de service public de l'Etat.

Pour le patron de la santé en RDC, le Président de la République, Son Excellence Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO et son gouvernement sont résolument engagés pour l'amélioration du social des travailleurs, à travers un dialogue permanent avec les représentants des bancs syndicaux de tous les secteurs et en particulier du secteur de la santé. D'autant plus que le social des travailleurs est au cœur de ses préoccupations.

« Les négociations entre le gouvernement et le banc syndical ont été toujours émaillées des soubresauts mais toujours indispensables à la recherche de la paix sociale », a reconnu le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention.

Qu'à cela ne tienne, il est toujours important de souligner et de reconnaître quelques acquis et surtout les efforts fournis par le gouvernement en termes de réponses par rapport aux revendications des

professionnels de santé en RDC.

En termes des statistiques, rappelle-t-il, sur 7.723 médecins répertoriés dans le fichier Bibwa, tous ont été alignés à la prime de risque. 2700 médecins supplémentaires ont également été alignés par le gouvernement dans son engagement cristallisé.

7.608 agents et autres catégories professionnelles ont été alignés à la prime de risque au quatrième trimestre 2022.

Il s'agit d'un signal fort du Gouvernement de la République dirigé de mains de maître par le Premier ministre, Jean-Michel SAMA LUKONDE, qui ne ménage aucun effort pour l'amélioration des conditions sociales des professionnels de santé.

Toutefois, le ministre de la Santé a déploré les incidents malheureux survenus lors de la marche organisée par les professionnels de santé dans la Ville de Kinshasa. Il a surtout condamné la répression qui s'en est suivie.

« Ma conviction profonde est que la Commission chargée de l'harmonisation de l'enveloppe salariale et de l'alignement à la prime de risques des médecins, des infirmiers, des administratifs ainsi que d'autres pro-santé de service public de l'Etat, demeure et reste le seul cadre idéal pour régler les problèmes de fond qui perturbent le bon fonctionnement du secteur de la Santé », a martelé Dr Jean-Jacques MBUNGANI. Par ailleurs, le ministre de tutelle a remercié le Gouvernement de la République pour l'attention particulière qu'il ne cesse d'accorder aux questions qui perturbent le fonctionnement harmonieux du système national de santé ; particulièrement ce qui concerne la motivation des ressources humaines de la santé.

Cependant, Jean-Jacques Mbungani reste convaincu qu'un partenariat fort, sincère et transparent dans le cadre de cette Commission interministérielle permanente permettra de contribuer significativement au renforcement du système national de santé en RDC, dans la perspective de l'accélération des progrès vers la Couverture Santé Universelle, qui est un vœu cher au Chef de l'Etat.

Il faut noter qu'une ambiance bon enfant a régné entre les membres du gouvernement et les délégués syndicaux du secteur de la santé.

« C'est une grande satisfaction pour nous, parce que BIBWA 2 est la suite logique de Bibwa 1. On s'attendait à cette deuxième négociation avec le gouvernement. Ça nous permet de parachever des matières et de trouver un consensus pour l'intérêt des parties prenantes », s'est réjoui Dr. Juvénal Muanda, SG/Symeco.



**JOURNEE MONDIALE DE LA SANTE
RDC : « NOTRE PLANETE, NOTRE SANTE
VERS LA COUVERTURE SANTE UNIVERSELLE »**



Message de Son Excellence M. le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques MBUNGANI, à l'occasion de la Journée Mondiale de la Santé, jeudi 07 avril 2022.

Mes chers compatriotes,

Le monde entier célèbre le 7 avril de chaque année la Journée Mondiale de la Santé. Le thème retenu pour l'édition de cette année est : « Notre planète, notre santé ». Ce thème constitue un rappel opportun du lien inextricable qui existe entre la planète et notre santé, au moment où la charge épidémiologique due aux maladies non transmissibles et infectieuses est en augmentation, tout comme l'incidence des problèmes liés au climat.

En RDC, le thème retenu est « notre planète, notre santé vers la Couverture Santé Universelle ». Car, celle-ci est l'une des priorités du programme de notre gouvernement dirigé par son Excellence Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE sous le leadership de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État qui ne ménage aucun effort pour que celle-ci soit une réalité.

Chers compatriotes,

En pleine pandémie COVID-19, sur une planète polluée et face à l'augmentation de pathologies telles que le cancer, l'asthme et les cardiopathies, cette journée est l'occasion d'attirer l'attention de la communauté internationale sur les mesures à prendre d'urgence pour préserver la santé des êtres humains et de la planète ainsi que pour susciter un mouvement visant à bâtir des sociétés axées sur le bien-être.

Selon les estimations de l'OMS, chaque année, plus de 13 millions de décès dans le monde sont imputables à des causes environnementales évitables. Il s'agit notamment de la crise climatique, qui constitue la plus grande menace sanitaire à laquelle l'humanité est confrontée. En effet, la crise climatique est aussi une crise sanitaire. Nos décisions politiques, sociales et commerciales sont à l'origine de la crise climatique et sanitaire. Plus de 90 % des personnes respirent un air pollué résultant de la combustion de combustibles fossiles.

Chaque minute, la pollution de l'air tue 13 personnes des suites de cancer du poumon, de maladies cardiaques ou d'accidents vasculaires cérébraux. Dans le même temps, 9 personnes sur dix respirent un air pollué. Arrêtons de brûler de combustibles fossiles comme le pétrole, le charbon ou le gaz naturel."

Chers compatriotes,

En République Démocratique du Congo comme dans la région africaine, les effets directs sur les principaux déterminants de la santé, les changements climatiques affectent la qualité de l'air et de l'eau, tout comme la sécurité alimentaire, ainsi que l'habitat et les établissements humains. Les répercussions sont évidentes en termes de charge due aux cardiopathies et aux affections pulmonaires, aux accidents vasculaires cérébraux et aux cancers, pour ne citer que ces exemples. En effet, les statistiques révèlent que les maladies non transmissibles représentent une proportion croissante de la charge de morbidité.

En 2018, les ministres africains de la santé et de l'environnement ont entériné la Déclaration de Libreville sur la santé et l'environnement en Afrique, préparée dans le cadre du dixième anniversaire de la Déclaration signée en 2008. Cette initiative soutenue par l'OMS vise à promouvoir l'investissement public dans la lutte contre les problèmes environnementaux qui ont un impact sur la santé humaine, tels que la pollution atmosphérique, la contamination des sources d'eau et les dommages causés aux écosystèmes.

Avec une population africaine qui devrait atteindre le cap de 2,5 milliards d'habitants d'ici à 2050, nous pouvons nous attendre à une urbanisation galopante dans notre pays qui reste exposé aux risques naturels et à une augmentation concomitante des crises sociales, des traumatismes, des maladies et des décès qui leur sont associés. Par conséquent, nous devons prendre d'urgence des mesures d'adaptation et d'atténuation qui s'avèrent nécessaires. C'est ainsi que lors de la Conférence des Nations Unies sur le Changement Climatique (COP26) tenue à Glasgow/Ecosse en novembre 2021, Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO et l'Initiative pour les Forêts de l'Afrique Centrale (CAFI) ont signé un accord de renouvellement de partenariat fixant les principaux objectifs sur 10 ans, en vue de relever les défis de la pauvreté, du climat et de contribuer à la préservation de la biodiversité. Ce nouveau partenariat conclu entre la RDC et CAFI comprend 8 piliers dont celui relatif à la démographie. L'importance attachée à ce pilier est fondée sur le fait qu'une démographie galopante et non maîtrisée est un facteur majeur de la déforestation accélérée, la pollution du milieu de vie et le changement de l'environnement. Il est capital et urgent de préserver nos forêts contre les cultures sur brûlis, le déboisement pour la production du charbon de bois et l'exploitation exagérée des grumes de bois pour exportation.

Au regard de l'importance que revêt l'homme en tant que moteur de la déforestation dont les effets d'entraînement sont directement perceptibles sur notre planète, il est urgent de développer des technologies d'énergie non polluante et n'affectant pas trop l'environnement et la santé des populations. En plus, il faut sauvegarder la santé de l'homme en mettant en place divers mécanismes de protection de la santé. C'est dans cette optique que le gouvernement est en train de mettre en œuvre la couverture santé universelle. Celle-ci vise à ce que l'ensemble de la population ait accès aux services de santé préventifs, curatifs, promotionnels et de réadaptation dont elle a besoin sans discrimination d'ordre social, économique, financier ou culturel.

Chacun doit jouir de la possibilité de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

Dans cette dynamique, le gouvernement, la société civile, les organisations non gouvernementales et les communautés doivent travailler mains dans la main, se donner mutuellement les moyens d'action afin de garantir la prestation continue des services de santé essentiels pendant les événements extrêmes futurs, tout en endiguant l'incidence croissante des maladies liées à l'environnement et à des modes de vie impropres à la santé.

Chers compatriotes,

Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre de vue la vérité fondamentale selon laquelle la crise climatique – qui constitue la plus grande menace sanitaire à laquelle l'humanité est confrontée – est aussi une crise sanitaire. Un bon environnement garanti la bonne santé de tout un chacun.

Que vive la Journée Mondiale de la Santé

Que vive le Ministère de la Santé

Que vive la RDC

Je vous remercie.

Docteur Jean-Jacques MBUNGANI



Itinérances du Ministre

Hôpital sinon-congolais de Ndjili



Visite du ministre et la vice-ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention le vendredi 22 juillet 2022 à l'hôpital sinon-congolais de Ndjili afin de se rendre compte des conditions de travail et du plateau technique de cette formation hospitalière.



L'HGR (ex Maman Yemo)



Visite d'inspection de l'évolution des travaux de construction et de réhabilitation de l'HGR (ex Maman Yemo) par le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, le vendredi 22 juillet 2022. Dr Jean-Jacques Mbugani Mbanda était accompagné, notamment de la vice-ministre, Mme Véronique Kilumba.



L'HGR (ex Maman Yemo)



En marge de l'effectivité de la gratuité des soins de santé primaire prônée par le chef de l'État, le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a visité l'hôpital général de référence quartier 7, situé dans la commune de Ndjili.





Hôpital Camp Tshashi, situé dans la commune de Ngaliema



La livraison et l'inauguration de l'hôpital Camp Tshashi, situé dans la commune de Ngaliema. Les travaux de sa réhabilitation sont terminés. **Le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani** s'est imprégné de l'évolution des travaux de modernisation de cette formation sanitaire à l'occasion de la deuxième phase de sa tournée d'itinérance dans les hôpitaux de la capitale, le jeudi 28 juillet 2022.



Centre Hospitalisation Roi Baudouin I



Visite de Monsieur le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, **Dr Jean-Jacques Mbungani Mbanda**, au centre hospitalisation Roi Baudouin I, le vendredi 22 juillet 2022.



L'HGR (ex Maman Yemo)



Visite d'inspection de l'évolution des travaux de construction et de réhabilitation de l'HGR (ex Maman Yemo) par le **ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention**, le vendredi 22 juillet 2022. **Dr Jean-Jacques Mbungani Mbanda** était accompagné, notamment de la **vice-ministre, Mme Véronique Kilumba**.



Itinérances du Ministre

Hôpital général de référence de matete



Le **Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention** a visité l'hôpital général de référence de Matete, le jeudi 4 août 2022. Dr **Jean-Jacques Mbungani** était accompagné de madame **Véronique Kilumba**, **vice-ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention**.



Hôpital général de référence de kinseso



Le **Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention** a visité l'hôpital général de référence de Kinseso, le jeudi 4 août 2022. Dr **Jean-Jacques Mbungani** était accompagné de madame **Véronique Kilumba**, **vice-ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention**.



Cliniques universitaires de kinshasa



Le **ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention** a inauguré, le jeudi 4 août 2022 une nouvelle morgue construite aux cliniques universitaires de Kinshasa. Dr **Jean-Jacques Mbungani Mbanda** était accompagné de madame **Véronique Kilumba**, vice-ministre de la Santé Publique, du SG à la santé ainsi d'une importante équipe de son ministère.





Maternité de Binza Meteo



Visite d'inspection du ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, le vendredi 28 juillet 2022 à la Maternité de BINZA METEO. Dr Jean -Jacques Mbugani était accompagné de la Vice-ministre, du SG à la Santé, de l'inspecteur général à la santé et quelques directeurs de direction et programme ainsi que quelques membres de son cabinet.



Maternité de Binza Meteo



Le ministre et la vice-ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention ont visité le vendredi 28 juillet 2022 le Centre de Santé de Référence, de Kito-Komosi afin de se rendre compte des conditions de travail et du plateau technique de cette formation hospitalière.



Hôpital pédiatrique kimbondo (Maman koko)



Visite d'inspection du ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbugani Mbanda à l'hôpital Pédiatrique Kimbondo (Maman Koko), le vendredi 28 juillet 2022. Il était accompagné de la vice-ministre, mais aussi d'une forte délégation de son ministère.



Itinérances du Ministre

Hôpital général de référence de Barumbu



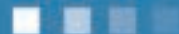
Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a visité l'hôpital général de référence de Barumbu, le jeudi 4 août 2022. Dr Jean-Jacques Mbungani était accompagné de madame Véronique Kilumba, vice-ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention.



Centre hospitalier de KABINDA



Visite d'inspection du ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, le jeudi 11 août 2022 au centre hospitalier KABINDA. Dr Jean-Jacques Mbungani était accompagné de la Vice-ministre, du SC à la Santé, de l'inspecteur général à la santé et quelques directeurs de direction et programme ainsi que quelques membres de son cabinet.



Hôpital Militaire de KOKOLO



Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a visité l'hôpital Militaire de KOKOLO, le jeudi 11 août 2022. Dr Jean-Jacques Mbungani était accompagné de madame Véronique Kilumba, vice-ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention.





Hôpital de la police



Visite de Monsieur le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, **Dr Jean-Jacques Mbungani Mbanda**, à l'hôpital de la Police, le jeudi 11 août 2022.



Centre de santé de référence VIJANA



Le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a visité le Centre de Santé de Référence VIJANA, le jeudi 11 août 2022. Dr Jean-Jacques Mbungani était accompagné de **madame Véronique Kilumba**, vice-ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention.



Hôpital de KITAMBO



Le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a visité l'hôpital de KINTAMBO le jeudi 11 août 2022. Dr Jean-Jacques Mbungani était accompagné de **madame Véronique Kilumba**, vice-ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention.



Itinérances du Ministre

Clinique BONDEKO



Visite d'inspection du ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, le jeudi 11 août 2022 L'HCR de LIMETÉ/ Clinique BONDEKO. Dr Jean-Jacques Mbungani était accompagné de la Vice-ministre, du SG à la Santé, de l'inspecteur général à la santé et quelques directeurs de direction et programme ainsi que quelques membres de son cabinet.



Hôpital du cinquantenaire



Le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a visité l'hôpital du CINQUANTENAIRE, le jeudi 11 août 2022. Dr Jean-Jacques Mbungani était accompagné de madame Véronique Kilumba, vice-ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention.



Clinique NGALIEMA



Le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a visité la Clinique NGALIEMA, le jeudi 11 août 2022. Dr Jean-Jacques Mbungani était accompagné de madame Véronique Kilumba, vice-ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention.





Centre hospitalier d'état de NGIRI-NGIRI



Le ministre **Jean-Jacques Mbungani** entame la 4ème phase de ses visites d'itinérance et d'inspection dans les hôpitaux de Kinshasa. CENTRE HOSPITALIER D'ETAT DE NGIRI-NGIRI



Centre hospitalier de MONKOLE



Le ministre **Jean-Jacques MBUNGANI** satisfait de la caravane médicale en ophtalmologie pour l'opération gratuite en faveur de la population de Kinshasa souffrant de la cataracte



Secrétariat Gén. Ministère de la santé



Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, **Dr Jean-Jacques MBUNGANI** qui a effectué, le 1er Septembre 2022, une visite au Secrétariat Général de son Ministère, à la DPS/Kinshasa, à l'IGS et au PEV, dans la perspective de la mise en œuvre effective de la couverture santé universelle. Et cela pour se rendre compte des conditions de travail de l'administration de son secteur



Itinérances du Ministre

Visite les programmes du Ministère



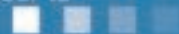
Dans le cadre de son itinérance de jeudi terrain qui consiste à inspecter les structures sanitaires, Directions et Programmes spécialisés de son ministère dans la perspective de la mise en œuvre de la Couverture Santé Universelle, Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, **Dr Jean-Jacques Mbungani** visite d'autres programmes, le jeudi 8 septembre 2022.



Visite des programmes suite



Dr Jean -Jacques Mbungani visite d'autres Programmes du Ministère, entre autres le programmes National de Santé de la Reproduction (PNSR), Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT) et la Lèpre, Programme National pour la Santé des Adolescents (PNSA), Programme National de la communication pour la Promotion de la Santé (PCPS) et Programme National de la Nutrition (PRONANUT).



Installations du programme Élargi de vaccination



Le Ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, **Dr Jean-Jacques Mbungani Mbanda**, a présidé le vendredi, 16 décembre 2022, la cérémonie d'inauguration du bâtiment abritant le Centre des Urgences Polio (CUP), situé dans les installations du Programme Élargi de Vaccination (PEV), dans la commune de la Gombe.





Assistance aux familles victimes de la pluie diluvienne



Faisant partie de la délégation du Premier Ministre, Chef du Gouvernement **Sama Lukonde**, le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, **Dr Jean-Jacques Mbugani**, a apporté une assistance aux familles victimes de la pluie diluvienne qui a provoqué d'importants dégâts humains et matériels, le 12 décembre 2022, à Kinshasa.



Visite des différents quartiers touchés par la pluie



Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, **Dr Jean-Jacques Mbugani**, a accompagné le Président de la République, **Félix Tshisekedi**, le samedi 17 Décembre 2022, dans sa visite d'inspection dans les différents quartiers de la Ville de Kinshasa, touchés par la pluie diluvienne, dans la nuit du 12 au 13 décembre dernier, ayant causé d'énormes dégâts matériels et fait une centaine de morts dans la Capitale de la RDC



INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS





MINISTÈRE DE LA

Santé

KINSHASA – HOPITAL EX MAMA YEMO : LA 1^{ère} USINE DE PRODUCTION D'OXYGENE DEJA OPERATIONNELLE



Une sur huit usines de production d'oxygène est déjà opérationnelle en République Démocratique du Congo. Construite grâce au financement de la Banque Mondiale, cet ouvrage médical a été officiellement remis, à l'Hôpital Général de Référence de Kinshasa (ex-Mama Yemo).

C'était au cours d'une grande cérémonie qui a connu la présence du Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani, du Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Projet de développement du système de santé (PDSS), Dominique BAABO, du représentant de la Banque Mondiale, ainsi que d'autres partenaires et personnalités.

C'est le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention qui a procédé à l'inauguration de cette usine qui est implantée à l'Hôpital Général de Référence de Kinshasa ex Mama Yemo, une première en termes d'innovation en matière de l'Oxygénothérapie en RD-Congo. Avant de couper le ruban symbolique de cette Usine, le patron de la Santé a rappelé le contexte ayant conduit à la dotation de ces 8 Usines. « (...) Depuis mars 2020, date marquant le début de la Pandémie COVID-19, le pays a enregistré jusqu'à ce jour, plus de 87.000 cas confirmés avec 1.338 décès dans toutes les 26 provinces. Les centres de traitement et prise en charge des cas Covid-19 ont soigné et guéri près de 60.000 personnes. Au cours de ces deux dernières années, des mesures de santé publique, parmi lesquelles la surveillance, l'amélioration du dépistage, le traitement ainsi que la promotion des mesures barrières ont été essentielles pour contrôler la propagation du virus. Mais il sied de noter que parmi les personnes décédées, une bonne proportion

pouvait être sauvée si l'offre et l'accès à l'oxygénothérapie étaient optimaux. C'est dans ce contexte que le Gouvernement de la RDC, à travers, son plan stratégique de préparation et de la riposte contre la Covid-19, s'inscrivant aux orientations du Chef de l'État et aux directives de l'OMS, avait envisagé d'augmenter la capacité du pays dans l'offre et accès à l'oxygénothérapie », a souligné le ministre de la Santé.

C'était une occasion pour Jean-Jacques Mbungani de remercier également la Banque Mondiale pour sa contribution ayant permis à la RDC de se doter de 8 usines.

(...) « Avec l'appui de la Banque Mondiale, le pays vient de se doter de 8 premières usines de production d'oxygène médical dont celle de l'Hôpital Général de Référence de Kinshasa que nous inaugurons ce jour. Cet appui au Projet d'Urgence en Appui à la Riposte et Préparation contre la Covid-19 du Gouvernement de la République, mis en œuvre par le Ministère de la Santé permet au Gouvernement de se doter de 8 usines de production de l'Oxygène médical localisées dans 5 provinces, à savoir : 2 dans le Nord Kivu, 1 dans le Sud -Kivu, 1 dans le Haut Katanga, 1 dans le Kongo Central et 3 dans la ville de Kinshasa », a-t-il précisé.

Le ministre Mbungani a terminé son allocution en précisant que ces usines de production d'oxygène vont renforcer la Couverture Santé Universelle, avant d'inviter les responsables des structures bénéficiaires à en faire un bon usage.

« (...) Ces œuvres aussi importantes contribuent à la Couverture Santé Universelle retenue comme cheval de bataille du Président de la République, Son Excellence Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui



ne ménage aucun effort pour l'amélioration de l'état de santé de la population de la République Démocratique du Congo. J'invite donc, les responsables des structures bénéficiaires, à veiller au bon usage de ces ouvrages pour rendre service aux malades par une gestion efficace et efficiente », a-t-il fait savoir

Evidemment, la construction de cette usine de production d'oxygène a été réalisée grâce à l'appui de la Banque Mondiale, à travers l'UG-PDSS, dans le cadre du projet d'Urgence en Appui à la Riposte et Préparation contre la Covid-19 du Gouvernement.

Il faut noter que les travaux ont été suivis et supervisés par le Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, à travers l'Unité de Gestion du Programme de Développement du Système de Santé, (UG-PDSS). La réalisation de cette infrastructure médicale permet d'améliorer l'offre et l'accès à l'oxygénothérapie et sauver des vies.

Dans le même ordre d'idée, le Coordonnateur de l'UG-PDSS a souligné l'importance de Cette cérémonie qui témoigne encore une fois de plus de la vitalité de la coopération stratégique de longue date, dynamique et fructueuse entre la RDC et ses partenaires techniques et financiers, notamment la Banque Mondiale...

« L'implémentation de ces usines constitue une réponse efficace pour

garantir la Couverture Santé Universelle par l'accessibilité aux soins de santé primaire pour les populations congolaises et pour promouvoir la qualité de l'offre des soins et des services dans différentes formations sanitaires. Je souhaite et nous y veillons que les unités de production d'oxygène fournis aujourd'hui soient gérées avec beaucoup d'efficacités et responsabilités. Vive la coopération entre la RDC, à travers le ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, et ses partenaires techniques et financiers, notamment la Banque Mondiale », a déclaré Dominique BAABO.

Il sied de signaler que ces usines de production de l'Oxygène médical ont la capacité de produire environ 53 bouteilles de 50 Litres par jour avec une pression de 200 Bars. Elles serviront non seulement à couvrir les besoins des hôpitaux bénéficiaires, en l'occurrence l'Hôpital de Panzi, Centre Médical Kyeshero, Hôpital Charité Maternelle, l'Hôpital Sendwe, l'Hôpital Provincial Kinkanda, la Clinique Ngalima, l'Hôpital Général de Kinkole et l'hôpital Général de Référence de Kinshasa, mais aussi les autres structures environnantes.



KINSHASA : MISE ŒUVRE DE LA CSU

MATERNITE GRATUITE, JEAN-JACQUES MBUNGANI EN ITINERANCE



Se contenter de lire dans un bureau climatisé les différents rapports sur le fonctionnement des différents services de son secteur ne suffit pas pour le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani. Conscient de cette réalité et surtout de la responsabilité qui l'incombe pour traduire en acte la politique sanitaire du chef de l'Etat axée sur la Couverture Santé Universelle, le patron de la Santé Publique, Hygiène et Prévention accompagné de la Vice-ministre, Véronique Kilumba ainsi que d'une dizaine de directeurs centraux de son ministère, a effectué une visite d'itinérance et d'inspection dans les hôpitaux de quatre districts de Kinshasa.

Cette descente sur terrain a pour objectif de contribuer à la matérialisation de la vision du Chef de l'État en lien avec la CSU, en s'assurant que les femmes et les nouveau-nés de la ville de Kinshasa bénéficieront de l'accès gratuit aux soins prénatals, aux accouchements, soins post-natals et néonataux de qualité et répondant aux normes en la matière. Il était aussi question pour le Ministre de la Santé d'évaluer la situation de l'offre et en tirer des leçons, identifier toutes les forces et opportunités à capitaliser devant faciliter la mise en œuvre effective de ce programme ; examiner les capacités des formations sanitaires à accueillir les femmes et les nouveau-nés et à offrir les soins y afférents répondant aux normes, en termes d'infrastructures, équipements de base, médicaments et intrants spécifiques ainsi que des ressources humaines dûment formées en Soins obstétricaux et néonataux de base et complémentaires.

Aussi, la délégation ministérielle a également évalué le niveau des prestataires œuvrant dans les formations sanitaires appuyées par le projet PDSS ou d'autres initiatives offrant les accouchements gratuits ou subventionnés ; et des bénéficiaires de ces services. Pourquoi ne pas aussi s'assurer d'une analyse rapide des prix des soins pour anticiper le processus de budgétisation de la politique de gratuite ciblée dans la ville province de Kinshasa et analyser les différentes options pour une mise en place des arrangements contractuels cohérentes et efficace pour plus de transparence et de redevabilité.

Dans la partie Est (Tshangu), le ministre Jean-Jacques Mbungani et sa délégation ont été tour à tour aux hôpitaux et centres hospitaliers de

référence de Kikimi au quartier Mikondo/Ndjoko ; au Centre Hospitalier de Kingasani (ex-Hôpital de ma Sœur), dans la commune de Kimbanseke ; à l'hôpital Roi Baudouin 1 et à l'hôpital Biamba Marie Mutombo, dans la commune de Masina jusqu'à l'Hôpital Sino-Congolais et l'Hôpital Général de Référence de N'djili (ex-Mama Mobutu).

Au cours de son passage, le numéro Un de la santé s'est également mis à l'écoute des Médecins Chefs de Zones, des responsables et Médecins Directeurs de tous ces établissements. Chacun a saisi l'occasion pour remettre au patron de la Santé un memorandum dans lequel il présente ses doléances ou autres difficultés ressenties dans le fonctionnement de sa formation sanitaire.

Partout où il est passé à Tshangu, le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, a laissé une enveloppe financière pour renforcer et motiver le personnel de santé qui travaille au quotidien pour sauver des vies humaines.

Il faut souligner que Dr Jean-Jacques MBUNGANI est le tout premier ministre national de la santé à mettre ses pieds dans la zone de Kikimi, au centre hospitalier de Kingasani et à l'hôpital Général de référence N'djili, depuis que le Congo existe.

« (...) Nous avons tenu à visiter toutes les structures sanitaires qui contribuent à la gratuité de l'accouchement ainsi que la consultation prénatale et post-natale. Cette visite nous a permis de faire un état de lieux. Nous avons constaté que 9 zones de santé de la ville province de Kinshasa font déjà de la gratuité de l'accouchement et des consultations prénatales et post natales », a souligné Dr Jean-Jacques MBUNGANI.

« (...) Je suis contente que le ministre descende sur terrain pour rencontrer la population et palper les réalités dans nos hôpitaux. Cette initiative louable permet de protéger les mamans qui portent la vie pour le futur du pays. Vous avez vu comment la route qui mène vers notre hôpital se trouve dans un état pitoyable. C'est difficile aux véhicules d'accéder à cette zone surtout pendant la saison sèche. Il y a aussi un problème d'insécurité à l'extérieur. Voilà nos difficultés majeures », a déclaré la Sœur Claudia Nicole, Gestionnaire de l'Hôpital de Kisangani. Il faut souligner qu'attendant la mise en œuvre effective de la CSU, le



programme de la gratuité de maternité est déjà en expérimentation dans quelques structures sanitaires de Kinshasa.

« Avant je ne croyais pas que la maternité est devenue gratuite. Je suis très contente de le constater ici au centre hospitalier de Kikimi. La chose qui m'a touchée surtout, est de voir que l'accouchement par la voie de la Césarienne soit aussi gratuit dans nos hôpitaux. Je dis merci au Chef de Gouvernement de la République et au Chef de l'État pour l'accomplissement de sa vision », s'est réjouie Mme Fatima Angèle.

À l'hôpital Roi Baudouin 1 dans la commune de Masina, le Ministre Jean-Jacques MBUNGANI a fait un geste de cœur à une vieille femme, qui avait besoin d'une somme pour passer une intervention chirurgicale.

Lors de son discours traditionnel du 30 juin, le Président de la République, avait annoncé l'accès gratuit aux soins prénatals, aux accouchements et soins néonataux, en commençant par la Ville de Kinshasa. Ce programme s'inscrit dans le cadre du régime d'assistance médicale de l'Etat aux personnes vulnérables et aux indigents que le ministère de la Santé Publique doit mettre en œuvre.



DIGITALISATION DES CAMPAGNES DE SANTE PUBLIQUE : LANCEMENT OFFICIEL DU PROJET



Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbugani a procédé, ce jeudi 19 mai 2022 à l'hôtel Rotana, au lancement officiel du projet de digitalisation des campagnes de santé publique en République Démocratique du Congo.

Jean-Jacques Mbugani a manifesté sa gratitude envers les partenaires dont le soutien marque leur engagement auprès du gouvernement de la RDC pour accompagner la matérialisation de la vision du Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo qui a fait du numérique, un levier important pour le développement de la RDC.

Ainsi, il n'a pas manqué de remercier tous les bailleurs et tous les partenaires qui ont accepté d'accompagner le pays dans la matérialisation de ce projet qui consiste à doter les différents services du ministère sous sa responsabilité, des outils numériques performants et intégrés afin d'améliorer leurs conditions de travail ainsi que la qualité des résultats de leurs prestations.

« (...) La digitalisation du secteur de la santé constitue l'une des priorités de notre action. Nous venons de finaliser l'élaboration de la feuille de route des investissements en santé numérique », a martelé le numéro Un de la Santé en RDC.

Le ministre Jean-Jacques Mbugani s'est dit fier et heureux de savoir que plusieurs partenaires sont progressivement en train de s'aligner et de s'engager pour financer la mise œuvre de cette feuille de route.

« Étant donné que les campagnes de Santé Publique constituent des interventions à haut impact dans le cadre de la lutte contre un certain nombre de maladies dans notre pays, nous sommes donc persuadés que la digitalisation de bout en bout et l'intégration de ces interventions sont une grande réalisation qui nous permettront non seulement d'améliorer notre efficacité et de rationaliser nos ressources, mais également d'améliorer la disponibilité et la qualité des données pour une meilleure prise de décision », a soutenu le numéro Un de la santé en RDC.

Pour le ministre de la Santé, la complexité de l'organisation des campagnes de santé publique en RDC et le nombre particulièrement

important des parties prenantes impliquées dans les différentes campagnes, obligent à adopter une approche méthodologique qui privilégie l'inclusivité et le consensus.

L'un des intervenants, le Représentant-pays de l'Organisation Mondiale de la Santé, Prosper Amédée, a félicité le gouvernement congolais, à travers le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention pour son leadership qui permet de positionner la question de l'innovation technologique dans les priorités de la santé en RDC.

Pour sa part, le Directeur adjoint de Clinton Health Access Initiative, Dr Symphonie Dimfumu, a indiqué que la cérémonie de ce jour est un signal fort à l'endroit de toutes les parties prenantes, en faveur de la matérialisation de cette vision qui s'inscrit dans le cadre de la Couverture santé Universelle.

Il a, ainsi, profité de l'occasion pour saluer la volonté imprimée par le ministère de la santé et l'ensemble du gouvernement de la République, dans l'amélioration du système de santé en vue d'une prise en charge médicale efficace de la population.

Étant partenaire technique et financier, le directeur adjoint de CHAI a réitéré également l'engagement de son Agence en rassurant son entière disponibilité et sa détermination à accompagner et contribuer efficacement à la planification et la mise en œuvre réussie de ce projet.

« Ensemble aux côtés de l'OMS et toutes les parties prenantes impliquées dans l'organisation des campagnes en RDC, nous allons contribuer afin de parvenir à la matérialisation de ce projet, pour le bien-être des Congolais », a-t-il déclaré.

Il a en outre, rappelé que le financement de ce projet cible essentiellement le deuxième objectif du plan national de développement de l'informatique de santé et particulièrement les priorités 10, 11 et 12 de la feuille de route des investissements en santé numérique. Elle constitue pour le pays, un modèle réussi de coordination et d'harmonisation des parties prenantes.

KINSHASA : MAMA YEMO ET CAMP COL. TSHATSHI J.J MBUNGANI SATISFAIT DE LA REHABILITATION



Bientôt, l'hôpital Camp Tshashi sera revêtu de sa plus belle robe d'antan. Les travaux de sa réhabilitation sont terminés. Son inauguration peut intervenir d'ici peu, renseigne-t-on. Le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani en a reçu des assurances au cours de sa tournée d'itinérance dans les hôpitaux de la capitale. L'occasion était propice pour l'autorité de tutelle de s'imprégner de l'évolution des travaux de modernisation de cette formation sanitaire. Il était accompagné, notamment de la vice-ministre de la Santé, Mme Véronique Kilumba, de la ministre provinciale de la Santé de Kinshasa, du SG, de l'IGS ainsi que de plusieurs cadres de l'administration de son ministère. Bien avant, la délégation ministérielle avait visité l'hôpital Général de Référence de Kinshasa (ex-Mama Yemo) pour inspecter l'évolution des travaux de réhabilitation et construction des nouveaux bâtiments.

Sur place, le Ministre Mbungani et ses collaborateurs ont eu droit aux explications du Médecin Directeur de l'ex-Mama Yemo et de l'ingénieur en Chef de la Société qui exécute ce projet initié par le Chef de l'Etat.

Dans la foulée de sa tournée, le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani, a procédé à la remise d'un lot important des matériels et équipements modernes à l'hôpital général de référence de Kinshasa (ex maman Yemo). Ceux - ci ont été acquis grâce au partenariat avec le gouvernement japonais.



LUBUMBASHI : GRAND LABORATOIRE MEDICAL J.J MBUNGANI INAUGURE



Il a, presque, la même dimension et capacité que l'institut National des Recherches Biomédicales (INRB) à Kinshasa. Il s'agit du Grand Laboratoire Médical de Lubumbashi. Ce bâtiment est bien équipé en matériels et équipements médicaux sophistiqués adaptés à la pointe de la nouvelle technologie.

Le ministre national de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani a effectué spécialement le déplacement dans la Ville cuprifère pour inaugurer cette structure sanitaire qui est considérée comme un élément supplémentaire dans la surveillance épidémiologique en République Démocratique du Congo. Il faut noter que la cérémonie d'inauguration de cet ouvrage médical est intervenue le lundi 8 août 2022, à Lubumbashi, Chef-lieu de la province du Haut-Katanga.

Les autorités provinciales, les partenaires au développement, notamment l'ambassadeur sud-coréen en RDC, le représentant de l'OMS et autres invités et personnalités de marque ont rehaussé de leur présence cette cérémonie inaugurale.

Dans son mot de circonstance, le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a exprimé sa gratitude au président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi pour sa vision de faire bénéficier à tout le peuple congolais l'accès aux soins de santé de qualité dans les conditions modernes. Aussi, Dr Jean-Jacques Mbungani s'est félicité de la coopération entre le gouvernement congolais et la République de la Corée du sud dans le domaine de la Santé. Cette coopération a débouché à la réhabilitation et à la dotation en équipements complets de ce Laboratoire qui va assurer la surveillance en temps réel des maladies.

Il faut noter que ce projet s'inscrit dans la droite ligne de l'ambitieuse vision sanitaire du chef de l'Etat qui est axée sur la Couverture Santé Universelle.

« Pour ce faire, le programme du président de la république Félix-Antoine Tshisekedi retient deux aspects importants, à savoir : la CSU et la lutte efficace contre les épidémies et endémies. La mise en place de ce laboratoire est une contribution énorme au niveau national avec la coopération coréenne pour contrôler et surveiller les épidémies au niveau provincial », a souligné le patron de la Santé en RDC.

Signalons que cette inauguration est assortie d'un projet de formation

pour le renforcement des capacités de ses techniciens qui vont travailler dans ce Grand Laboratoire de Lubumbashi. Et ce, grâce au financement de la Corée du Sud, à travers son agence de développement KOICA et mis en œuvre par l'OMS et les autres partenaires à hauteur de plus de 2 millions de dollars américains.

Il sied de retenir que le Ministre de la santé a profité de son séjour à Lubumbashi pour lancer la deuxième phase de la campagne de vaccination contre la Covid-19 dans la province du Haut - Katanga. Il a aussi entrepris quelques visites d'inspection dans quelques formations sanitaires de la Capitale économique du pays et ses environs. Question de palper du doigt les conditions du travail et d'identifier les structures qui doivent bénéficier de l'appui de l'Etat dans le cadre de la couverture santé universelle. A l'issue de sa visite, Dr Jean-Jacques Mbungani a fait savoir que 8 zones de santé sur les 27 que compte la ville de Lubumbashi, pratiquent déjà la gratuité de la maternité, dans le cadre du Programme de Développement du Système de Santé (PDSS), en collaboration avec la banque mondiale.

Pour l'autorité sanitaire, l'identification faite par lui aujourd'hui permettra d'augmenter le paquet grâce à l'appui du gouvernement central.



MINISTERE DE LA SANTE : LE PNHF DOTE DE DEUX AMBULANCES

C'est au cours d'une brève cérémonie organisée au siège du Programme National de l'Hygiène aux Frontières (PNHF), que le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani, a procédé à la remise officielle de ces deux ambulances, toutes neuves, aux responsables de ce programme technique de son Ministère. L'objectif est de renforcer le PNHF en engins de mobilité médicale afin de bien mener sa mission, à savoir : assurer le contrôle sanitaire aux frontières afin de réduire le risque d'importation et de propagation des épidémies.

Le Directeur du PNHF, Dr Dédé Ndungindungi a exprimé sa joie de recevoir, pour la première fois, un don de son autorité de tutelle, depuis sa nomination.

« (...) Nous (PNHF) avons reçu mandat de contribuer à la protection du pays contre la propagation internationale des maladies et aider le pays à faire face à tout événement pouvant devenir une urgence de santé Publique de portée internationale. Et nous le faisons conformément au Règlement Sanitaire International. En effet, Nous avons reçu comme mission d'assurer le contrôle sanitaire au niveau de toutes les frontières de la RDC. Nous avons donc acquis ces ambulances, parce que, comme le recommande le Règlement Sanitaire International, elles sont parmi les outils, les moyens d'évacuation des voyageurs malades. Nous nous sommes donc battus avec nos maigres moyens pour avoir ces deux ambulances, afin de nous conformer au Règlement Sanitaire International », a-t-il dit.

Dans son petit mot de circonstance, le ministre de la Santé a insisté sur la bonne gouvernance qui doit caractériser le comité de gestion de ce programme. Dr Mbungani a appelé le PNHF à contribuer dans l'assiette fiscale de l'Etat.

« (...) Je tiens à féliciter ce Programme pour cet effort de contribuer à l'appui de notre système de santé. Ces deux ambulances vont aider le secteur de la santé, tout en commençant par le PNHF lui-même. Je vous félicite parce que c'est rare de voir que les Programmes s'investissent dans ce sens, et en même temps je vous encourage, parce que nous sommes dans un moment difficile où le Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention est appelé à contribuer dans l'assiette fiscale de l'Etat, à travers votre programme. Raison pour laquelle, j'attire votre attention particulière à la bonne gouvernance, de manière à ce que tout soit clair afin d'honorer le travail que nous faisons au niveau national », a souligné le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention.

Pour ce qui est de la répartition de ces engins, il convient de noter que l'un sera placé à l'aéroport international de N'djili et l'autre sera envoyé dans la ville de Zongo, qui fait frontière avec la ville de Bangui, capitale de la République Centrafricaine.

L'un des programmes du ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, le PNHF emploie plus de 2.863 agents à travers toute la République, qui sont répartis dans 20 coordinations provinciales. La Direction Générale de Kinshasa compte à elle seule 276 agents.



GEMENA : HOPITAL GENERAL DE REFERENCE DE GEMENA LA FDNT REFECTIONNE LA MATERNITE ET LE BLOC OPERATOIRE



La Fondation Denise Nyakeru Tshisekedi (FDNT) a réhabilité les bâtiments de la maternité et du bloc opératoire de l'hôpital général de référence de Gemena dans la province du Sud-Ubangi.

La cérémonie de la remise officielle de ces deux bâtiments a eu lieu ce mardi 31 mai 2022 à Gemena, chef-lieu du Sud-Ubangi.

« Nous procédons, en ce jour, à la remise des bâtiments réhabilités [Ndlr : de la maternité et du bloc opératoire]. Nous profitons de cette occasion pour transmettre à l'ensemble du personnel soignant de l'hôpital général de référence de Gemena toute la gratitude et l'encouragement de la présidente de la fondation madame Denise Nyakeru Tshisekedi pour son engagement dans la prise en charge des patients », a déclaré la chargée d'études et projets à la FDNT.

De son côté, le médecin directeur de cet hôpital a remercié la Fondation Denise Nyakeru Tshisekedi pour la réhabilitation des bâtiments de la maternité et du bloc opératoire de cet établissement sanitaire.

« Notre hôpital a connu une réhabilitation profonde en 2013 sans être équipé et puis celle que la Fondation Denise Nyakeru Tshisekedi vient de faire avec les deux bâtiments (...) L'hôpital général de référence de Gemena prend en charge en termes de référence, les patients venant de 23 aires de santé y compris les structures privées », a fait savoir le docteur Michel Kitshiaba.

Dans la foulée, le gouvernement provincial a salué l'apport de la structure de la Première dame de la République pour avoir financé les travaux de réhabilitation de ces deux bâtiments afin d'améliorer la qualité des soins à la maternité et au bloc opératoire.

« C'est pour moi une occasion pour remercier sincèrement l'épouse du Président de la République qui a apporté son appui au secteur de santé et nous savons très bien que dans notre pays le président de la République est l'initiateur de la couverture santé universelle et tout apport qui est amené au niveau du secteur santé c'est pour appuyer cette vision du chef de l'État », a souligné Malachie Adugbia Likundu, ministre provincial de la Santé.

Il sied de noter que la Fondation Denise Nyakeru Tshisekedi a par ailleurs payé tous les frais d'hospitalisation des enfants et des femmes qui ont donné naissance à l'hôpital général de référence de Gemena.

KINSHASA : COMITE D'URGENCE DE POLIO BIENTOT UN BATIMENT, DECLARE J.J MBUNGANI



Dans quelques jours, le Comité d'Urgence Polio (CUP) sera en possession de son propre bâtiment pour garantir son bon fonctionnement au niveau de Kinshasa. Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani, a procédé, à la pose de la première pierre pour la construction d'un bâtiment d'un niveau devant servir d'installations pour le CUP. Cette nouvelle bâtisse qui abritera le siège du CUP, sera érigée dans l'enceinte du Programme Élargi de Vaccination (PEV), situé dans la commune de la Gombe.

Crée depuis 2018 pour accélérer le processus d'éradication de la Polio en République Démocratique du Congo, le Comité d'Urgence Polio était jusqu'ici logé dans les installations du Programme Élargi de Vaccination. Au regard de ses activités, le PEV se trouvait dans l'impossibilité de disponibiliser un espace ou un bâtiment devant servir de cadre de travail au CUP.

C'est dans ce cadre que la Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF), l'un des membres de l'Initiative Mondiale de l'éradication de la Polio (IMEP) s'est portée garante de rendre disponible le financement pour offrir au CUP, un espace de travail dans la concession du PEV.

Dans son mot de circonstance, le Ministre Jean-Jacques Mbungani a indiqué que ce bâtiment permettra aux membres de l'IMEP de trouver un espace confortable de travail et permettra au PEV d'élargir son espace.

« (...) Ce bâtiment permettra au pays d'offrir un espace convenable de travail aux différents membres de l'Initiative Mondiale de l'éradication de la Polio (IMEP) et permettra au PEV d'élargir son espace de travail, actuellement très limité, afin de produire des résultats de qualité », a-t-il déclaré. Le numéro Un de la Santé Publique, Hygiène et Prévention de la République Démocratique du Congo a conclu son speech en remerciant le Président de la République, pour son programme axé sur la Couverture Santé Universelle qui vise entre autres comme objectifs, l'éradication de la Poliomyélite et des maladies évitables par la vaccination dans notre pays. Il a aussi exprimé sa gratitude à la BMGF pour le financement des travaux de construction de ce bâtiment et à tous les autres partenaires qui appuient techniquement et financièrement les activités de vaccination dans notre pays».

Signalons que les travaux de construction de ce bâtiment vont s'étaler sur une durée de 3 mois.



CSU : CONSTRUCTION DE MILLE CENTRES DE SANTE COMMUNAUTAIRE J.J MBUNGANI ET BCECO S'ACCORDENT

Le ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a signé un protocole d'accord de collaboration avec le Bureau Central de Coordination (BCECO) pour la construction des mille (1.000) centres de santé communautaire à travers toute l'étendue de la République Démocratique du Congo.

A en croire le ministre Jean-Jacques Mbungani, ce projet, évalué à 110 millions de dollars américains, s'étalera sur une période de 5 ans.

« Nous venons, à l'instant, donc le ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, de signer avec le Bureau Central de Coordination (BCECO) un protocole d'accord de collaboration pour la construction des mille (1.000) centres de santé communautaires, à hauteur des 110 millions de dollars américains, Fonds du gouvernement de la République qui seront décaissés progressivement, et gérés par le BCECO »,

a-t-il souligné.

Le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a tenu de préciser que les études sont déjà en cours. « Déjà, autour d'un peu moins de 5 millions de dollars pour les études sont disponibles afin de permettre la réalisation de ce projet qui commencera dans les semaines à venir. Vous devez savoir que, pour construire 1.000 centres de santé à travers le pays afin de rencontrer la vision du Chef de l'Etat, qui consiste à mettre en œuvre la Couverture Santé Universelle, le projet prendra 5 années, pour rapprocher ce qu'on appelle par l'offre des soins de service auprès de la population de base.

A travers ce projet, le dernier kilomètre de la RDC sera couvert avec des centres de santé équipés, dignes et capables de soigner efficacement la population congolaise ... », a-t-il renchéri.

Mais d'ores et déjà, le ministre Mbungani a fait savoir que 104 centres de santé sont en cours de construction et seront livrés à l'Etat au début de l'année 2023.



DIGITALISATION DU SYSTEME DE SANTE PATH, USAID ET J.J MBUNGANI S'Y METTENT



Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbugani a échangé en son cabinet de travail, avec une délégation de l'Agence Américaine pour le Développement International, USAID et celle du Programme de Technologie Appropriée en Santé, PATH sur le projet «digital square», visant la numérisation du système de santé en République démocratique du Congo.

(...) Nous sommes engagés avec son excellence Jean-Jacques Mbugani depuis plusieurs mois pour appuyer sa vision sur la digitalisation dans le secteur de santé en RDC.

Grâce au leadership du ministre Jean-Jacques Mbugani, les choses marchent très rapidement pour assurer qu'il y a une structure digitale pour la nouvelle couverture santé universelle au profit de la population congolaise», s'est confié Trad Hatton, directeur pays de PATH, au sortir de l'audience.

Et le directeur pays du PATH d'ajouter, «la réaction du ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention est positive et il veut que le projet soit mis en œuvre rapidement. Donc, nous sommes en train de bosser le plus rapidement possible pour l'appuyer dans sa vision de digitaliser le système de santé en RDC», a fait savoir Trad Hatton, directeur pays du PATH.

Pour sa part, le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a promis de mettre en œuvre une feuille de route d'investissement pour atteindre l'objectif visé. Aussi, a-t-il martelé sur la contribution de toutes les parties prenantes (partenaires et gouvernement congolais) afin de mettre en œuvre ce projet qui sera bénéfique pour la population congolaise.

BUKAVU : HOPITAL DE REFERENCE DE PANZI NOUVEAU DEPARTEMENT, J.J MBUNGANI TEMOIN !



Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani Mbanda, réaffirme l'engagement du Gouvernement congolais, à travers son ministère, à accompagner l'Hôpital de Référence de Panzi, à Bukavu, dans la province du Sud-Kivu, pour son fonctionnement optimal.

Cet engagement a été pris lors de la cérémonie inaugurale du nouveau centre africain de Chirurgie Invasive et cure de fistule de cette formation hospitalière.

Dans son allocution, le Ministre Jean-Jacques Mbungani a exprimé toute sa gratitude au Professeur Dr Denis Mukwege, prix Nobel de la paix, pour ses initiatives importantes dans le domaine de la santé en RDC. Car, a-t-il souligné, elles rejoignent la vision du Gouvernement, qui fait de la santé une de ses priorités, en vue d'offrir à la population congolaise, les services et soins de santé de qualité avec équité, sans aucune barrière financière. « Il s'agit d'un centre pour toute l'Afrique, spécialisé dans l'enseignement et la prise en charge des traumatismes de l'appareil de reproduction, avec l'utilisation des outils de travail à la pointe de la technologie. Cette œuvre permettra aux femmes de retrouver leurs dignités et ce, par le travail sans relâche du personnel soignant formidable qui mérite humblement nos acclamations », a déclaré le Ministre de la Santé Publique.

Le ministre appelle à un bon usage de ce bijou !

Toutefois, Dr Jean-Jacques Mbungani a ému le souhait que ce bijou qui fait l'objet de l'inauguration de ce jour, soit bien entretenu et puisse jouer pleinement son rôle afin de contribuer à l'amélioration de la prise en charge de la santé de la population cible.

Pour clore son mot de circonstance, le Ministre de la Santé a rendu hommage au Président de la République pour les efforts inlassables qu'il ne cesse de fournir afin de ramener la paix sur l'ensemble du territoire national. Il a également salué le Président honoraire français, François Hollande et sa délégation pour leur présence à cette cérémonie. L'autorité politico-sanitaire a également tenu à remercier particulièrement le Professeur Cadière et son équipe pour leur contribution inestimable en RDC, par le canal de l'hôpital de Panzi.

Signalons que c'est le Président honoraire de la France, François Hollande, qui a procédé à la coupure du ruban symbolique. « (...) Ma présence n'est pas seulement un signe d'amitié ou de reconnaissance ou une histoire de lien qui nous unit, la France avec la RDC, mais elle doit être une mobilisation pour lutter contre toutes les violences faites aux

femmes », a souligné François Hollande.

Il sied de noter que cette cérémonie a été marquée par la visite du bâtiment, des appareils ainsi que d'autres équipements médicaux sophistiqués qui sont installés dans cet Institut Africain de Chirurgie Minimal Invasive et Cure de Fistule (AMISI).

Retenons que cet hôpital spécialisé dans l'accueil des victimes des violences consulte en moyenne 10 femmes survivantes de violences sexuelles par jour.

Pour Dr Mukwege, reconstruire l'appareil génital en surface est relativement facile, mais pour opérer plus loin dans le corps quand la perforation est plus profonde, par exemple avec une manchette, il est obligé d'ouvrir tout le ventre, ce qui est dangereux pour la patiente.

Pour ce faire, la technique de Chirurgie minimale invasive fait appel à la paroscopie, qui permet d'éviter une large incision de l'abdomen. Grâce à une caméra introduite par une incision de 10 millimètres et quelques instruments introduits par des incisions de 5 millimètres, le chirurgien opère dans la cavité abdominale en contrôlant ses gestes grâce à un écran de télévision. Donc, cette technique est la solution pour les lésions profondes. L'absence de large incision réduit spectaculairement le risque d'infection, autorise une mobilisation immédiate, réduit la durée d'hospitalisation et permet aux patients de retrouver rapidement leur environnement quotidien.



KINSHASA : INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE J.J MBUNGANI ENTRE INSPECTION ET SATISFECIT

En vue de s'assurer de la qualité des produits pharmaceutiques produits en République Démocratique du Congo, le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani, a effectué une visite d'inspection à l'Usine de production des médicaments --Arauphar--, basée à Kinshasa. Cette descente avait pour raisons majeures : Primo, se rendre compte de la qualité de toute la chaîne de production, et secundo, encourager l'investissement local dans le domaine de la santé.

De la salle d'habillage jusqu'à l'entrepôt central, le ministre de la Santé a été très attentif aux explications lui fournies à chaque étape de la chaîne de production. Le numéro 1 de la santé est sorti de cette visite plutôt satisfait, au regard du processus de production conforme aux standards internationaux mis en place par cette usine pharmaceutique.

--(...) je tiens d'abord à féliciter les dirigeants de cette industrie pharmaceutique. Il est important que le Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention puisse se rendre compte de la qualité des produits qui sortent de nos industries pharmaceutiques. C'est avec une joie que l'on ne peut cacher que je me rends compte qu'ARAUPHAR est réellement une grande industrie, avec tout un circuit de fabrication des produits pharmaceutiques de très bonne qualité. C'est un exemple pour tous ceux qui voudront s'installer en RDC pour implanter des industries pharmaceutiques. Ils devraient suivre cet exemple de ARAUPHAR et également lui emboîter le pas--, a indiqué le ministre Mbungani.

Et de poursuivre :--Nous encourageons toute personne qui voudrait s'installer en RDC pour créer des entreprises et également des industries pharmaceutiques, parce que c'est dans le programme de notre Gouvernement qui a retenu des axes importants, dont la Couverture Santé Universelle (CSU) et la lutte efficace contre les endémies et les épidémies. Et une des actions phares dans la mise en de la CSU est d'accroître de plus de 50% l'accès à des médicaments tant génériques que de spécialités. Voilà aujourd'hui ARAUPHAR a emboîté le pas à l'action du gouvernement. Je félicite les dirigeants de cette industrie--, a-t-il conclu.

Pour sa part, le Responsable d'Arauphar, Mr Salim Daredia a remercié le ministre pour son passage dans le laboratoire. -- Nous avons créé cette usine il y a 4 ans en respectant les normes internationales. Sa visite est une expression d'encouragement à l'investissement local dans le domaine de santé--, a souligné, le Responsable d'Arauphar, Mr Salim Daredia.

Il faut noter que l'usine pharmaceutique Arauphar a une capacité de production mensuelle de 1 million de flacons de 500ml et 2 millions 100 mille flacons 100ml.



KINSHASA : LABORATOIRE D'ANALYSE BIOMEDICALE INOVIE ET LA RDC POUR SA CONSTRUCTION



Le groupe Inovie international est une firme biomédicale française en pleine extension internationale. Actuellement, ce laboratoire d'analyse biomédicale est en train de s'installer à Kinshasa. Ce projet impactera visiblement le système sanitaire congolais. C'est dans ce contexte que les responsables du Groupe Inovie International ont convié à titre personnel le ministre congolais de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani Mbanda, de visiter leur siège à Montpellier en France. Il était question non seulement de visiter le quartier général de l'entreprise mais aussi et surtout de lui expliquer tout le contour de ce laboratoire qui devrait fonctionner dans les mêmes conditions que celui de Montpellier, avec les mêmes spécificités techniques. Ainsi, au cours d'une mission officielle en Europe, le patron de la Santé a rendu visite au plateau technique d'analyse biomédicale du groupe « Inovie international ».

Effectivement, cette visite a permis au numéro Un de la Santé en RDC de découvrir davantage les installations de ce laboratoire pour se faire une idée globale de son fonctionnement et de ce qui sera réellement construit dans son pays. Son souci est de se rassurer que l'offre de cette entreprise française est à la hauteur des attentes du peuple congolais.

Très déterminé à répondre positivement aux missions lui assignées par le gouvernement et aussi à marquer son passage à la tête de ce méga ministère, Dr Jean-Jacques Mbungani a daigné palper du doigt le pragmatisme de ce grand projet pour renforcer son secteur. Question d'accompagner la vision du président de la République qui consiste à répondre au besoin sanitaire de la population.

En effet, signale-t-on, le Groupe Inovie est un acteur du diagnostic qui représente 18 % de l'activité de biologie médicale privée en France.



KINSHASA : SOINS ET MOBILITE DES MALADES

J.J. MBUNGANI DOTE DE TROIS AMBULANCES LES HOPITAUX

Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani, a remis trois ambulances à trois formations hospitalières de la Ville-province de Kinshasa. Il s'agit de : L'hôpital pédiatrique de Kalembe Lembe, l'hôpital pédiatrique de Kimbondo ainsi que la Clinique Kinois. C'était au cours d'une cérémonie qui a eu lieu à l'immeuble du Gouvernement, à Kinshasa.

Le Ministre Jean-Jacques MBUNGANI a fait savoir que cette dotation gouvernementale d'ambulances à ces structures hospitalières, vise à les accompagner dans la prise en charge et la mobilité des malades dans les conditions optimales.

«C'est une action du Gouvernement de la République, parce que dans notre programme, nous avons la mise en œuvre de la Couverture Santé Universelle et également la lutte efficace contre les épidémies et les maladies. Et dans cette mise en œuvre de la Couverture Santé Universelle, il était important d'appuyer les structures médicales, de

les équiper, les réhabiliter et les construire. Dans le cas d'espèce, nous contribuons à l'équipement des hôpitaux», a indiqué le numéro Un de la Santé en RDC.

Après avoir reçu les clefs des ambulances des mains du Ministre de tutelle, les responsables des trois hôpitaux bénéficiaires de cette dotation gouvernementale ont tour à tour exprimé leur gratitude au Gouvernement central.

Très émus, ils ont chacun promis d'utiliser ces engins à bon escient, pour le bien des malades.

Il faut rappeler que bien avant, le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention avait également procédé à la remise de 12 ambulances à 7 divisions provinciales de la Santé (Grand Équateur, Ituri et du Sud-Kivu).

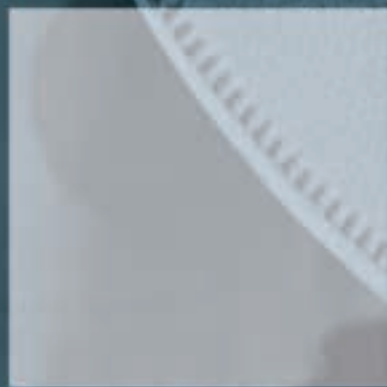








LUTTE CONTRE LES EPIDEMIES



MA
2000
EN149:2001+A1:2014
612600 - FFP2



2022 : PRÉSENTATION DU PROFIL ÉPIDÉMIOLOGIQUE

Synthèse de la situation des Mapepi 2022

N°	MALADIE	TOTALCAS	TOTALDECES	Morb prop	Mort prop	Letalité
1	CHOLERA	17 866	299	0,04	1,01	1,7
2	COQUELUCHE	2 747	9	0,01	0,03	0,3
3	COVID-19	36 031	98	0,08	0,33	0,3
4	DECES MATERNELS	1 975	642	0,00	2,18	32,5
5	DIARR SANGLANTE	38 821	27	0,08	0,09	0,1
6	DIARRHEE DHY M5	587 354	899	1,27	3,05	0,2
7	DIPHTERIE	44	0	0,00	0,00	0,0
8	DRACUNCULOSE	7	0	0,00	0,00	0,0
9	FHA	26	13	0,00	0,04	50,0
10	FIÈVRE JAUNE	1 022	23	0,00	0,08	2,3
11	FIÈVRE TYPHOÏDE	1 944 140	813	4,19	2,75	0,0
12	GRIPPE	2 179 824	233	4,70	0,79	0,0
13	IRA	5 817 952	1 871	12,54	6,34	0,0
14	MAPI GRAVES	59	2	0,00	0,01	3,4
15	MAPI LEGERES	5 646	1	0,01	0,00	0,0
16	MENINGITE	7 297	549	0,02	1,86	7,5
17	MONKEYPOX	5 740	230	0,01	0,78	4,0
18	PALUDISME CONF	14 330 707	12 122	30,88	41,07	0,1
19	PALUDISME SUSP	20 477 674	8 850	44,13	29,98	0,0
20	PESTE	653	16	0,00	0,05	2,5
21	PFA	3 700	33	0,01	0,11	0,9
22	PNEUMONIE	793 613	684	1,71	2,32	0,1
23	RAGE	400	10	0,00	0,03	2,5
24	ROUGEOLE	146 359	1 846	0,32	6,25	1,3
25	TETANOS MATERNE	45	10	0,00	0,03	22,2
26	TNN	524	236	0,00	0,80	45,0
	TOTAL	46 400 226	29 516	100,00	100,00	0,1

Morbidité et mortalité proportionnelle des Mapepi en 2022



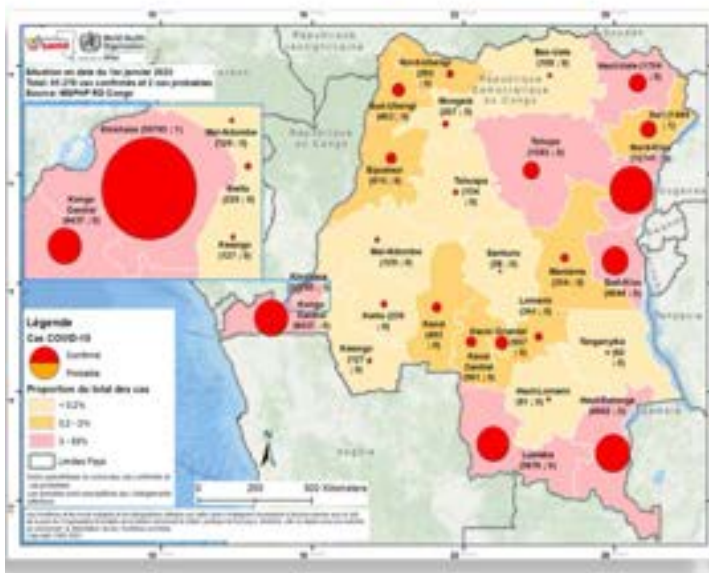
Par rapport aux MAPEPI, le palu (75%) demeure la 1^{ère} cause de la morbidité en RDC suivi des IRA (12%)



Le paludisme, IRA, rougeole, fièvre typhoïde, diarrhée avec déshydratation M5 ont enregistré plus de 2% décès

COVID-19

SITUATION EN DATE DU 1^{ER} JANVIER 2023



- 998 918 tests réalisés
- 84 194 guéris (88,37 %)
- *1 282 PPL infectés (1,35 %)
- 2 995 cas importés
- 95 278 cas confirmés + 2 cas probables
- 1 462 décès (létalité : 1,53 %)
- Sexe ratio H/F : 2/1
- *10 228 251 vaccinés 1^{re} dose
- *7 971 222 complètement vaccinés

- ♦ Au total, 26/26 (100 %) provinces touchées.
- ♦ En terme de cumul depuis le début de l'épidémie, les principaux foyers sont les suivants :
 - Kinshasa : 53,29 %
 - Nord Kivu : 11,27 %
 - Haut Katanga : 7,25 %
 - Kongo Central : 6,75 %
 - Lualaba : 6,26 %

A la SE52 dans la région Africaine de l'OMS, la RDC est : 18^{ème} pays le plus affecté, 26^{ème} partant de létalité.



Défis, objectifs et réalisations en 2022

Défis en Fin 2021

1. Faible Dépistage: pays ayant le moins dépisté, 4 tests pour 10 000 habitants / semaine
2. Faible vaccination: moins de 1% de la cible
3. Prise en charge correcte des cas : Forte létalité (Oxygène, PCI et Qualité de Service) : 1,5 à 4%

Objectifs et Réalisations en 2022

1. Planification (PSNPR – COVID et Vaccination, Stratégie de dépistage) 500 M USD
2. Décentralisation du testing (Formation de 13/16 DPS prioritaire), dotation de GenXpert, Augmentation de capacité de séquençage
3. Surveillance à base communautaire et Recherche Active
4. Dotation de PSA et initiative LOX, dotation en Incinérateurs, Mise en place de Unité de Triage, Exercices de simulation dans 10 DPS, Centre d'excellence, PEC Communautaires de cas
5. Formation des prestataires en PCI, BS&BS, dotation en EPI
6. Vaccination: Vaccinodrome, mode campagne par bloc 26 DPS



COVID-19

RIPOSTE CONTRE LA COVID-19 : LA RDC MARQUE SES DEUX ANS DE LUTTE



La République démocratique du Congo enregistrait son premier cas de COVID-19 il y a de cela deux ans. Le virus a d'abord été signalé à Kinshasa, avant de s'étendre vers les autres villes. À la date du 09 mars 2022, le pays a enregistré 86 410 cas incluant 2 probables et 1. 335 décès dus à la COVID-19, soit une létalité de 1,5%. Au cours de ces deux dernières années, des mesures de santé publique, parmi lesquelles la surveillance, l'amélioration du dépistage, le traitement ainsi que la promotion des mesures barrières ont été essentielles pour contrôler la propagation du virus. La vaccination a également été renforcée pour aider à maîtriser la pandémie.

Pour marquer cette étape, le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbugani Mbanda a salué «la tendance à la baisse de cas de coronavirus rapportés dans le pays, tout en insistant sur «la nécessité de poursuivre la sensibilisation de la population à observer scrupuleusement les gestes barrières afin de se protéger et de se prémunir contre une large propagation de la maladie».

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) continue de soutenir le pays pour renforcer les mesures-clés de la riposte à la pandémie. Ces mesures concernent entre autres la recherche active de cas, le renforcement des capacités de diagnostic, la prise en charge médicale des cas confirmés de COVID-19, le dépistage des comorbidités (hypertension artérielle, diabète, etc.), l'installation de 4 unités de production d'oxygène, dont deux à Kinshasa et deux au Nord-Kivu, l'engagement communautaire, ainsi que l'appui à la vaccination contre la COVID-19. L'Organisation a aussi fourni un appui technique à la coordination nationale de la riposte contre la COVID-19 et a, avec ses partenaires, approvisionné le pays en matériels et équipements médicaux pour lutter contre ce virus.

«Nous avons été en première ligne des efforts pour faire reculer cette pandémie et nous continuons de soutenir tous les efforts que les autorités nationales entreprennent afin de lutter avec efficacité contre la COVID-19 et assurer la sécurité sanitaire de la population», a déclaré le Dr Amédée Prosper Djiguimé, Chargé du Bureau de l'OMS en RDC.

COVID-19

KAMINA : LUTTE CONTRE LA COVID-19 LES MILITAIRES DISENT OUI A LA VACCINATION



L'accélération de la campagne de vaccination contre la Covid-19 sur l'ensemble de l'étendue de la République Démocratique du Congo, afin d'atteindre l'immunité collective, a été l'une des objectifs principaux de la dernière mission officielle d'itinérance de la Vice-ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Mme Véronique KILUMBA NKULU, dans la région du Grand Katanga.

Dans la Ville de Kamina, Chef-lieu de la province du Haut-Lomami, elle a mené une campagne de sensibilisation pour les vaccins contre la COVID-19 auprès des différents corps et composantes de l'administration publique.

Une série de rencontres a été organisée avec les autorités politico-administratives, judiciaires, les parlementaires, les personnels de Santé, les ONG, les leaders communautaires et Chefs religieux, la Task-force de communication provinciale et la jeunesse provinciale.

Au cours de cette séance, Mme Véronique Kilumba a invité les responsables de l'armée de s'impliquer avec détermination et passion patriotique qui sont les leurs dans cette campagne contre la COVID-19.

Elle a insisté sur l'existence de cette maladie qui est une réalité au pays.

D'où il est important de conscientiser à chaque fois les militaires et paramilitaires pour se faire vacciner afin de barrer la route à la propagation de cette pandémie mortelle.

« A l'heure actuelle, la vaccination constitue le moyen le plus efficace de lutte contre la Covid-19. Il a été prouvé scientifiquement que seul le vaccin protège et réduit sensiblement le risque de contamination, d'hospitalisation et de décès dû à cette pandémie », a fait savoir la Vice-ministre de la Santé.

COVID-19

KINSHASA : LUTTE CONTRE LA COVID-19, LA CAMPAGNE DE VACCINATION LANCEE



Les autorités de la ville-province de Kinshasa ont lancé aujourd'hui une nouvelle campagne de masse en vue d'accélérer la vaccination contre le coronavirus, COVID-19, avec notamment la mise en place des équipes mobiles, en plus de quatre vaccinodromes déjà fonctionnels depuis plusieurs semaines. Depuis le début de la vaccination en RDC le 19 avril 2021, le cumul signale un total de 890 363 de personnes vaccinées (1,6%) pour la première dose, dont 553.478 (1,03 %) l'ont été complètement par rapport à la cible attendue de 53,9 millions, selon les chiffres officiels du Programme élargi de vaccination (PEV), communiqués le 07 avril 2022. Pour inverser la tendance, le gouvernement, avec l'appui de ses partenaires, a développé un plan d'accélération de la vaccination contre la COVID-19, allant d'avril à juin 2022 et qui vise à augmenter la cadence de la campagne pour vacciner au moins 11 millions de personnes dans le pays d'ici le mois de juin 2022, et atteindre 10% de la population couverte.

COVID-19

LUTTE CONTRE LA COVID-19 : DON EN FOURNITURES MEDICALES, L'UA SOUTIENT LA RDC



Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbugani, a réceptionné, ce Mercredi 06 avril 2022, un lot important d'équipements et matériels médicaux, don de l'Union Africaine, à travers son organe technique dénommé : CDC Afrique (Centre de Prévention et de lutte contre les Maladies). Ce don a été remis au ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, en présence de la Vice-ministre Véronique Kilumba et de quelques ambassadeurs de l'U.A accrédités en RDC, par Mme Michelle NDIAYE, représentante spéciale du Président de la Commission de l'Union Africaine et Chef du Bureau de Liaison de l'Union Africaine en RDC.

Estimée à 1million 130 mille 448,80 dollars américains, cette donation de CDC Africa, est constituée, notamment de matériels pour le contrôle et la Prévention des infections ainsi que des équipements de laboratoire pouvant permettre à la République Démocratique du Congo de renforcer la lutte contre la pandémie de Covid-19 et les épidémies de la Maladie à Virus Ebola et de la Méningite.

Prenant la parole pour l'occasion, Mme Michelle NDIAYE s'est dite « honorée de procéder, au nom de la Commission de l'Union Africaine et de son Président, à la remise officielle au Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention de la RDC, de ce lot de matériels pour soutenir la lutte contre la pandémie de Covid-19 et les autres épidémies ».

Et de poursuivre : « (...) c'est pour répondre à la tâche que s'est fixée l'Union Africaine à travers son agence spécialisée en santé Publique dénommée « Africa CDC », celle de soutenir les initiatives de santé des Etats membres et de renforcer les capacités de leurs institutions de santé à affronter les menaces, que ce lot d'équipements a été acquis sur fonds propres de l'Union Africaine, dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 et les épidémies ».

Pour sa part, le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbugani, a remercié et salué ce geste de l'Union Africaine à travers son agence spécialisée Africa CDC.

« Au nom du Gouvernement congolais, je tiens à remercier et à féliciter l'Union Africaine, à travers son organe, CDC-AFRICA, pour ce lot que nous recevons aujourd'hui, qui témoigne de l'appui constant de l'Union Africaine à tous les pays membres, particulièrement aujourd'hui à la République Démocratique du Congo.

C'est la continuité des actions menées qui aident notre pays à lutter efficacement contre les pandémies que nous connaissons, surtout celles de la Covid-19 et les autres épidémies. Donc, c'est vraiment avec satisfaction que nous recevons ce lot et nous devons continuer notre collaboration car, cet appui constant de l'Union Africaine, à travers AFRICA-CDC, est important pour notre pays, pour sauver nos populations », s'est félicité le numéro 1 de la Santé en République Démocratique du Congo.

Il convient de souligner que la réception de ce don a eu lieu, à travers une brève cérémonie organisée ce jour devant le bâtiment de l'immeuble du gouvernement, dans la commune de la Gombe.

COVID-19

**COVID19 : RECHERCHES SUR LES TRAITEMENTS TRADITIONNELS
LES EXPERTS (OMS, UA, CDC AFRIQUE) SALUENT LES EFFORTS DE LA RDC**



La mission conjointe du comité consultatif régional d'experts (OMS/CDC Afrique/Commission de l'UA) sur les médicaments issus de la pharmacopée traditionnelle proposés pour le coronavirus, COVID-19 en RDC a salué les efforts du pays en matière de recherches sur les traitements traditionnels du SARS-CoV-2, au terme d'une visite de travail de 11 jours à Kinshasa – du 21 au 31 mars 2022. Les experts ont fait la restitution des résultats de leur mission jeudi 31 mars à Kinshasa, à la fois chez le ministre de la santé publique, hygiène et prévention, puis devant les autres partie-prenantes, en soulignant le «grand intérêt des enseignements tirés de cette visite qui pourraient être utilisés pour améliorer la recherche sur les essais cliniques dans la perspective des prochaines vagues de COVID-19».

COVID-19

COVID-19 : AMELIORATION DANS LA VACCINATION J.J. MBUNGANI RASSURE !



Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani a félicité toutes les parties prenantes à la vaccination contre Covid-19 en RDC. C'était lors de la cérémonie de clôture de la Revue Intra-action de la vaccination contre Covid-19, à Kinshasa.

Pour le patron de la Santé en République Démocratique du Congo, le gouvernement ne ménagera aucun effort afin d'atteindre les objectifs de la vaccination contre Covid-19 en RDC.

« (...) Je tiens à vous remercier sincèrement pour tous les efforts investis pour qu'aujourd'hui, nous puissions disposer d'une voie à suivre et qui nous orientera durant le second semestre de l'année en cours ; les actions identifiées dans cette voie traduisent le souci des uns et des autres à répondre aux préoccupations du pays et de la Communauté internationale, de voir une nette amélioration de la vaccination contre Covid-19 en RDC », a-t-il indiqué.

Le Ministre Mbungani a ému le vœu que les recommandations de ces assises soient rapidement mises en pratique dans le cadre du deuxième plan d'accélération afin d'améliorer la vaccination contre Covid-19.

« (...) J'ai pris note des recommandations que vous avez formulées pour lesquelles j'émetts le vœu de les voir rapidement traduites en deuxième plan d'accélération. Je voudrais vous rassurer, au nom de son Excellence Monsieur le premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde, qu'aucun effort ne sera préservé pour vous accompagner dans l'atteinte des objectifs devant nous permettre de protéger la santé et le bien-être de nos populations ; la seule manière pour nous de répondre à la vision du Chef de l'État, son Excellence Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, dans sa

détermination et son engagement à améliorer la vaccination contre Covid-19 dans notre pays », a renchéri le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention.

C'était également une occasion pour lui de remercier les partenaires techniques et financiers de son Ministère ainsi que toutes les parties prenantes de cette revue.

« À nos partenaires Techniques et Financiers qui nous accompagnent dans la vaccination contre Covid-19, en particulier et dans nos interventions en général, nos profonds remerciements ; aux facilitateurs et aux participants qui sont venus nous accompagner dans cette session de la revue Intra-action, nos remerciements et nos souhaits de bon retour. Nous espérons sur vous pour la mise en œuvre, le suivi et évaluation de ces travaux », a conclu Dr Mbungani Mbanda.



COVID-19

COVID-19 : TEST PCR A L'ENTREE ET SORTIE DE LA RDC ALLEGEMENT DES MESURES POUR LES VACCINES



Vu la stabilité de la situation sanitaire de la pandémie de la COVID-19, le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani, a signé, le 1er octobre 2022, un nouvel Arrêté ministériel N° 1250/CAB/MINSPHP/036/DC/GSK/2022 modifiant et complétant l'arrêté N°1250/Cab/MSHP/002/DC/2021 du 26 AOUT 2021 fixant les normes d'embarquement en République Démocratique du Congo, dans le cadre de la riposte à la Covid-19.

Cet Arrêté stipule en son Article 1er que pour l'accès au territoire national, l'obligation est faite au voyageur de présenter à la frontière une attestation médicale confirmant le résultat COVID-19 négatif réalisé dans le pays d'origine ou de provenance dans les 72 heures ou plus, avant l'entrée. A son arrivée sur le territoire national, le voyageur a l'obligation de passer un test Covid-19 dans les conditions fixées par le Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention.

Toutefois, l'obligation de présenter la preuve d'un test COVID-19 négatif à l'entrée du territoire national est suspendue pour les personnes complètement vaccinées.

Article 2 : Pour toute sortie du territoire national, l'obligation est faite au voyageur de nationalité congolaise ou étrangère, résidant ou ayant séjourné en RDC, de présenter une attestation médicale confirmant le résultat négatif réalisé endéans les 72 heures ou plus avant le voyage, établie par l'INRB ou dans toute autre formation médicale dument

agréée par le ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention.

Toutefois, l'obligation de présenter la preuve d'un test Covid-19 négatif à la sortie du territoire national est aussi suspendue pour toutes les personnes complètement vaccinées.

Article 3 : Pour tout déplacement interprovincial, l'obligation est faite au voyageur de présenter une attestation médicale confirmant le résultat COVID-19 négatif, 14 jours ou plus avant le départ.

Toutefois, s'agissant des voyageurs nationaux, les personnes complètement vaccinées sont exemptées de l'obligation de présenter la preuve d'un test COVID-19 négatif.

En effet, le Secrétaire Général à la Santé Publique, Hygiène et Prévention est chargé de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à partir de sa signature, à savoir : le 1er octobre 2022.

Il faut noter que cet arrêté résulte de la 70ème réunion du Conseil des ministres, présidée par le Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, à la Cité de l'Union Africaine, au cours de laquelle le Gouvernement de la République avait soutenu la proposition du Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention pour l'allègement des mesures anti-Covid-19 pour les voyageurs vaccinés. Et cela au regard de la baisse systématique du taux de propagation du virus en République Démocratique du Congo.

EBOLA

EPIDEMIES DE MVE EN 2022

SITUATION DE L'EPIDEMIE DE LA MVE MBANDAKA

Du 23 avril au 03 Juillet 2022

- Nbre total des cas : 5
- Cas confirmé: 4
- Cas probable: 1
- Nbre décès: 5
- Nbre vivant: 0
- Taux de létalité : 100% ;
- Taux de guérison : 0% ;
- Nbre ZS touchée: 2
 - Mbandaka 3 et Wangata 2
- Nbre AS touchées: 3
 - AS touchées: Libiki (2), Motema Pembe (1) et Mama Balako (2)

SITUATION DE L'EPIDEMIE DE LA MVE BENI

Du 22 aout au 27 septembre 2022

- Nbre total des cas: 1
- Cas confirmé: 1
- Cas probable: 0
- Nbre décès: 1
- Nbre vivant: 0
- Taux de létalité : 100% ;
- Taux de guérison : 0% ;
- Nbre ZS touchée: 1
- Nbre AS touchées: 1
 - AS touchées: Butanuka



EBOLA

EQUATEUR : SYSTEMES DE SANTE POST-EBOLA, J.J MBUNGANI LANCE LE PROJET DE RENFORCEMENT

Décidément, le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani Mbanda, se révèle être un homme de terrain et très engagé dans l'application de la vision du chef de l'Etat. Il vient une fois de plus d'effectuer une descente dans le Congo profond, en se rendant dans la ville de Mbandaka, à la tête d'une délégation de son ministère pour procéder au lancement officiel du projet de réponse multisectorielle post-Ébola dans la province de l'Equateur.

Une cérémonie qui a eu lieu dans la salle des conférences du Gouvernorat de province, en présence du Gouverneur Bobo Boloko, ce samedi 16 avril 2022.

Dans son mot de bienvenue, le Chef de l'Exécutif provincial a notamment salué «l'avènement de ce projet qui tombe à point nommé, visant à renforcer le système de surveillance de la maladie à tous les niveaux de la pyramide sanitaire, prévention et contrôle des infections dans nos milieux hospitaliers car, le système de surveillance des maladies dans la province de l'Equateur est confronté à des défis majeurs, faute des moyens conséquents. (...) Ce projet apporte un nouveau souffle dans la lutte contre les maladies et va améliorer tant soit peu, les indicateurs sanitaires dans la province», a indiqué Bobo Boloko Bolumbu.

Ensuite, les délégués de l'UNICEF, de l'OMS et de la Banque Mondiale ont tour à tour pris la parole pour présenter les grandes lignes de ce projet.

Et de toutes leurs interventions, il a été noté que le projet de réponse multisectorielle post-Ebola dans la province de l'Equateur est issu de deux protocoles d'accords signés entre l'Unité de Gestion du PDSS et l'OMS pour un montant d'environ 4 millions de dollars US et avec l'UNICEF pour un montant de 6 millions de dollars US. Et ce projet servira au renforcement de la surveillance épidémiologique afin de dépister précocement les épidémies et renforcer la prévention et le contrôle des épidémies dans les 18 zones de santé de la province de l'Equateur. Cet appui servira aussi à une bonne résilience après la survenue des épidémies de maladie à virus Ebola.

En outre, ce projet contribuera également à la réduction des Infections Associées aux Soins à travers la construction d'installations d'Eau, d'Hygiène et d'Assainissement dans les Formations Sanitaires, mais aussi dans certaines communautés affectées et à risques.

Et dans son mot de circonstance, le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a d'abord, au nom du Gouvernement de la République, exprimé sa gratitude au Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo qui a accepté et autorisé pour qu'il vienne lancer officiellement les activités de la résilience des populations de l'Equateur, qui ont subi un choc de la survenue de la 11ème épidémie de la maladie à virus Ebola en 2020.

«Les activités que j'ai l'honneur de lancer ce jour, s'inscrivent dans le cadre du financement de la Banque Mondiale, à travers son unité de gestion, le REDISSE IV, qui est un projet régional de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale. Elle couvre un montant d'environ 10 millions de dollars US et sera exécuté par les partenaires traditionnels du ministère de la Santé, 40% par l'OMS pour les aspects de la surveillance épidémiologique dans les zones de santé et 60% par l'UNICEF sur les aspects de la prévention et contrôle

des infections, de l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement dans les mêmes zones.

Toutes les zones de santé de la province de l'Equateur sont concernées, mais aussi certaines zones des provinces voisines, de Mai-ndombe, la Tshuapa, le Sud-Ubangi et la Mongala, pour leur proximité avec l'Equateur.

Selon les accords signés avec les partenaires précités, les activités de la surveillance vont durer 6 mois et celles de la prévention 12 mois, à l'issue desquelles des supervisions tant du niveau central que de la Direction provinciale devront rassurer la mise en œuvre exacte dans les normes et directives du secteur», a expliqué le ministre Jean-Jacques Mbungani Mbanda.

Et de poursuivre : «C'est ici l'occasion pour moi, d'encourager tous les prestataires des systèmes de santé, impliqués dans ces activités ; ils doivent permettre à notre système de devenir plus résilient et s'assurer que la population bénéficiaire répondra à ces activités de routine en bonne forme et continue sur ces efforts et contribuer à son propre développement et à circuler la province tout entière».

Enfin, tout en remerciant, au nom du gouvernement congolais, la Banque Mondiale pour ce financement de l'OMS et de l'UNICEF, qui ont accepté d'accompagner la province de l'Equateur vers les pas de sa résilience post-Ebola, le numéro 1 de la Santé en RDC a mis en garde les parties prenantes contre les actes de détournement ou de mégestion pendant l'exécution dudit projet.

«Point n'est besoin de rappeler que fort du sombre passé vécu à notre province avec le projet PDSS, ayant conduit au retrait dudit projet, celui-ci ne doit plus jamais arriver. Je mets en garde quiconque se permettrait de mal gérer ce financement, il s'attirera la rigueur de la loi», a averti Jean-Jacques Mbungani Mbanda.

Il faut noter qu'après les différentes allocutions, le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, a procédé, devant l'esplanade du bâtiment administratif du gouvernorat de l'Equateur, à la remise symbolique des clés de motos et ambulances aux responsables de la Direction provinciale de la Santé de l'Equateur ainsi qu'à ceux des zones de santé de cette province.

C'est par la visite d'un dépôt où est entreposé le lot de médicaments et équipements médicaux, dotation du gouvernement central, que s'est achevée en beauté, cette grande cérémonie de lancement des activités de la résilience post-Ebola dans la province de l'Equateur

EBOLA



EBOLA

EQUATEUR : EBOLA, J.J MBUNGANI DECLARE LA FIN DE L'EPIDEMIE



Les autorités sanitaires congolaises ont déclaré, lundi dernier, la fin de l'épidémie d'Ebola qui a fait 5 morts dans le nord-ouest de la République démocratique du Congo, où le système de santé est fragilisé par les précédentes flambées.

Cette épidémie avait été déclarée par les autorités sanitaires le 23 avril 2022 à Mbandaka, chef-lieu de la province de l'Equateur. Les cinq cas qui ont été enregistrés sont tous décédés, parmi lesquels deux enfants de 9 et 12 ans. Il s'agit de la troisième flambée épidémique dans la province de l'Equateur depuis 2018.

Après 42 jours de surveillance renforcée sans nouveau cas confirmé, depuis ce dimanche 03 Juillet 2022 et conformément au protocole de l'OMS, je déclare solennellement la fin de la 14ème épidémie de la Maladie à Virus Ebola dans la province de l'Equateur », a déclaré le ministre congolais de la Santé, le Dr Jean - Jacques Mbungani.

En annonçant la fin de l'épidémie devant la presse à Kinshasa, le ministre congolais de la Santé, Jean - Jacques Mbungani a déclaré que « Seules deux Zones de Santé sur les trois que compte la ville de Mbandaka parmi les dix-huit que compte la province ont été affectées.

Trois Aires de Santé sur les 284 de la province ont été touchées ». Il a déclaré que la victoire de la riposte tient « aux acquis de la 11ème épidémie de la MVE, mais également de la résultante de la coopération internationale, à travers nombreux de nos Partenaires pour leur appui technique et financier dans la riposte contre cette épidémie ».

L'écosystème de la province de l'Equateur et de plusieurs autres provinces de la RDC « reste favorable à la survenue ou à la résurgence des épidémies de la maladie à virus Ebola », a ajouté l'autorité.

Au moment où le ministre déclarait la fin de l'épidémie, la RDC continuait à faire face à la pandémie COVID-19 et à d'autres urgences de santé publique (Monkey pox, Rougeole, cholera, ...).

Pour vaincre ces fléaux, « les communautés sont invitées à s'engager aux côtés des personnels de santé, des leaders politiques et religieux », a indiqué le ministre de la Santé.

Malgré la victoire sur la flambée, le ministre a recommandé de « continuer à maintenir les mécanismes d'alerte précoce des maladies sous surveillance au travers le système de surveillance mis en place en vue de détecter rapidement les éventuelles épidémies à venir et riposter promptement et efficacement ».

Il faut « réduire la charge de morbidité et mortalité dans la population telle que le souhaite le chef de l'Etat, à travers sa vision axée sur la Couverture Santé Universelle », a-t-il insisté lors de la conférence.

Le virus se transmet par contact direct avec le sang, liquides organiques et les objets contaminés par une personne atteinte d'Ebola.

EQUATEUR : FIN DE L'EPIDEMIE EBOLA, ALLOCUTION DU PATRON DE LA SANTE PUBLIQUE

Chers Compatriotes,

La République Démocratique du Congo a connu depuis le 23 Avril 2022, une nouvelle épidémie de la Maladie à virus Ébola (MVE), la 14ème de son histoire et la 3ème qui a été déclarée dans la province de l'Equateur.

Cette 14ème épidémie de la MVE a affecté les Zones de Santé de Mbandaka et de Wangata, en pleine ville de Mbandaka avec un système de santé déjà fragilisé par des épidémies antérieures et la pandémie COVID-19.

C'est ici l'occasion de saluer l'accompagnement et l'appui des autorités provinciales à l'équipe de riposte qui a été mise en place.

La mobilité de la population de Mbandaka vers les Zones de Santé voisines (Bikoro, Lilanga Bobangi, Bolomba, ...), et les provinces voisines (Tshuapa, Mongala, Sud Ubangi et Maï Ndombe) ainsi que les pays voisins (République du Congo et République Centrafricaine), a exigé des équipes de riposte, un degré de professionnalisme très pointillé en vue de contenir l'épidémie dans les limites des Zones de Santé de la ville de Mbandaka (Bolenge, Mbandaka et Wangata).

Chers Compatriotes,

Cette riposte à la 14ème épidémie avait aussi focalisé l'attention particulière du Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, qui de nouveau avait chargé le Gouvernement de mobiliser tous les moyens nécessaires en vue d'arrêter celle-ci dans les meilleurs délais. C'est ainsi que sous la supervision directe et coordonnée de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, nous avons, à travers la Direction Générale de Lutte contre la Maladie, déployé sur terrain des Experts afin d'apporter leur soutien technique à l'équipe Provinciale dans la riposte contre cette épidémie.

Chers Compatriotes,

Après 42 jours de surveillance renforcée sans nouveau cas confirmé, depuis ce Dimanche 03 Juillet 2022 et conformément au protocole de l'OMS, je déclare solennellement la fin de la 14ème épidémie de la Maladie à Virus Ébola dans la province de l'Equateur.

Ainsi, je voudrais, au nom du Gouvernement de la République, exprimer toute ma compassion et mes condoléances les plus attristées à toutes les familles qui ont perdu des êtres chers durant cette épidémie.

Chers Compatriotes,

Seules deux Zones de Santé sur les trois que compte la ville de Mbandaka parmi les dix-huit que compte la province ont été affectées. Trois Aires de Santé sur les 284 de la province ont été touchées. Un total de 5 cas parmi lesquels 4 confirmés et 1 probable a été enregistré et dont nous déplorons malheureusement le décès de tous, soit une létalité de 100 %. Signalons cependant, que sur les 2 cas qui ont été admis au Centre de Traitement Ebola (CTE), un seul avait été mis sous traitement spécifique, malheureusement son décès est intervenu quelques heures après le début de sa prise en charge.

Nous regrettons la disparition de tous les cas confirmés au moment où le pays dispose non seulement de l'expertise technique, mais aussi des vaccins et des médicaments contre la Maladie à Virus Ebola. Cette résurgence a eu d'autres particularités à savoir : le cluster des personnes affectées était non vacciné au cours des épidémies antérieures, mais aussi 40 % de personnes affectées étaient des enfants.

Je voudrais profiter de cette opportunité pour remercier particulièrement les autorités politico-administratives de la Province de l'Equateur et de la Division Provinciale de la Santé de l'Equateur, les Experts du Niveau National ainsi que les équipes des zones de santé qui ont œuvré sans relâche, pour atteindre ce résultat.

Aussi, je salue l'engagement des différentes communautés des Zones de Santé de Mbandaka, Wangata et Bolenge ainsi que la collaboration de la population locale avec les équipes de riposte lors de cette épidémie.

La victoire de la riposte tient aussi aux acquis de la 11ème épidémie de la MVE, mais également de la résultante de la coopération internationale, à travers nombreux de nos Partenaires pour leur appui technique et financier dans la réponse à cette épidémie.

Il sied de noter que l'Écosystème de la Province de l'Equateur et de plusieurs autres provinces de la RDC reste favorable à la survenue ou à la résurgence des épidémies de la MVE. C'est ainsi que la fin de cette épidémie doit servir de signal pour que le système de surveillance épidémiologique soit renforcé autour des guéris, dont le pays en compte encore des milliers.

Chers Compatriotes,

Au moment où nous déclarons la fin de cette épidémie, la RDC continue à faire face à la pandémie COVID-19 et à d'autres urgences de santé publique (Monkey pox, Rougeole, cholera, ...). Pour vaincre ces fléaux, les communautés sont invitées à s'engager aux côtés des personnels de santé, des leaders politiques et religieux.

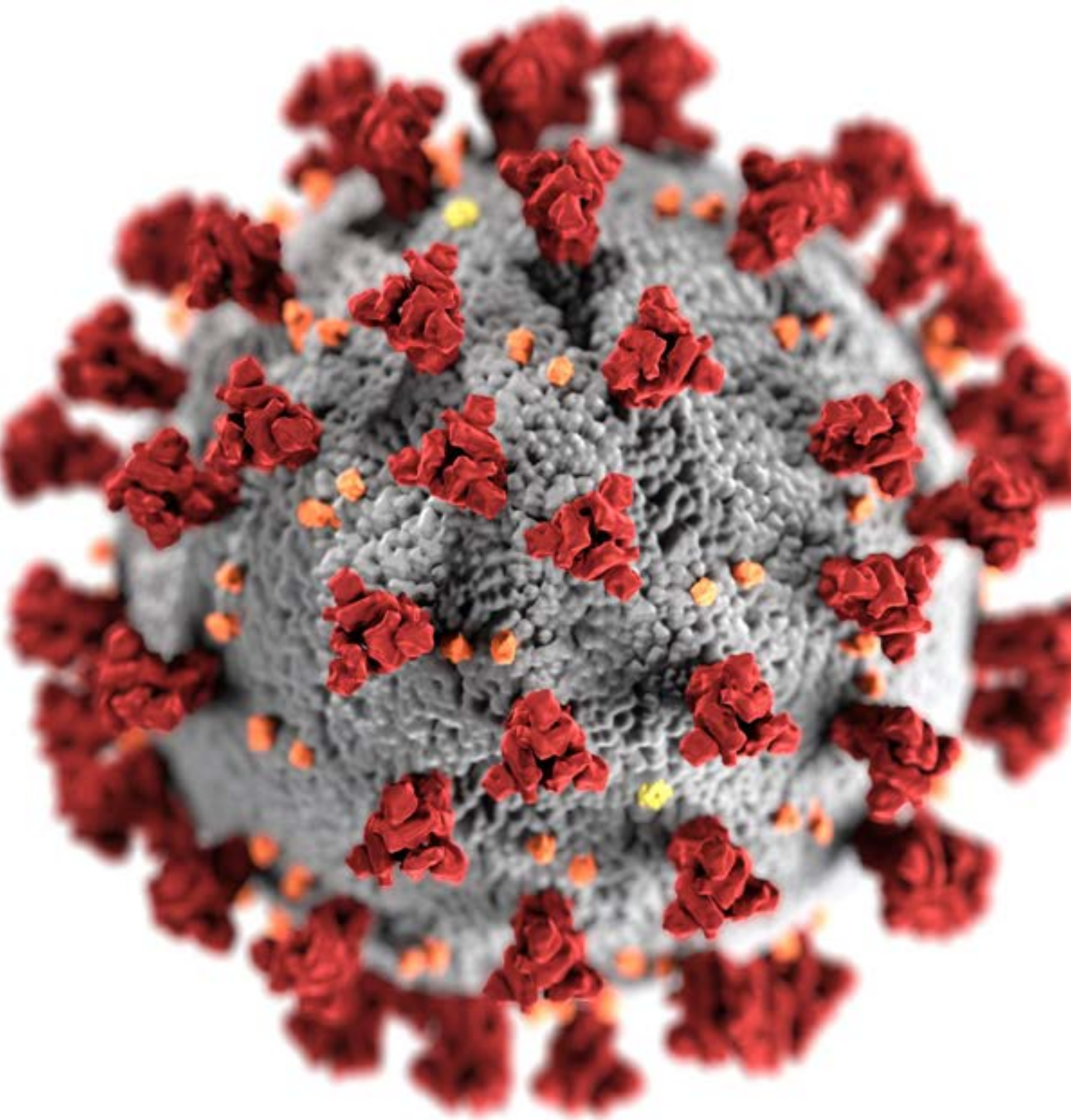
Nous rassurons la population de l'Equateur et des provinces voisines que les activités de résilience que nous avons lancées récemment, vont se poursuivre afin de renforcer le système de santé dans cette partie du Pays.

Au demeurant, il leur est recommandé de continuer à maintenir les mécanismes d'alerte précoce des maladies sous surveillance au travers le système de surveillance mis en place en vue de détecter rapidement les éventuelles épidémies à venir et riposter promptement et efficacement ; pour réduire la charge de morbidité et mortalité dans la population telle que le souhaite le chef de l'Etat, à travers sa vision axée sur la Couverture Santé Universelle.

Que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo ;
Que vive le Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention ;
Je vous remercie.

Fait à Kinshasa, le 04 Juillet 2022

COVID-19





EBOLA

ROUGEOLE

Depuis le mois d'août 2010, la RDC connaît une résurgence des épidémies de rougeole dans presque toutes les provinces du pays.

Rubriques	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022(*)
Cas (agrégés)	5 407	134 041	73 794	87 366	33 711	50 889	22 162	45 165	65 098	311 471	80 450	54 471	146 359
Décès	185	1 652	2 023	1 393	402	565	278	535	901	6045	1193	768	1 846
Létalité	3,4%	1,2%	2,7%	1,6%	1,2%	1,1%	1,3%	1,2%	1,3%	1,9%	1,5%	1,4%	1,3%
Cas investigués	1444	2 443	3 032	2 553	3 133	2 516	2 189	3 319	2 908	5 757	4 429	3 389	6 740
Cas IgM+ Rougeole	187	1079	1 191	811	1009	537	406	659	961	2682	1727	1389	2 852
Cas IgM+ Rubéole (**)	201	296	460	779	854	442	223	688	291	514	913	582	1 412
ZS en épidémie	22	104	124	77	97	45	37	61	100	253	133	106	225

* Semaine 52; ** Le test est réalisé seulement pour les prélèvements négatifs à la rougeole.



Points saillants

2019

Cas : 311 471
Décès : 6 045
Létalité : 1,9%
253 ZS en épidémie

2020

Cas : 80 450
Décès : 1 193
Létalité : 1,5%
126 ZS en épidémie

Etendue de l'épidémie en 2022

26/26 provinces en épidémie
11 ZS en épidémie les 4 dernières semaines
1 ZS en épidémie confirmée à 552 2022

2021

Cas : 55 771
Décès : 783
Létalité : 1,4%
106 ZS en épidémie

2022 (S1-52)

Cas : 146 359
Décès : 1 846
Létalité : 1,3%
Notification dans 137 ZS
225 ZS en épidémie



ROUGEOLE

Resultats riposte contre la rougeole en 2022

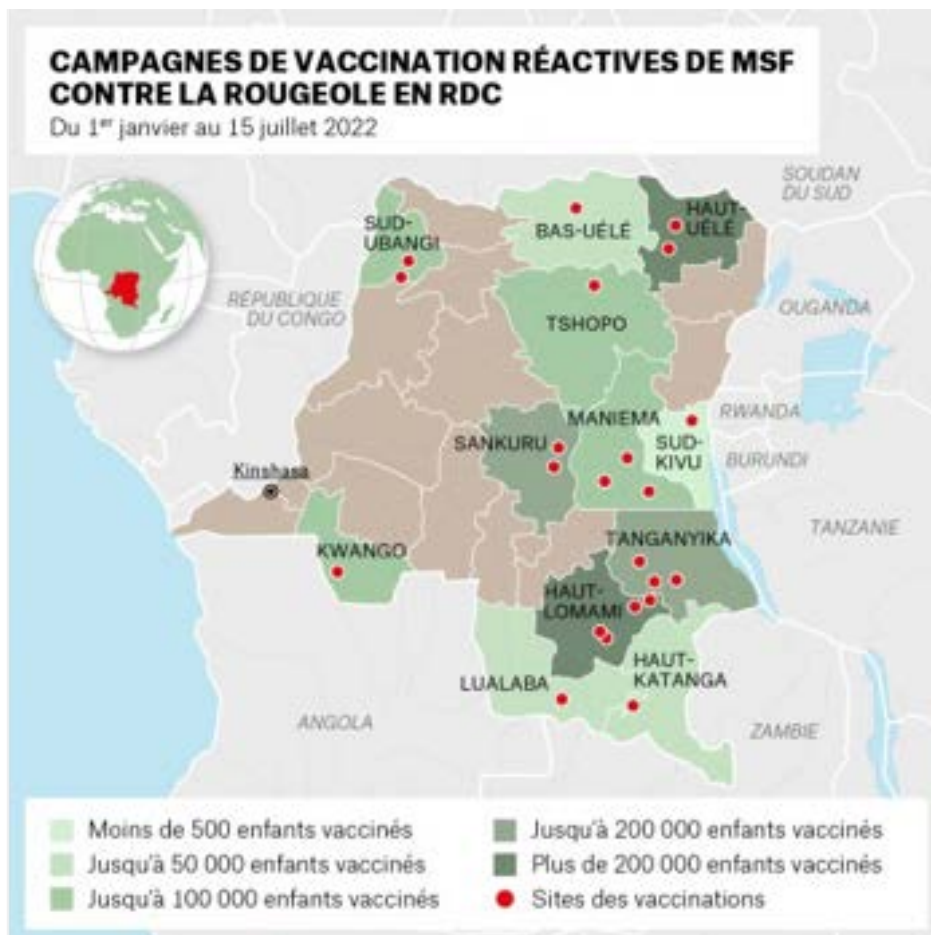
Provinces	Nbre de ZS	Cibles (6-59)	Cibles vaccinées							Total général	Couverture (%)
			6-8 mois	9-11 mois		12-59 mois		Total vaccinés			
				0 dose	1 dose et plus	0 dose	1 dose et plus	0 dose	1 dose et plus		
Sankuru	3	81 548	0	7 556	9 108	43	64 995	7 599	74 103	81 702	100,2%
Maindombe	1	33 427	0	1 834	2 237	28	29 065	1 862	31 302	33 164	99,2%
Kasai Oriental	7	346 603	24 331	5 712	38 737	767	271 506	6 479	334 574	341 053	98,4%
Kongo Central	2	40 519	0	3 005	5 019	1	32 423	3 006	37 442	40 448	99,8%
Mongala	1	57 218	3 622	1 074	8 668	63	46 573	1 137	58 863	60 000	104,9%
Bas Uele	1	26 688	0	1 038	2 109	596	25 631	1 634	27 740	29 374	110,1%
Kinshasa	3	173 641	0	14 197	42 346	2 460	127 452	16 657	169 798	186 455	107,4%
Kwango	1	54 113	3 924	1 452	5 091	3	43 934	1 455	52 949	54 404	100,5%
Sud Kivu	6	256 020	20 937	4 185	35 633	535	198 157	4 720	254 727	259 447	101,3%
Tanganyika	5	287 810	6 793	16 945	40 882	1 326	227 230	18 271	274 905	293 176	101,9%
Kwilu	1	59 021	2 708	657	4 095	0	52 280	657	59 083	59 740	101,2%
Lomami	7	380 660	0	21 935	36 623	41	324 378	21 976	361 001	382 977	100,6%
Haut Katanga	11	536 718	2 893	33 638	95 816	2 044	403 264	35 682	501 973	537 655	100,2%
Équateur	3	63 596	5 012	2 270	8 167	119	46 308	2 389	59 487	61 876	97,3%
Maniema	6	217 653	14 385	5 099	23 133	2 429	165 170	7 528	202 688	210 216	96,6%
Sud Ubangi	11	455 142	29 242	9 743	90 655	1 421	334 427	11 164	454 324	465 488	102,3%
Haut Lomami	1	57 546	3 639	802	5 469	2	47 001	804	56 109	56 913	98,9%
Lualaba	1	25 292	1 267	290	2 225	0	21 308	290	24 800	25 090	99,2%
Tshuapa	2	42 154	1 794	282	4 196	8	34 173	290	40 163	40 453	96,0%
Nord Ubangi	4	115 919	0	10 673	15 362	364	94 187	11 037	109 549	120 586	104,0%
Nord Kivu	1	51 371	2 669	1 010	3 025	31	38 524	1 041	44 218	45 259	88,1%
Totaux	78	3 362 659	123 216	143 397	478 596	12 281	2 627 986	155 678	3 229 798	3 385 476	100,7%

Commentaires: Provinces et ZS n'ayant pas atteint l'objectif de CV (95%):

- Le Nord Kivu et 7 ZS (Nundu, Mumbunda, Kikula, Kindu, Pangi, Samba et Misienene) sur 78 ayant ripostées

ROUGEOLE

RDC FAIT FACE AUX ÉPIDÉMIES DE ROUGEOLE



En République démocratique du Congo, nos équipes sont confrontées à un nombre croissant de cas de rougeole dans plusieurs provinces du pays. Bien que facilement évitable par la vaccination, la rougeole s'avère dangereuse, voire mortelle, particulièrement chez les enfants de moins de cinq ans. Pour les protéger, nos équipes mènent des campagnes de vaccination en urgence.

Selon le ministère de la Santé, de janvier à mi-juin 2022, plus de 68 500 cas suspects et 1002 décès liés à la rougeole ont été signalés en République démocratique du Congo (RDC), soit plus que le nombre total de cas pour l'ensemble de l'année 2021, mais à peine plus de cinq mois. 114 zones de santé ont été déclarées en épidémie dans 24 des 26 provinces du pays.

La résurgence régulière des épidémies de rougeole en RDC s'explique en bonne partie par une couverture vaccinale insuffisante. Les longues distances à parcourir pour se rendre dans un centre de santé et le manque de moyens pour payer le transport, entre autres, découragent de nombreux parents à faire vacciner leurs enfants. L'acheminement des vaccins jusque dans des zones reculées et le maintien de la chaîne de froid pour en assurer une bonne conservation constituent également des défis logistiques de taille. À cela viennent s'ajou-

ter d'autres facteurs, notamment la grève des infirmiers d'août 2021 à février 2022, qui a entraîné la suspension des activités de vaccination de routine dans de nombreux centres de santé. La Covid-19 a aussi limité les déplacements et engendré chez certaines personnes une peur de se rendre dans les structures de santé et de se faire vacciner. Nos équipes d'urgence se déploient pour venir en appui au ministère de la Santé lorsqu'une augmentation rapide des cas est notifiée dans une zone, lorsque les capacités de réponse locales sont limitées ou que l'accès est difficile, par exemple. Depuis le début de l'année, ces équipes ont vacciné plus de 700 000 enfants contre la rougeole dans 10 provinces de la RDC. Outre la vaccination, elles assurent aussi le traitement des enfants malades.

Pour endiguer la progression de la rougeole, il faut intensifier la riposte vaccinale et instaurer une prise en charge gratuite des cas des rougeoles dans les zones déclarées en épidémies par les autorités. Mais il faut aussi prévenir l'apparition de nouvelles épidémies en augmentant la couverture vaccinale. Cela passe notamment par l'accélération de la mise en place de la deuxième dose du vaccin rougeole préconisé par les autorités et le respect des calendriers d'organisation des campagnes de vaccination supplémentaires de masse. L'un des enjeux est de faire en sorte qu'un effort vaccinal de routine soit maintenu même lors de la réponse à d'autres crises et épidémies, comme la Covid-19 et Ebola.

ROUGEOLE

DUNGU : ROUGEOLE - CAMPAGNE DE VACCINATION
PLUS DE 77.000 ENFANTS CIBLES



12 aires de la zone de santé de Dungu dans la province de Haut-Uélé ont bénéficié de la campagne de vaccination dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de la rougeole.

77.850 enfants sont attendus pour cette campagne de vaccination. Le Dr Innocent Awuleri, médecin chef de cette zone de santé a précisé que cette activité va durer cinq jours pour éviter toute propagation.

Il a précisé par la suite que, la situation est alarmante dans ce coin du pays et appelle les parents à amener leurs enfants aux sites de vaccination pour être vaccinés.

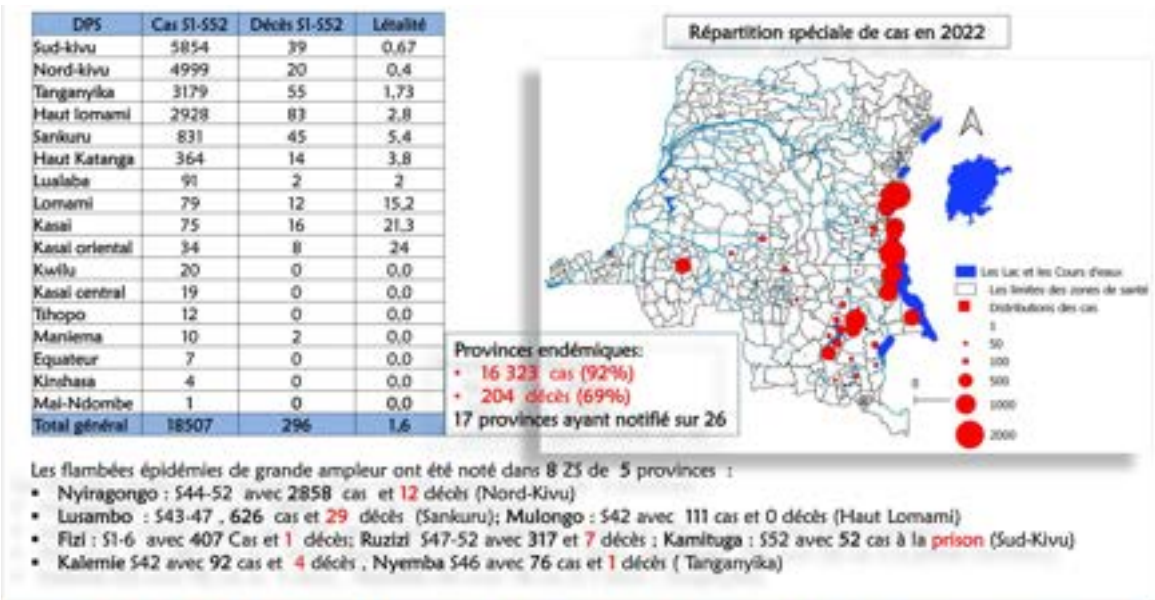
« Nous sommes parmi les zones les plus touchées de la province. La rougeole est une maladie contagieuse et mortelle. La situation est alarmante. C'est ce qui justifie cette campagne de vaccination », a fait savoir Innocent Awuleri.

« Jusqu'à présent, il n'y pas de médicaments pour soigner cette maladie à part le vaccin », a-t-il ajouté.

Notons que cette campagne bénéficie de l'appui de l'ONG Humanitaire Médecins Sans Frontières. En février dernier, près de 200 enfants ont été atteints de la rougeole dans la province du Haut-Uélé.

CHOLERA

Situation épidémiologique du choléra dans les DPS S1-52, 2022



La surveillance biologique en RDC en 2022

DPS	Cas S1 - S52	Nombre d'échantillons analysés	Positifs au V. C.	Taux de positivité	Taux de prélèvement
Sud-kivu	5854	2588	939	36%	45%
Nord-kivu	4999	2777	1056	38%	65%
Tanganyika	3179	556	115	21%	18%
Haut lomami	2928	171	38	22%	6%
Sankuru	831	30	4	13%	4%
Haut Katanga	364	59	17	29%	17%
Lualaba	91	13	6	46%	14%
Lomami	79	1	1	100%	1%
Kasai	75	1	0	0%	1%
Kasai oriental	34	19	8	42%	56%
Kwilu	20	4	0	0%	20%
Kasai central	19	15	0	0%	79%
Tshopo	12	1	0	0%	8%
Maniema	10	0	0	0%	0%
Equateur	7	1	1	0%	14%
Kinshasa	4	2	0	0%	0%
Mai-Ndombe	1	0	0	0%	0%
TOTAL	18 507	6238	2185	35%	36%



CHOLERA

SANKURU : CHOLERA - SOUTIEN POUR LA LUTTE L'UNION EUROPEENNE OCTROIE 300.000 EUROS



Dans le cadre de l'aide humanitaire à la lutte contre l'épidémie de choléra dans la province du Sankuru, l'Union européenne (UE) vient de débloquent près de 300.000 euros en faveur du gouvernement. Selon un communiqué de cette organisation, parvenu à Media Congo Press, ce financement aidera l'Unicef (Organisation des Nations Unies pour l'enfance), à réagir à l'épidémie, tout en améliorant la détection rapide des cas, suivie d'une réaction visant l'éradication de la transmission dans et/ou des ménages touchés.

À travers ce communiqué, l'Union européenne précise que la lutte se passe par un cordon sanitaire, la disposition de kits Wash/choléra, la mise en place de points de réhydratation orale, le contrôle de la qualité de l'eau et le soutien des centres de traitement.

Le même document indique que plus de 118.000 sur les 2.6 millions d'habitants de Sankuru sont touchés ou menacés d'infection, tandis que les cas de choléra augmentent également dans d'autres provinces de la RDC. Ce qui fait qu'à ce jour, l'épidémie a déjà touché 342 personnes et 28 décès sont signalés depuis le mois d'août 2022, représentant un taux de mortalité de 8,2%.

MENINGITE

Depuis plusieurs décennies la RDC enregistre des épidémies de la meningite bactérienne



Actions menées en 2022 et perspectives

Pilier	Actions menées	Problèmes	Perspectives
Surveillance	Investigations des flambées (Banalia/Tshopo, Gombari/Haut-Uélé et Walikale/Nord-Kivu)	Investigations tardives	Implanter 3 nouveaux sites sentinelles Surveillance des séquelles
Laboratoire et prise en charge	Dotation de l'INRB d'une machine PCR (CDC Atlanta) Formation des 12 experts à la réalisation de la PCR Prise en charge des cas	Faible nombre d'échantillons prélevés	Doter 3 autres provinces en machines PCR Former les prestataires Doter en intrants et réactifs de laboratoire Obtenir une dérogation pour la pratique de la PL
Vaccination	Vaccination préventive à Banalia (xx personnes vaccinées)		Possibilité d'introduction du MenAfriVac et du multivalent
CREC	Aucune activité menée en dehors des épidémies		Intensifier la communication sur les risques de la méningite Célébrer la journée internationale de la méningite
Soutien et suivi des personnes affectées	Inexistante		Intégrer le suivi des séquelles dans le programme de la santé mentale

Autres actions menées : Participation du pays à l'atelier pour l'élaboration des plans nationaux stratégiques quinquennal 2023 - 2027 aligné au cadre africain - Vaincre la méningite d'ici 2030 -.

MENINGITE

TSHOPO : **LUTTE CONTRE LA MENINGITE ET LA COVID-19**

UG-PDSS RENFORCE LA ZS DE BANALIA DANS LA PRISE EN CHARGE, LA MOBILITE ET LE TRANSPORT



L'Unité de Gestion du Programme de Développement du Système de Santé, (UG-PDSS), à travers son projet REDISSE IV, dote la province de la Tshopo, de plusieurs tonnes de médicaments, des équipements médicaux, appareils radiophoniques et des matériels roulants notamment des motos et hors-bords afin de lutter contre l'épidémie de méningite dans la zone de santé de Banalia mais aussi contre la pandémie Covid-19.

La remise symbolique a eu lieu à Kisangani, chef-lieu de la province en présence du Chef de l'Exécutif provincial, Maurice Sakapela.

À en croire, Dr Baudouin Makuma, manager du projet Redisse 4, ce don va servir non seulement à la prise en charge de cas mais aussi à la mobilité et au transport des échantillons.

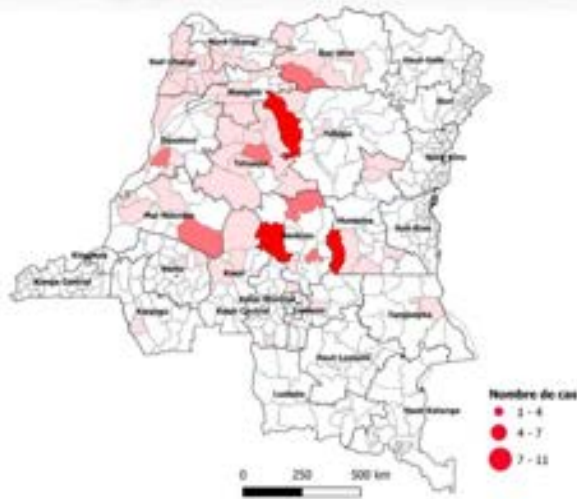
« Pendant cette épidémie, nous avons appuyé les activités à travers les missions de descente de terrain des experts du ministère de la santé au niveau national et provincial. Il y a eu la dotation des médicaments pour la prise en charge des cas, la dotation des motos et hors-bord pour renforcer la mobilité des équipes ainsi que le transport des échantillons et la dotation des appareils radiophoniques afin de faciliter la collecte et la transmission des données et renforcer ainsi la surveillance des maladies dans les aires de santé. Il sied de signaler que le lot de médicaments approvisionnés a servi à la zone de santé de Banalia et aux autres zones de santé de la Tshopo où les cas ont été notifiés et dans les zones de santé de Bas-Uélé touchées », a expliqué Dr Baudouin Makuma.

Pour sa part, le Gouverneur de la Tshopo, Maurice Sakapela a interpellé les utilisateurs de cette dotation à en faire un usage patriotique. Il a également profité de l'occasion pour remercier la Banque Mondiale à travers l'UG-PDSS pour ce geste combien salubre.

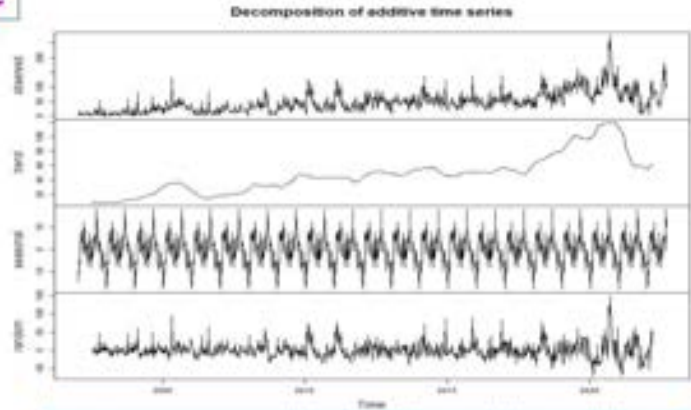
« Je voudrais profiter de cette occasion pour appeler à la conscience des utilisateurs de cette donation à un usage responsable, patriotique. Les engins roulants veulent la maintenance et l'entretien pour que ceux-ci puissent durer le plus longtemps possible. Les médicaments que vous aurez à utiliser doivent aller aux destinataires et cela pour l'intérêt de la communauté. Je réitère les remerciements du gouvernement provincial de la Tshopo, au projet Redisse, et à la Banque Mondiale qui a pu financer ce projet », a déclaré le Gouverneur Maurice Sakapela.

MONKEYPOX

MPX gagne du terrain et tue davantage



- Premier cas humain à Basankusu, un enfant de 9 mois en 1970.
- La maladie continue à se propager et la tendance est à la hausse (16 provinces sur 26).
- IMVANEX chez les personnel de santé dans quatre zones de santé : Bokungu, Mondombe, Wema et Boende par l'équipe de CDC



Paramètres	Phase I	Phase II	Phase III	Phase IV
Population moyenne	72163145	77798743	92781187	10996288
Début Phase	01/01/200	25/06/20	21/03/200	03/08/20
Fin Phase	04	09	08	22
Nbre semaines	131	249	568	232
Nbre Zone de santé	56	98	145	159
Total cas suspects	1427	6059	22264	22537
Total Décès	41	137	417	602
Létalité	2.87	2.26	1.87	2.67
Incidence annualisée/100000 hab.	0.78	1.62	2.1	2.67
Mortalité/1000000 hab.	0.22	0.36	0.41	1.22

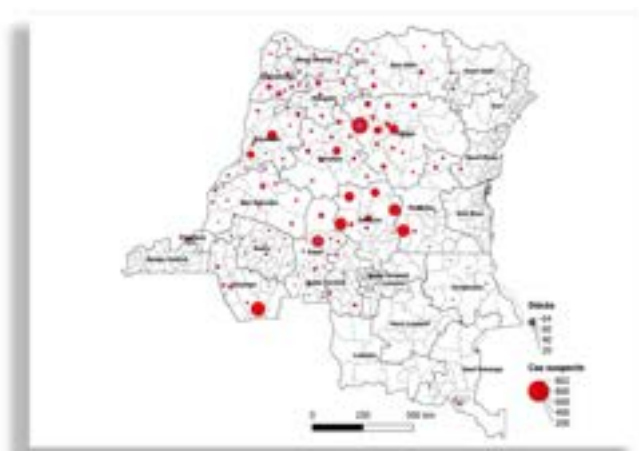


En 2022: 5740 cas et 230 décès (en 2021: 2272 cas et 84 décès).

Tshopo, Sankuru, Kasai, Tshuapa, Maniema et Equateur ont notifié un grand nombre des cas.

Province	Cas	Décès	Létalité
TSHOPO	1018	84	8%
SANKURU	2272	41	2%
KASAI	317	35	11%
TSHUAPA	310	19	6%
MANIEMA	349	12	3%
EQUATEUR	355	10	3%
MONGALA	117	8	7%
SUD-LIBANZI	160	6	4%
MAINDOMBE	132	5	4%
KWANGO	434	3	1%
KWILU	23	3	13%
KINSHASA	16	2	13%
BALUBI	101	1	1%
HAUT-LIELE	20	1	5%
KASAI CENTRAL	44	0	0%
NORD-LIBANZI	42	0	0%
NORD-KIVU	11	0	0%
HAUT-KATANGA	9	0	0%
TANGANYIKA	3	0	0%
ITURI	2	0	0%
KASAI-ORIENTAL	2	0	0%
SUD-KIVU	2	0	0%
LOMAMI	1	0	0%

Spatialisation de Monkeypox en RDC en 2022



La RDC reste le pays endémique où plusieurs foyers sont fonctionnels.

La maladie reste confinée dans la zone forestière de la cuvette centrale de la RDC. Le cycle de la maladie n'est pas encore bien défini



Activités organisées

- Investigation des cas de Monkeypox dans 7 Provinces: Tshuapa, Tshopo, Equateur, Mongala, Mai-Ndombe, Sankuru et Maniema;
- Investigation avec l'équipe mixte (DES, INRB et écologistes) des cas de Monkeypox ;
- Formation régionale sur Monkeypox à l'INRB suivi des mission de suivi de circuit de rapportage de Monkeypox;
- Elaboration du plan de riposte



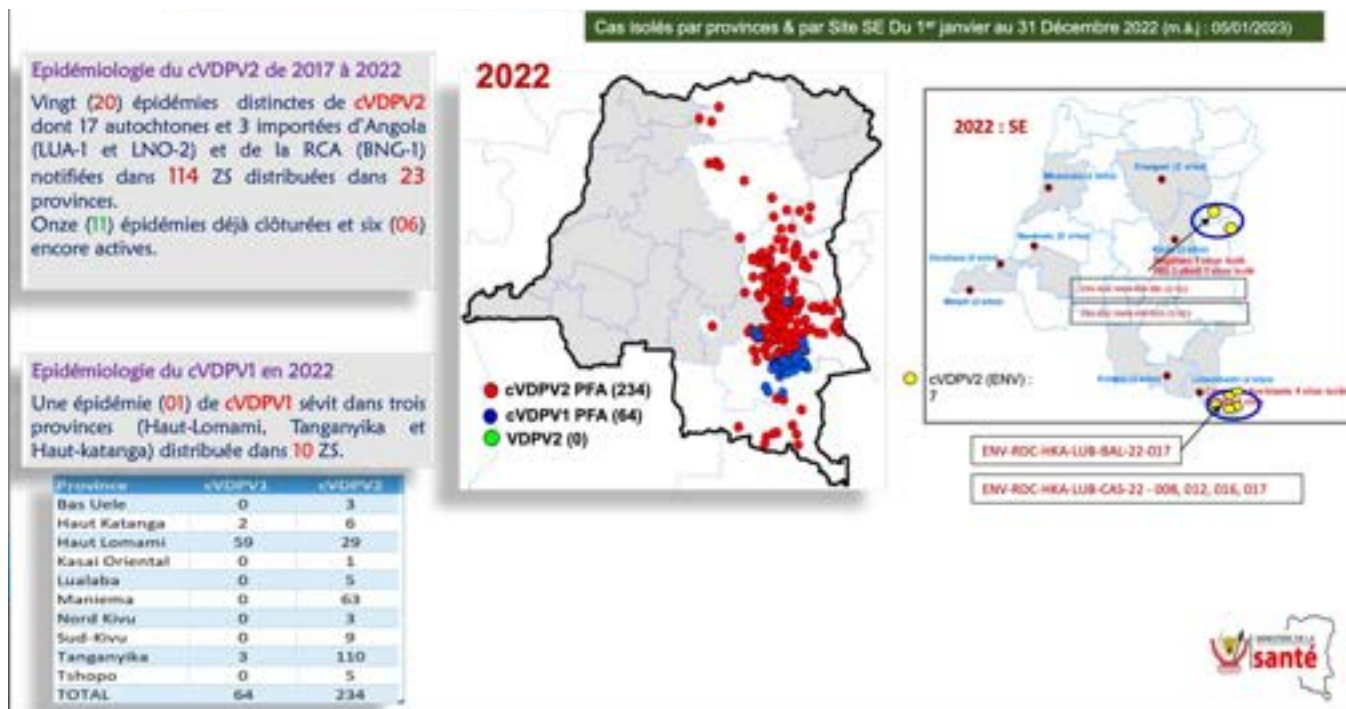
Défis

- La maladie continue à gagner du terrain et l'incidence monte progressivement au fil du temps;
- Homologation du vaccin IMVANEX traîne, aucune information supplémentaire;
- Le cycle de la maladie n'est pas bien connu;
- La surveillance au cas par cas n'est pas opérationnel;
- Le taux de confirmation au laboratoire reste faible;
- Les intrants de prise en charge des cas ou de prélèvement quasi inexistant



POLIOMYÉLITE

Flambées épidémiques de CVDPV1 et CVDPV2



Points saillants de la semaine 52, 2022

- Poliovirus sauvage : 0
- Nouveaux cas de cVDPV1 : 17
- Nouveaux cVDPV2 (cas PFA + eaux usées de SE) : 19
- Nouvelle province affectée par le cVDPV2 : 0
- Nouvelles ZS ou nouveaux sites affectés : 4
- ZS Kambove, Mutshatsha, Mitwaba, Lualaba et Lubunga
- Province/ZS de localisation des nouveaux cas de cVDPV1 :
 - Haut Lomami : Mulongo(2); Kinkondja(1), Mukanga(3), Malemba Nkulu(9)
 - Haut Katanga : Mitwaba(2)
- Province/ZS de localisation des nouveaux cas de cVDPV2 :
 - Haut Katanga : Kambove(1)
 - Haut Lomami : Malemba-Nkulu (2), Kinkondja(1), Kitenge(2), Kabongo(5)
 - Lualaba : Lualaba(1), Mutshatsha(1)
 - Tanganyika : Ankoro (1), Kabalo (1), Kongolo (1), Manono(2)
 - Tshopo : Lubunga (1)
- Isolats PV2 en attente de résultat de séquençage : 47 (28 et 29/12/2022)
- Isolats en instance d'envoi vers NICD : 0

Resultats des AVS en RDC (1/2)

RIPOSTES, DATES DE MEO	Cibles nVPO2 attendues	Cibles nVPO2 vaccinées	Monitoring Indépendant Non vacciné		RESULTATS LQAS	
			Non Ménages (Norme : ≤ 5%)	Ménages (Norme : ≤ 5%)	Nombre de ZI affectonnées	% des ZI rejetées
MNST (7 provinces) R1: 26-28 mai 2022	6 899 819	7 008 689 (101,7%)	3,7%	2,5%	150	24%
MNST (7 provinces) R2: 21 - 23 juillet 2022	6 899 819	7 169 647 (103,9%)	3,2%	2,1%	152	9%
LMA (11 provinces) R1: 10-12 novembre 2022	7 547 535	7 907 899 (104,6%)	2,1%	2,9%	152	20%

MNST (7 provinces) : riposte aux cas de cVDPV2 de MANIEMA, NORD KIVU, SUD KIVU, TANGANYIKA, LOMAMI, SANKURU, TSHOPO

LMA (11 provinces) : riposte aux cas de cVDPV2 de HAUT-KATANGA, HAUT-LOMAMI, BAS-UELE, HAUT UELE, ITURI, MONGALA, NORD-UBANGI, SUD-UBANGI, TSHUAPA, LUJALABA



Resultats des AVS en RDC (2/2)

Notification des cas des maladies à prévention vaccinale

Riposte	PFA	Rougeole	Fièvre Jaune	TNN	MAPI		Ver de Guinée
					Mineures	Grave	
MNST 1	219	2 768	20	13	50	0	0
MNST 2	135	1 882	25	8	212	0	0
LMA	290	398	54	4	859	1	0
Total	644	5 048	99	25	1 121	1	0

Récupération des enfants en PEV de routine lors des AVS Polio

Riposte	BCG	VPI	DTC3	PCV-13/3	Rota3	VAR	VAA	Td2+
MNST 1	28 333	18 896	20 069	19 221	15 489	20 106	19 467	25 203
MNST 2	28 398	19 536	20 305	20 029	16 137	19 751	15 743	29 836
LMA	21 427	19 447	21 273	21 190	18 450	21 749	21 531	21 124
Total	78 158	57 879	61 647	60 440	50 076	61 606	56 741	76 163

Problèmes prioritaires et perspectives

Problèmes prioritaires

1. Persistance des épidémies liées au polio virus circulant de type 2 ;
2. Emergence épidémique du polio virus circulant de type 1 depuis septembre 2022 ;
3. Retard dans l'organisation de la riposte vaccinale ;
4. Financement du Gouvernement central non obtenu en 2022 en faveur des AVS contre la Polio.

Perspectives 2023

- Mise en œuvre du plan stratégique d'arrêt de la co-circulation du VDPV1 et du VDPV2 (*focus sur les trois à haut risque : Tanganyika, Haut-Lomami et Maniema*) ;
- Mise en œuvre de la stratégie post certification.





DREPANOCYTOSE

KINSHASA : LUTTE CONTRE LA DREPANOCYTOSE

D. NYAKERU DECERNE DES DIPLOMES A 121 MEDECINS FORMES



La Première Dame de la République, Denise Nyakeru Tshisekedi, a remis des diplômes à 121 lauréats de la 2ème promotion du diplôme interuniversitaire en drépanocytose au cours d'une cérémonie organisée dans la salle de promotion de l'Université de Kinshasa.

Cheminement d'un cursus offert avec la participation de la K.U. Leuven, l'Université Libre de Bruxelles et l'Université Paris Est Créteil, grâce à l'appui de la Fondation Denise Nyakeru Tshisekedi. Ce diplôme interuniversitaire est une réponse aux écueils relevés dans la prise en charge de la drépanocytose en République démocratique du Congo, en particulier celui portant sur l'insuffisance du personnel formé en la matière

Les heureux lauréats sont désormais outillés dans la prévention, le diagnostic et la prise en charge des drépanocytaires. La Première Dame de la République, qui s'exprimait au nom de sa fondation, les a félicités.

« Aux heureux lauréats, je présente toutes mes sincères félicitations pour avoir accompli ce grand pas qui réduit le gap de connaissance sur la drépanocytose et qui augmente le nombre d'unités dans l'armée déployée dans la lutte sans merci engagée contre cette maladie ».

Consciente des conséquences néfastes de la maladie sur la société, la présidente de la Fondation DNT a appelé, en présence des ministres de la Santé, de la Recherche scientifique et de l'Enseignement supérieur et universitaire, à une implication collective pour barrer la route à la première maladie génétique au monde.

Pour rappel, par des actions d'assistanat et de plaidoyer, Denise Nyakeru Tshisekedi, au travers de sa fondation, a fait de la lutte contre la drépanocytose son cheval de bataille. Elle a notamment soumis en 2020 au gouvernement un plaidoyer pour la lutte contre la drépanocytose en RDC.





A stylized map of the Democratic Republic of Congo (RDC) is centered in the background. The map is rendered in a light teal color and features a network of lines connecting various points across its territory, suggesting a digital or infrastructure network. The overall background is a dark teal gradient.

LA RDC ET LE MONDE





NAIROBI : LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA JEAN-JACQUES MBUNGANI CLOTURE LA REUNION DE CONSULTATION



C'est ce mercredi 13 avril 2022 que s'est clôturée la réunion politique et technique de consultation et de mobilisation en faveur de la lutte contre le VIH/SIDA, tenue à Nairobi, au Kenya.

Ces assises de trois jours ont permis aux participants, notamment de faire des analyses objectives et réalistes sur des questions stratégiques ressenties dans leurs circonscriptions respectives, en vue d'améliorer les interventions de lutte contre le VIH/SIDA.

Les participants, venus des circonscriptions de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ainsi que de l'Afrique Australe et de l'Est, mais aussi des partenaires au développement, ont pris l'engagement de relever plusieurs défis, à savoir :

1. Le dépistage et testing des groupes vulnérables (les populations clés, les enfants vivant avec le VIH, les femmes enceintes, les adolescents et jeunes) ;
2. L'optimisation des prestations différenciées dans la prise en charge des PV-VIH ;
3. La réduction des barrières et obstacles à l'accès aux services VIH et la prise en charge de différentes formes de violences ;
4. Le renforcement de systèmes de santé pour qu'ils deviennent résilients ;
5. L'accroissement des ressources domestiques et la mobilisation des ressources externes, à travers un partenariat efficace ;
6. L'implication du secteur privé (les philanthropes) ;
7. Le renforcement de l'intégration communautaire et l'engagement communautaire dans tous les processus de planification.

Dans son mot de clôture, le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention de la République Démocratique du Congo, Dr Jean-Jacques Mbungani Mbanda, a félicité les participants et partenaires pour leur engagement et implication à contribuer à l'amélioration des interventions du Fonds Mondial du point de vue de qualité des données et des performances réalisées et cela au profit de la population vulnérable, en particulier.

«Je vous exhorte donc à finaliser la feuille de route de ces consultations pour mieux préparer la 7ème conférence de reconstitution des ressources du Fonds Mondial, prévue au 4ème trimestre de cette année à New York», a lancé le ministre Jean-Jacques Mbungani.

RDC – CEEAC : MANDAT DE LA RDC EN SANTE UNE DELEGATION RECUE PAR J.J. MBUNGANI

Le

Ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani a reçu, en son cabinet de travail, une délégation importante de la Communauté Économique des États d'Afrique Centrale (CEEAC), à Kinshasa.

Conduite par le Président de sa commission, l'Ambassadeur Gilberto de Piedade VERISSIMO, cette délégation venue du Gabon, inscrit cette visite autour du mandat du Chef de l'Etat Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo à la tête de la CEEAC dont le thème est la culture, l'éducation et la Santé.

Rappelons que c'est depuis le mois de janvier dernier que Félix-Antoine Tshisekedi a pris les commandes de la présidence tournante de la CEEAC.

Cependant, le Président de la commission de la CEEAC et sa délégation sont venus rencontrer le Ministre congolais de la Santé publique, Hygiène et Prévention pour travailler sur le programme de la mandature de la RDC à la présidence de la Communauté par rapport au domaine de la santé.

Ensemble, l'Ambassadeur Gilberto VERISSIMO et Dr Jean-Jacques MBUNGANI ont étudié les actions que la RDC doit conduire durant cette année 2022, dans la région d'Afrique Centrale.

« Le plus important est la mise en place de l'Organisation de la Santé d'Afrique centrale (OSAC) qui va permettre à la région d'instituer son centre de contrôle des maladies en Afrique centrale. Aujourd'hui, chaque Etat de la région traite ses maladies de manière indépendante. Or, nous avons des maladies transfrontalières dont l'OSAC peut bien s'occuper, avec un protocole de traitement pour une meilleure prise en charge. Donc, la RDC a reçu la mission de conduire la mise en place de cette Institution sanitaire », a souligné le Président de la Commission de la CEEAC.

Confrontée à plusieurs endémies et épidémies, la République Démocratique du Congo pourra ainsi travailler avec l'OSAC pour l'aider à lutter efficacement contre ses maladies endémiques.

« Le Congo-Kinshasa ne doit plus lutter seul contre ses endémies. L'OSAC lui donne l'opportunité afin que les expériences des autres Etats de la région puissent bénéficier aussi à la RDC. Ce mandat du Président Tshisekedi va aider la RDC et les autres pays à s'entraider par rapport au renforcement des systèmes en Afrique centrale », a déclaré l'Ambassadeur Gilberto de Piedade VERISSIMO.

Basée à Libreville, la CEEAC a été créée en octobre 1983 et compte 11 États-membres. Cette communauté regroupe la République démocratique du Congo, l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale, le Rwanda, Sao Tome & Principe et le Tchad.

Cette organisation panafricaine a pour objectif le renforcement de la coopération dans divers domaines entre autres l'industrie, les transports, le commerce, la santé et la culture. Ses priorités pour les cinq prochaines années sont désormais la construction des routes inter-États, la concrétisation du marché commun et la libre circulation des personnes et des biens. La sécurité et la santé dans la région, constituent également les autres priorités de la CEEAC.



KINSHASA : PARTENARIAT RDC-JAPON-UNICEF J.J. MBUNGANI RECOIT LES EQUIPEMENTS DE LA CHAÎNE DE FROID



C'est une grande fierté et une grande responsabilité pour le ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, de réceptionner à ce jour, des équipements de la chaîne de froid dans le cadre du Programme d'appui au renforcement de la réponse à la pandémie de Covid-19 dans la région de l'Afrique de l'ouest et du Centre ». C'est en ces termes que s'est exprimé le Ministre de la Santé Jean-Jacques Mbungani Mbanda, à l'occasion de la cérémonie de réception officielle des équipements de la chaîne de froid pour l'entrepôt de conservation des vaccins et produits de santé de Kinkole dans la commune de la N'sele.

Financé par le gouvernement Japonais en partenariat avec l'UNICEF, ce don destiné au centre de stockage des vaccins s'inscrit dans le cadre de l'appui à la riposte contre Covid-19 en RDC.

Ces équipements sont constitués de 100 réfrigérateurs solaires, 100 congélateurs, 3 chambres froides, 2 groupes électrogènes, 500 glaciers et 1000 porte-vaccins.

Pour le Ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, ce don arrive à point nommé pour améliorer la qualité de la vaccination en RDC.

« Les équipements de la chaîne de froid en bon état de fonctionnement sont indispensables pour garantir la qualité des vaccins tant au niveau national, provincial que local », a-t-il déclaré.

Toutefois, Jean-Jacques Mbungani a appelé les responsables du Programme Élargi de Vaccination (PEV) en particulier et le personnel du ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention en général, de faire bon usage de ces équipements de la chaîne de froid.

Au nom du gouvernement congolais, l'autorité politico-sanitaire a remercié le gouvernement japonais et l'UNICEF pour cet appui qui intervient au bon moment de l'accélération de la vaccination contre la Covid-19 en RDC. Il a saisi l'occasion pour lancer un vibrant appel, une fois de plus, à la population congolaise de se faire vacciner.

« La Covid-19 circule encore partout dans notre pays et dans le monde. Et la vaccination demeure le seul moyen à surmonter cette pandémie. Notre pays s'est fixé, depuis le 1er trimestre de cette année, l'objectif d'accélérer la vaccination contre la Covid-19, avec comme cible, de

vacciner 2,5 millions de personnes par mois », a indiqué le ministre Jean-Jacques Mbungani.

Dans son allocution, le Représentant de l'UNICEF en RDC, a souligné que ce lot important d'équipements de la chaîne de froid, est évalué à 2,5 millions de dollars américains.

Pour Edouard Beigbeder, ce projet vise, en complémentarité avec d'autres initiatives, notamment COVAX et AVAT à soutenir la RDC en vue de renforcer la capacité de la chaîne d'approvisionnement pour le déploiement et la distribution des vaccins COVID à travers le pays.

« Ces équipements qui répondent aux normes de protection de l'environnement permettront d'adresser les faiblesses et assurer un stockage de qualité important de ces nouveaux vaccins et également ceux de la routine », a soutenu le Représentant de l'UNICEF en RDC.

Le Japon attache une grande importance à la sécurité humaine. C'est dans cette optique que le Gouvernement du Japon estime qu'il est nécessaire de conjuguer tous les efforts pour faire face à cette crise sanitaire, en mettant l'accent sur la responsabilité de tous.

« Ce don va permettre d'améliorer la capacité de stockage, de conservation et de distribution des vaccins pour assurer un accès équitable aux populations prioritaires et socialement défavorisées. Il va contribuer à la réduction de la mortalité et de morbidité dues à la COVID-19 grâce à une assistance technique », a martelé l'Ambassadeur du Japon en RDC.

Pour Minami Hiro, cet appui constitue un témoignage éloquent de l'amitié du peuple japonais envers le peuple congolais.

« Le Japon entend réaffirmer sa détermination et son engagement à continuer à soutenir le renforcement du système de santé de la RDC », a-t-il conclu.

Il faut noter que tous ces équipements seront directement acheminés dans 7 provinces ciblées, à savoir : Kinshasa, Nord-Kivu, Ituri, Haut Katanga, Kwilu et Nord Ubangi.

Ces équipements permettent de faciliter l'approvisionnement efficace et efficace des vaccins COVID-19 et des vaccins de routine dans les provinces ciblées du pays.

SEOUL - KINSHASA : RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SANTE CHO JAICHEL CHEZ J.J. MBUNGANI

Quatre projets importants ont été au menu de la rencontre entre le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani et Cho Jaichel, Ambassadeur de la Corée du Sud à Kinshasa.

Il s'agit de la construction d'une station d'épuration d'eau au quartier Lemba Imbu à Kinshasa, la prévention contre les violences basées sur le genre dans la région du Kasai, l'amélioration de la santé mère-enfant ainsi que la lutte contre la malnutrition chronique dans la province de Kwango. Ces projets sont portés et financés par le Gouvernement coréen, à travers KOICA (Agence Coréenne de coopération Internationale) en RDC.

Le ministre de la santé et le diplomate coréen ont également évoqué la question sur la gestion des épidémies et endémies, en mettant un accent particulier sur la pandémie COVID-19.

« (...) C'est depuis 2021, que je suis accrédité comme Ambassadeur en RDC, un pays potentiellement riche. La santé est un domaine où la Corée du Sud a beaucoup investi grâce à sa bonne coopération avec la RDC. Les projets partagés avec le Ministre de la Santé vont permettre à la RDC d'améliorer efficacement son système de santé », a déclaré l'Ambassadeur Cho Jaichel.

De son côté, Dr MBUNGANI a salué la coopération entre le Gouvernement congolais et la République de la Corée du Sud.

« Notre gouvernement est ouvert à tout partenariat avec Seoul. Même en termes de transfert de compétences entre les médecins congolais et coréens », a-t-il soutenu.

Évidemment, le ministre congolais de la Santé a présenté les priorités de son pays dans le secteur de la santé, qui se résument sur deux axes essentiels, à savoir :

-Premièrement, la Couverture santé universelle (CSU) qui vise à offrir un accès aux soins de santé de qualité à tous les congolais sans que celui-ci impacte négativement sur leurs finances et deuxièmement, la lutte contre les épidémies et endémies en RDC.

L'occasion faisant les larrons, le ministre de la Santé a sollicité l'appui

de la Corée pour renforcer le système de santé et mieux permettre son fonctionnement.

« Pour accomplir efficacement notre politique sanitaire, nous avons, notamment besoin de votre partenariat afin de matérialiser la vision du Gouvernement. Nous avons besoin d'un approvisionnement en médicaments de qualité contre les épidémies (Choléra, Poliovirus, Ébola...) qui exigent des laboratoires partout au pays », a renchéri le Ministre de la Santé.

Concernant la gestion de COVID-19, l'autorité politico-sanitaire a démontré à l'Ambassadeur sud-coréen l'engagement de la RDC d'accélérer la campagne de vaccination sur l'ensemble du territoire national.

Pour ce faire, le ministre Jean-Jacques Mbungani appelle la Corée du Sud à appuyer la RDC en termes d'équipements et autres intrants médicaux ainsi que des vaccins pour faire avancer son pays dans cette lutte contre la pandémie mondiale.

« Je remercie la Corée déjà pour tout ce qu'elle apporte à la RDC dans le secteur de la Santé. Nous vous demandons de continuer. Le Congo est confronté à plusieurs défis sanitaires, notamment l'insécurité alimentaire, la prise en charge de la mère-enfant, la lutte contre la violence dans toutes ses formes, les épidémies chroniques et les infrastructures médicales. Actuellement, nous avons surtout besoin des cliniques ambulantes, (ambulances roulantes). Votre contribution est très capitale », a conclu le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention.

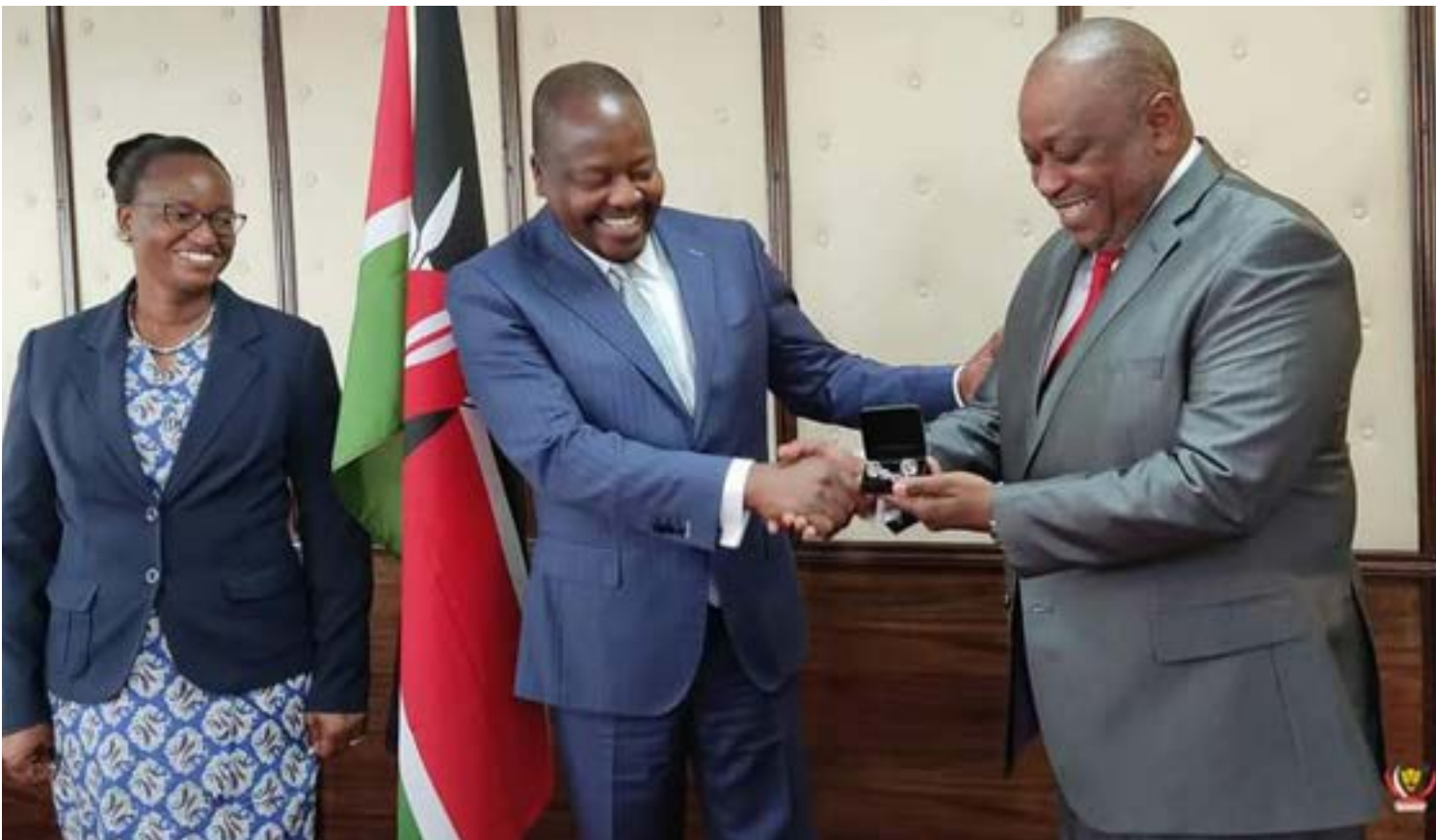
Signalons que le Ministre Jean-Jacques Mbungani a inauguré au mois d'août 2022, le Grand Laboratoire Médical de Lubumbashi qui est réhabilité et équipé grâce au financement du gouvernement coréen, à travers KOICA.

S'inscrivant dans la droite ligne de la Couverture Santé Universelle, la réhabilitation de cet ouvrage médical va assurer la surveillance et le dépistage en temps réel des maladies.



RDC – KENYA : AVANCEES CONTRE LA COVID-19

J.J. MBUNGANI VANTE LA RDC AUPRES DE SON HOMOLOGUE KENYAN



En

marginale de sa mission officielle à Nairobi le 12 avril 2022, le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani Mbanda a eu un tête-à-tête avec son homologue ministre du Kenya, Mutahi Kagwe, dans le cadre d'une visite de courtoisie.

Pendant près d'une demi-heure, les deux personnalités ont discuté sur les avancées significatives de la pandémie Covid-19 en Afrique, mais surtout dans leurs pays respectifs.

Le ministre Kényan de la Santé a félicité son Homologue congolais pour l'intégration de la République Démocratique du Congo au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC).

Le Kenya figure parmi les pays africains qui ont su maîtriser la Covid-19, avec un taux de vaccination de 13%. Comme leçon apprise de cette pandémie, le pays a investi dans le développement des usines de production des vaccins, a annoncé le Ministre Kényan à son Homologue congolais.

Pour sa part, le ministre Jean-Jacques Mbungani Mbanda a félicité son Homologue pour la disponibilité. De même que le Kenya, le ministre Jean-Jacques Mbungani a fait savoir à son interlocuteur que la pandémie Covid-19 a aussi été maîtrisée en RDC. Simplement, le gouvernement est en train de poursuivre avec les efforts de vaccination afin

d'accélérer la campagne pour prémunir davantage la population.

La pandémie a fait un peu moins de dégâts au pays par rapport à d'autres pays Africains et du monde.

Mais au delà de la Covid-19, l'on ne doit pas oublier les autres épidémies et endémies en Afrique, a souligné le Ministre congolais de la Santé.

Et c'est la raison de sa mission à Nairobi, où il séjourne dans le cadre de la réunion de consultation et mobilisation sur le VIH/ SIDA.

Ainsi, a-t-il félicité le président Kényan, Uhuru Kenyatta, pour la contribution de 6 millions de dollars débloquée par son pays en faveur de la lutte contre le VIH/ SIDA.

Par ailleurs, Dr Jean-Jacques MBUNGANI a invité son homologue à poursuivre avec le plaidoyer au niveau international, régional, national, provincial et local pour obtenir un engagement des dirigeants dans l'objectif de l'éradication de cette endémie dans l'horizon 2030.

D'où la nécessité d'unir les efforts au niveau africain afin d'atteindre cet objectif.

Dans cette perspective, les deux ministres se sont convenus de mettre en place leurs équipes techniques afin de participer au processus d'élaboration d'éléments de langage en vue d'avoir une position commune Africaine en matière de santé sur le plan International.

LOME : 72E SESSION DU COMITE REGIONAL DE L'OMS

J.J MBUNGANI PLAIDE POUR LE RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SANTE EN RDC



Le Ministre congolais de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques MBUNGANI MBANDA, a pris part activement à la soixante-douzième (72ème) session du Comité régional de l'Organisation Mondiale de la Santé pour l'Afrique qui s'est tenue à Lomé, au Togo. L'objectif de cette session était, entre autres, d'évaluer et renforcer la mise en œuvre du Plan d'action globale pour la santé mentale 2013-2030 dans la Région africaine de l'OMS.

Les Etats membres ont aussi discuté sur le budget programme 2024-2025 et la prolongation du 13ème programme général de travail 2019-2023. Ils ont aussi évoqué la question relative à la protection contre les risques financiers pour l'instauration de la Couverture Santé Universelle dans la Région africaine de l'OMS.

Toutefois, le Comité régional s'est servi de ce cadre pour réfléchir et étudier la maîtrise de l'élimination et l'éradication intégrée des maladies tropicales et à transmission vectorielle dans la Région.

Dans l'ensemble, toutes les questions possibles sur la gestion et la préservation de la santé humaine et son environnement ont été abordées au cours de cette table ronde.

Plusieurs exposés ont marqué ces assises dont le mot d'ouverture prononcé par le Président togolais Faure Gnassingbé.

Le chef de l'Etat togolais s'est réjoui d'accueillir, pour la première fois de l'histoire, cette rencontre de haute portée internationale dans son pays. De son côté, le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention de la RDC, a décrypté la situation sanitaire de son pays qui est confronté

à la résurgence des épidémies, pandémies et autres maladies chroniques.

Il a aussi défini la politique gouvernementale du pays en matière de santé publique qui est centrée sur deux axes importants, à savoir : la lutte contre les épidémies et la mise en œuvre de la Couverture Santé Universelle.

Son discours a constitué un plaidoyer afin d'aider la RDC à relever les défis et les obstacles contre ces épidémies et pandémie à COVID-19 et à contribuer au renforcement de son système de santé.

Il a également félicité le Président de l'OMS/Afrique pour sa réélection et les prouesses de la Directrice du comité régional pour son brillant rapport présenté lors de cette session.

Le Ministre congolais de la Santé a salué les efforts louables de l'OMS, en ce qui concerne les renforcements de système en Afrique. « Je remercie l'OMS et le bureau régional pour l'appui à la RDC qui surmonte ses obstacles et lutte efficacement contre les épidémies dont le choléra, Ebola, Monkeypox, rougeole, peste... Je viens officiellement informer la résurgence de la 15ème épidémie de la maladie à Virus Ebola dans la région de Beni dans la province du Nord-Kivu. Le gouvernement est en train de s'y mettre pour endiguer à travers les activités de riposte afin de la maîtriser rapidement », a déclaré Dr Jean-Jacques Mbungani. Notons que cette session a été également une occasion pour Dr Matshidiso Moeti, Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique de présenter son rapport annuel sur les activités de l'OMS dans la région africaine.

De ce fait, la Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique a félicité tous les États Membres pour le succès et l'intensité de la 75ème Assemblée mondiale de la Santé et de la 151ème session du Conseil exécutif qui se sont tenues à Genève en mai 2022. Elle a souligné, en effet, l'appel lancé par les États Membres pour un amendement des principaux organes directeurs de l'OMS.

Pour Moeti, la participation active des États Membres a abouti à l'adoption de résolutions et de décisions qui revêtent un intérêt majeur pour la Région africaine.

Cependant, la Directrice régionale a mentionné en particulier la recommandation du Groupe de travail sur le financement durable qui vise à accroître les contributions fixées afin d'atteindre un niveau ambitieux de 50 % du budget de base, les résolutions sur les ressources humaines pour la santé, les amendements au Règlement sanitaire international (RSI, 2005), le renforcement des essais cliniques et la Stratégie mondiale de lutte anti-infectieuse.



USA : 7^E CONFERENCE DE RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FONDS MONDIAL J.J. MBUNGANI A PRIS PART

Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques MBUNGANI MBANDA, a pris part, à l'ouverture de la 7^{ème} conférence de reconstitution des ressources du Fonds Mondial à New-York aux États-Unis.

Cette rencontre internationale réunit la grande communauté des donateurs, les partenaires ainsi que les Etats membres pour l'éradication du VIH/Sida, de la tuberculose et de la malaria.

La septième conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial est l'occasion pour le monde entier de relever les défis et de prendre des mesures audacieuses pour protéger tout le monde, partout, des maladies infectieuses les plus meurtrières.

Organisé sous les auspices du président américain, Joe Biden, ce forum mondial a pour thème : «Lutter pour ce qui compte». Cette réunion a été marquée par plusieurs allocutions prononcées par les dirigeants du Fonds Mondial, du Secrétaire d'État au département de la Santé et Human Service des USA, Xavier Becerra et tant d'autres partenaires.

Les orateurs ont également mis un accent particulier sur les effets néfastes de la Covid-19 ainsi que sur les efforts dans la lutte contre les autres maladies pour lesquelles le Fonds Mondial est contributeur principal.

Dans son speech, le Ministre congolais de la Santé, Dr Jean-Jacques Mbungani, en sa qualité d'administrateur du Fonds Mondial pour la zone Afrique Centrale et de l'Ouest, a fait savoir que sa participation à ce grand forum mondial est une preuve d'engagement du Président de la République Démocratique du Congo, Félix-Antoine Tshisekedi, dans la mobilisation mondiale contre le SIDA, la Malaria et la Tuberculose, dans le pays.

Recueillir au moins un chiffre de 18 milliards de dollars US, est le cap fixé par les Etats membres dans le strict minimum requis pour remettre la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme sur la voie du succès, pour bâtir des systèmes résistants et pérennes pour la santé et renforcer la préparation aux pandémies, et contribuer à un monde plus équitable et mieux protégé contre les menaces futures.

Le Fonds Mondial dépend de l'accompagnement de toutes les parties de la communauté mondiale, du gou-



vernement comme de la société civile.

Selon le Ministre de la Santé, la RDC va contribuer sensiblement à la reconstitution de ses ressources parce que cette organisation contribue fortement à la baisse de la mortalité causée par ses trois maladies infectieuses graves qui sévissent autant en RDC que dans le reste du monde.

«Il est aussi impérieux de lutter pour ce compte. Car ce qui compte c'est l'avenir de l'humanité», dit le patron de la Santé en RDC.

Pour sa part, Xavier Becerra a plaidé pour que les Etats membres et parties prenantes luttent de concert pour un plein engagement contre ces maladies transmissibles qui endeuillent le monde chaque jour. Et ces pathologies touchent particulièrement les personnes vulnérables, dont les enfants et les femmes qui sont considérés comme des populations cibles.

« Les États-Unis monteront au créneau pour aider à l'amélioration des conditions de vie des populations avec un don de 6 milliards de dollars de son gouvernement pour la reconstitution du fonds afin de réduire de 50% l'impact des maladies transmissibles », s'est-il engagé.

Donc, la septième reconstitution des ressources du Fonds mondial est le meilleur moment pour faire bouger les choses. Il s'agit de mettre à profit le pouvoir des partenariats du secteur privé pour éliminer les épidémies de VIH, de tuberculose et de paludisme à l'horizon 2030.



GENEVE : FONDS MONDIAL – RDC

J.J. MBUNGANI POUR LA 7EME CAMPAGNE DE RECONSTITUTION DES RESSOURCES

Les assises de l'Assemblée générale du Fonds Mondial se poursuivent normalement à Genève, en Suisse.

Dans son intervention du jeudi 12 mai 2022, le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbugani Mbanda, en sa qualité d'Administrateur titulaire, Représentant du Fonds Mondial pour la région de l'Afrique centrale et de l'Ouest, a d'abord, salué les efforts déployés par le Secrétariat Exécutif de l'organisation, notamment pour la mise à jour de la mobilisation des ressources et la 7ème campagne de reconstitution de ces mêmes ressources. Des efforts qui visent à s'assurer que les promesses faites lors de la 6ème campagne ont été honorées dans les délais prévus.

«Nous nous engageons à continuer de soutenir la campagne de la 7e reconstitution des ressources, en particulier par une approche régionale unifiée comprenant un plaidoyer de haut niveau, afin que les gouvernements s'engagent pour la 7e campagne de reconstitution des ressources par le moyen d'une campagne bien organisée. Nous soutiendrons également l'effort du Secrétariat en appelant les pays donateurs, représentés dans nos pays, à accroître leurs promesses de dons pour atteindre l'objectif de 18 milliards de dollars », s'est exprimé le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, sous un regard très attentif de l'auditoire.

L'intervention du représentant du Fonds Mondial pour la région de l'Afrique centrale et de l'Ouest, Dr Jean-Jacques Mbugani Mbanda, a été très appréciée par tous les donateurs et pays contributeurs présents dans la salle.

Il sied de noter que l'Assemblée générale du Fonds Mondial est un cadre approprié qui permet à cette organisation d'évaluer avec ses représentants et différents donateurs, le niveau de mise en œuvre des engagements pris par chaque partie en termes de mobilisation des ressources pour l'éradication de la tuberculose, du paludisme et du VIH/SIDA. L'Assemblée générale de Genève est donc la suite logique des assises organisées dernièrement à Nairobi, au Kenya et à Addis Abeba, en Éthiopie.

Rappelons que le Fonds mondial, dans sa branche de lutte contre le VIH/SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, a été créé en 2002 afin de récolter, de gérer et d'investir les fonds de donateurs internationaux pour lutter contre trois des maladies infectieuses les plus mortelles que le monde n'ait jamais connues depuis des décennies.



SUISSE : APPUI A LA VACCINATION EN RDC, LA FONDATION BILL&MELINDA GATES RASSURE J.J MBUNGANI



En mission officielle dans le cadre de l'Assemblée Mondiale de la Santé qui se déroule à Genève, en Suisse, le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention de la République Démocratique du Congo, Dr. Jean-Jacques Mbungani Mbanda, a échangé, ce mardi 24 mai 2022 avec la délégation de la Fondation Bill & Mélinna Gates, conduite par son Président Christopher J. Elias, la délégation a spécifiquement discuté avec le Ministre de la santé en RDC, Jean-Jacques Mbungani Mbanda sur la question de la vaccination de routine et celle contre la Covid-19 en RDC.

Ils ont ainsi évoqué la problématique de la baisse de la couverture vaccinale d'après l'enquête réalisée par l'école de santé publique de Kinshasa (de 53% à 43%), soit une perte de 10%. Et le pays en est donc conscient, surtout qu'il s'agit d'une baisse temporaire, l'impact de la pandémie Covid-19, la grève du personnel de santé qui a duré presque 4 mois et la situation de la survenue récurrente des cas de poliovirus délivrés post-vaccinal. Toutes ces questions ont figuré en bonne position dans cet échange.

Profitant de l'occasion, le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani Mbanda, a, d'abord, remercié la Fondation Bill & Mélinna Gates pour l'appui au Centre des opérations d'urgence contre la Polio (COUP), qui est un dispositif mis en place au Programme Élargi de Vaccination depuis plusieurs années pour aider à apporter une réponse aux épidémies de poliomyélite en RDC.

Pour le ministre Jean-Jacques Mbungani, la situation est réelle. Ces cas de cVDPV2, mais au-delà du fait que le pays s'organise toujours pour réagir contre ces épidémies, la réponse est souvent lente. Toutefois, a souligné le ministre, il y a le plan Mashako 2.0, qui permet de renforcer davantage la vaccination de routine. Tout de même, le pays est conscient qu'il faut voir cette situation de manière globale, c'est -à-dire

la gestion des épidémies de façon générale.

Tout en appréciant les réponses apportées par le ministre Jean-Jacques Mbungani, la fondation Bill & Mélinna Gates a promis de renforcer son financement à Gavi pour accélérer la mise en œuvre du plan Mashako 2. Celui-ci sera élargi à d'autres provinces que les précitées. Il est envisagé également d'introduire le VPH en une seule dose. Cette vaccination pourrait lutter contre 1 des 4 cancers les plus fréquents, dont celui du col de l'utérus chez la femme. L'avantage d'un vaccin à une dose a été prouvé même pour la Covid-19. L'acceptabilité est plus forte avec 1 vaccin en une dose.

Par ailleurs, la RDC est reconnue par la Fondation Bill & Mélinna Gates comme étant un pays exemplaire dans le co-financement pour l'achat des vaccins avec le financement local. Idem pour la vaccination contre le choléra, le pays est considéré exemplaire dans l'utilisation de vaccins pour réduire l'intensité des maladies infectieuses non seulement le choléra, mais aussi la maladie à virus Ebola.

Le ministre de la santé et la Fondation ont convenu sur la nécessité dans les prochains jours :

- D'appuyer et d'étendre la vaccination du plan Mashako 2 à d'autres provinces que les 3 ;
 - D'appuyer et d'étendre le paquet des soins de l'enfant et de la mère ;
 - D'appuyer le pays à lutter contre la Malnutrition ;
 - D'appuyer les Soins de santé primaire, impérieux pour la réussite de la mise en œuvre de la couverture santé universelle, à travers l'accroissement du financement de la Fondation Bill & Mélinna Gates.
- Le ministre Jean-Jacques Mbungani Mbanda va poursuivre les échanges avec la Fondation Bill & Mélinna Gates jusqu'à l'aboutissement du processus de financement et de la mise en œuvre du plan Mashako 2.

GENEVE : REDUCTION DU FARDEAU DE LA COVID-19, L'OMS FELICITE J.J MBUNGANI



Invité à prendre part à la 75^{ème} session de l'Assemblée générale de l'Organisation Mondiale de la Santé à Genève, en Suisse, le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention de la République Démocratique du Congo, Dr Jean-Jacques Mbungani Mbanda, multiplie des contacts fructueux avec les différents organismes et partenaires du secteur de la santé.

Ce mercredi 25 mai 2022, le patron de la Santé Publique, Hygiène et Prévention de la RDC a rencontré la Directrice Régionale de l'OMS, Dr Moeti. Leurs discussions ont porté notamment sur la gestion efficace de la pandémie de Covid-19, de l'épidémie à virus Ebola ainsi que de beaucoup d'autres épidémies qui touchent la RDC.

Pour la Directrice régionale de l'OMS, la RDC demeure un pays prioritaire pour son organisation.

Ce faisant, l'OMS reconnaît et félicite la RDC pour tous les efforts fournis pour réduire le fardeau de la pandémie de Covid-19, même si plusieurs défis restent à relever, comme la nécessité d'accroître et d'étendre la Couverture vaccinale contre la Covid-19 dans le pays.

Par ailleurs, l'OMS se réjouit du leadership de la RDC dans la gestion de l'épidémie de la Maladie à Virus Ebola qui sévit actuellement à Mbandaka, Chef-lieu de la province de l'Equateur. Pour l'interlocutrice du ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, cette gestion responsable de l'épidémie de la maladie à virus Ebola par les autorités congolaises démontre que le pays a suffisamment d'expertise et de capacités dans la préparation et la riposte contre Ebola, au regard du nombre réduit de cas enregistrés.

Pour sa part, le Ministre de la santé Jean-Jacques Mbungani Mbanda a réaffirmé le plaidoyer qu'il ne cesse de mener pour le plein appui technique et financier de l'OMS pour non seulement la mise en œuvre de la Couverture Santé Universelle, mais aussi pour le renforcement du bureau pays de l'OMS avec plus de cadres nationaux à déployer également dans les Provinces.

COOPERATION RDC-FRANCE : EN MISSION OFFICIELLE EN FRANCE, JEAN-JACQUES MBUNGANI HONORE PAR LE MAIRE DE MONTPELLIER



La

ville de Montpellier, en France, a une longue culture internationale. C'est ainsi que son Maire, Mickaël Delafosse, a accueilli chaleureusement le ministre congolais de la Santé, en visite dans cette ville. Accompagné de ses hôtes, responsables du groupe INOVIE, Dr Jean-Jacques Mbungani a échangé avec l'homme d'Etat français, très fier du rayonnement de sa ville à travers le Groupe Biomédical INOVIE.

Les deux responsables politiques ont partagé leur perception de la coopération entre leurs deux pays (la France et la RDC) dans le domaine de la santé. Le maire a présenté Montpellier comme un centre d'excellence ayant la plus vieille faculté de Médecine du monde et s'est dit également très fier d'avoir accueilli le ministre de la Santé de la RDC, Dr Jean-Jacques Mbungani, après avoir été honoré de la visite, bien avant, du Dr Denis Mukwenge.

La situation de la RDC a aussi été au menu des discussions entre les deux personnalités. Occasion pour le numéro un de la ville héraultaise de s'informer sur la mise en œuvre de la Couverture Santé Universelle auprès du ministre Mbungani.

Le Maire de Montpellier dit comprendre la difficulté qui émaille la réalisation de cet ambitieux programme social, un programme qui a pris 60 ans à la France pour être opérationnel dans le modèle actuel.

Quant à lui, le ministre congolais de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a indiqué à son interlocuteur de la municipalité de Montpellier que la RDC a ouvert ses portes à toutes les initiatives qui permettront de relever les défis du bien-être de sa population. C'est la raison d'être de sa visite au plateau technique d'analyse Biomédicale de INOVIE Internationale, pour se rassurer que l'offre de cette entreprise est à la hauteur des attentes du peuple congolais.



AVANCEES





Dr J.J. Muyembe : « La Covid-19 n'est plus un problème de santé publique en RDC pour le moment »

Actuellement la pandémie de la Covid-19 ne constitue plus un problème de santé publique en République Démocratique du Congo. Cette affirmation est du coordinateur du secrétariat technique de la riposte face à la pandémie de Covid-19 en RDC, le Docteur Jean-Jacques Muyembe. A l'en croire, c'est grâce à l'amélioration du taux de vaccination et de l'observance des gestes barrières. Le virologue congolais a affirmé que la situation relative à la Covid-19 est sous contrôle.



Il y a une accalmie sur toute l'étendue de notre pays et je peux même dire que la situation est vraiment sous contrôle, covid-19 pour le moment n'est plus un problème de santé publique dans notre pays. Quand vous parlez de la vaccination, c'est également une bonne nouvelle dans ce sens que le nombre de vaccinés ne fait qu'augmenter et donc la population congolaise a pris conscience de la façon d'éviter la Covid-19 et cet engagement de la population a fait que l'immunité collective dans l'ensemble de la population est très forte maintenant ce qui veut dire que le virus circule difficilement et ça c'est vraiment une bonne nouvelle pour nous et si ça continue comme

ça, nous pouvons dire que la pandémie est maintenant dans le passé », a-t-il fait savoir au cours de sa conférence hebdomadaire, mercredi 13 octobre dernier à Kinshasa.

Dans sa communication lors de la dernière réunion du conseil des ministres, le ministre de la santé publique, hygiène et prévention, Jean-Jacques Mbungani, avait présenté la situation de la Covid-19 sur l'ensemble du territoire national qui reste maîtrisée avec une létalité tournant autour de 1,5%.

ÉBOLA MAITRISÉ EN RDC



Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Jean-Jacques Mbugani, a déclaré, après 42 jours de surveillance renforcée sans nouveau cas confirmé, et selon le protocole de l'OMS, la fin de la 15^{ème} épidémie de la maladie à Virus Ebola à Beni, dans la province du Nord Kivu, en République démocratique du Congo, qui n'aura duré qu'un mois et douze jours.

En effet, c'est depuis le 16 août 2022 que la maladie à Virus Ebola avait ressurgi dans cette partie du pays. Cette épidémie, la 15^{ème} en RDC, quatrième dans la province du Nord-Kivu et la troisième dans la ville de Beni, est survenue seulement 8 mois après la précédente dans la même contrée.

La riposte a été organisée dans un contexte de l'état de siège décrété depuis le 6 mai 2021. Elle a bénéficié d'un accompagnement et un appui des autorités politico-militaires dans la mise en œuvre des activités.

Les acquis de précédentes épidémies et l'accompagnement de la province et du niveau national ; l'expertise des équipes locales, et leur professionnalisme ont permis de contenir l'épidémie dans les limites de l'aire de santé de Butanuka, dans la zone de santé de Beni.

Il faut rappeler qu'au cours de cette épidémie, seule une aire de santé sur les 22 que compte la zone de santé de Beni a été affectée suite à un décès d'une femme de 46 ans à l'Hôpital Général de Référence de Beni, après 23 jours d'hospitalisation pour détresse respiratoire.

Un prélèvement buccal a été effectué et a été confirmé positif au virus Ebola par l'Institut national de recherche biomédicale (INRB). Le séquençage a révélé qu'il s'agissait d'une souche persistante liée à la 10^{ème} épidémie.

SANTE – FONCTION PUBLIQUE : HARMONISATION DE L'ENVELOPPE SALARIALE :

FELIX TSHISEKEDI REALISE SES PROMESSES, MBUNGANI ET LIHAU S'APPLIQUENT

Très attendus, notamment par les agents et fonctionnaires de l'État du secteur de la Santé, les travaux de l'Harmonisation de l'enveloppe salariale et de l'alignement à la prime de risques des médecins, infirmiers, administratifs et autres professionnels de la Santé œuvrant dans les services publics de l'État en République Démocratique du Congo ont été lancés, ce samedi 18 juin 2022 au Village Venus, à Bibwa dans la commune de la Nsele, à Kinshasa. C'est Jean-Pierre LIHAU, Vice-Premier Ministre, Ministre de la Fonction publique, Modernisation de l'administration et Innovation du Service public qui a procédé au lancement officiel de ces assises organisées par le Gouvernement de la république sous le leadership du Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi.



La cérémonie d'ouverture de cet atelier a été marquée par la présence des ministres de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani Mbanda, du Budget, Aimé BOJI, des vice-ministres de la Santé Publique et de celui du budget, des délégués syndicaux du secteur de la Santé ainsi que des Secrétaires généraux de l'administration publique.

Dans son adresse, Jean-Pierre LIHAU a rappelé l'importance du secteur de la Santé et la détermination du gouvernement à améliorer les conditions sociales des professionnels de santé en RDC.

« (...)L'heure est venue de se regarder dans les yeux, afin de lever des options idoines pour aller de l'avant, en tenant compte des paramètres socioéconomiques et budgétaires de notre Pays. J'ai une pensée particulière aux Professionnels de santé qui se trouvent dans la partie Est de notre pays, qui malgré l'agression de l'ennemi, se lèvent chaque jour avec dévouement pour travailler et sauver des vies. Ce qui prouve l'importance du secteur de la santé et dans ce sens, rien ne passe avant la santé dans la vie. Le gouvernement est, donc, déterminé à réduire les inégalités et injustices sociales dans ledit secteur, considéré comme prioritaire», a souligné le patron de la fonction publique. De son côté, le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention,

Dr Jean-Jacques Mbungani, a dans son mot de circonstance, rappelé que l'heure n'est plus aux discours, mais plutôt aux actions concrètes pour l'amélioration des conditions sociales des professionnels de santé, à travers le dialogue social entre gouvernement et banc syndical.

« (...) Je suis ravi et heureux de constater que vous avez tous répondu à l'invitation qui vous avez été adressée. Il vous souviendra que c'est sous le leadership du Président de la République, chef de l'État, son Excellence Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, que les acteurs-clés du Ministère en charge de la fonction publique, en étroite collaboration avec le ministère de la santé publique, Hygiène et Prévention, et du budget et des finances, ainsi que le banc syndical, se réunissent encore une fois dans ce cadre de "Bibwa" pour mettre ensemble leur savoir-faire en vue de répondre à une des préoccupations majeures des professionnels de Santé, à savoir : l'alignement à la prime de risques au troisième trimestre de l'année 2022 », a soutenu le ministre Mbungani.

Le ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention fonde beaucoup d'espoirs en ce cadre de concertation interministérielle permanent qui sera redynamisé davantage immédiatement à l'issue de ces assises pour renforcer le dialogue dans le secteur de la santé.

« Je suis persuadé qu'un partenariat fort, sincère et transparent dans le cadre de la commission interministérielle permanent, permettra de contribuer significativement au renforcement du système national de santé en RDC dans la perspective de l'accélération des progrès vers la Couverture santé universelle, vision chère au Chef de l'État », a-t-il martelé.

Le patron de la Santé en RDC a saisi également cette occasion pour rappeler quelques statistiques en termes d'avancées enregistrées dans le cadre du partenariat entre le gouvernement et le banc syndical.

Il convient de relever que sur 7.723 médecins répertoriés dans le fichier « Bibwa », 6.017 ont été alignés à la prime de risques avant le démarrage de ces travaux et seulement 1.706 médecins sont restés en attente d'alignement.

10.292 agents des autres catégories professionnels ont été alignés à la prime des risques.

« Ces chiffres constituent un signal fort que le gouvernement dirigé par Son Excellence Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE, Premier Ministre, ne ménage aucun effort pour l'amélioration des conditions sociales des professionnels de santé. Le protocole d'accord signé entre le banc syndical et le gouvernement pour les différentes catégories professionnelles est en cours de mise en œuvre et à la satisfaction des toutes les parties. Je suis heureux que tout le monde est sorti gagnant de ces rencontres régulières entre le Gouvernement de la République et le banc syndical grâce à une méthodologie que nous avons tous adoptée et qui fait aujourd'hui ses preuves d'efficacité, à savoir ; le dialogue social et de la négociation»,



a conclu le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention.

Prenant la parole au nom du banc syndical, le professeur John Senga Lwamba, a indiqué que les présentes assises de Bibwa, ont non seulement le mérite de rendre opérationnelles les structures de la commission interministérielle, mais aussi d'évaluer la mise en œuvre de l'accord du 3 août 2021, conclu entre le gouvernement et le syndicat de médecins et l'accord du 20 janvier 2022 signé entre l'État et le banc syndical des professionnels et administratifs de la santé.

«Pour cette raison, les agents des services publics de la santé souhaitent vivement que cette commission serve de cadre de suivi et de mise en œuvre de tous les engagements pris dans lesdits accords», a-t-il renchéri.

Signalons que cet atelier est subdivisé en cinq sous-commissions avec des thématiques spécifiques et va se clôturer le mardi 21 juin 2022.

TSHOPO
PLUSIEURS INDICATEURS DE SANTE SE SONT AMELIORES



Le

chef de Division provinciale de la santé (DPS)/Tshopo, Francis Baelongandi Folo, confirme que plusieurs indicateurs de santé s'étaient améliorés au premier semestre de l'année 2022. « Comparativement à l'année passée, il y a beaucoup d'indicateurs qui ont commencé à prendre une bonne tendance », a-t-il déclaré à Kisangani. C'était lors de l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du plan d'action opérationnel 2022 des zones de santé de la province de la Tshopo.

Cependant, indique-t-il, certaines zones de santé éprouvent d'énormes difficultés : « Autour de ces indicateurs-là, il y a quand-même certaines zones de santé qui n'ont pas bien fonctionné, par exemple la référence

des cas. Il est sensé que si un malade est suivi au niveau d'un centre de santé, si au niveau du centre, il est dépassé, il doit être renvoyé vers un hôpital qui est censé le prendre en charge. Cette activité-là n'a pas bien marché. Si l'on prend aussi le cas de prise en charge de césariennes. Le taux d'exécution de césariennes est très faible... Si nous regardons au niveau de la province, on est en train de dénombrer de plus en plus des cas de complications post-obstétricales. »

Même indice du côté de la vaccination, où les choses sont en train de bien évoluer. Toutefois, il déplore la recrudescence de la rougeole au niveau de la province mais aussi la rupture en intrants, de prise en charge de paludisme, de VIH par endroit, mais aussi de tout autre médicament dont les structures ont besoin.

Par ailleurs, au sujet de la résurgence de la polio dans la zone de santé de Basoko, le Chef de division fait savoir qu'un seul cas a été confirmé sur un échantillon d'une trentaine de cas suspects.

RETOMBEES DES NEGOCIATIONS DE BIBWA

Plus de 2000 nouveaux médecins mécanisés et alignés à la prime de risque

1

1. ALONGABONI NGANDODOY FLORIBERT 861250	50. KABAMBA MWAMBA 861719
2. BAZIKA KENDA HERITIER 1 312 559	51. NGLUZA MANYANDHU 1436600
3. MAKALU KANDAMBA 1313270	52. MAKAYANGA MASUDI MARIO 718709
4. DONDO MAPAPA CHRISTIAN 861575	53. KASHOBO BAGYOYOLA 602245
5. IBONGI MUKULU PAULIN 861657	54. MODOLA BOLONGO MARCEL 862560
6. LONKONGI IYOMA DIDDYNCE 862184	55. LUAMBA MUANGE AURELIE 602590
7. MUNDEKE KALUNGA CALEB 862727	56. FINISI MULOMBO JEAN CLAUDE 602424
8. ITOMBA LOFALO BIENVENU 619589	57. KIZANGA LUMBALA DELILLE 602565
9. LOMBO LATO BERTRAND 603885	58. KINGOMA NYEMBO EMILE 602545
10. TEHEPEAGEBA MOBANGO 1483588	59. KIBAYA MONDEKE GUY 862025
11. KAZADI TSHIPUT 780137	60. LOPAKA LODI DJAMBA DANIEL 862188
12. EONGA ISAAKA FELIX 861609	61. ABEDITHO LEMINGOM GISELE 1441958
13. ORIPALE NGEMETU TRESOR 863098	62. THONEN DJAKERNG'A FRANÇOIS 863216
14. ATANZI ALASE JOSEPH 861285	63. ATAKI ANITA FIDELE 861284
15. LISIMO ABWA HILLAIRE 862164	64. KYUNGU WA NUMBI JACQUES 977243
16. ATIYABU ITEKU DIEU DONNE 861287	65. LULENDO WETO ERIC 862222
17. YANGAKELE SANZA TE PENDO EDDY 862315	66. MBOKO BATUYISILA ALAIN 862478
18. EBWA LIPULA DIDIER 861587	67. KUMBAYOTE KANGONINGBA 673955
19. MABONDA NDATE FÉLICIEN 616637	68. FAIDA KAHWA LUC 861617
20. KUMUGO NGASYAN EDHER 617727	69. SOBONGO BOPETEKI AIMÉ 618489
21. KATOKA FUANDA MARIE JEANNE 861971	70. BOLA LOBOTA GUSTAVE 861440
22. EKOMBE LOWALA YANNICK 738944	71. AWALA ASEA CHRISTINE 861290
23. NSAMPANGA ANZUK LYDIE 1238685	72. BANGOBEE KOBINAMA SAMUEL 861347
24. TSOMBO MUKANU ROBERT 1238802	73. ALONGA LOKOMBE JULES 861249
25. KAMABU MUHINDO ROBERT 861825	74. BAPAKA WELE POPY 861356
26. ABEDI MALIRO PAPI 977004	75. BOMBO BELAMBELE THIERRY 861450
27. KABWE KAZADI DIDIER 602468	76. MBALE LUKANDO JANVIER 862439
28. BIKARI MAMBUSHI PITSHOU 861392	77. KAMBALE MUNYAMBETHE JEROME 861843
29. KHONDE PHOBA BERTHE 977191	78. NZUVA NZONDERO ELIZABETH 611674
30. BIANKADI NDUDI JUNIOR 977034	79. BUKASA MUAMBA FABRICE 1394017
31. BAZOLA BAZOLA GIRESSÉ 1396062	80. BASILUA NTUADI JULES 977027
32. NIGANGA KIVIRA GASTON 602341	81. TSUNGANI TSALA ROGER 1132977
33. EKOKO LAMA 611432	82. BABAKA BWEYA FRANCK 977014
34. KABAMBA TSHIMBALANGA ERIC 861720	83. MIANDABU KAZADI FELYTANCE 862537
35. BEYA BULULU TIMOTHEE 861382	84. KAVURA KAJ BIBICHE 977179
36. INGOLE BOTULU POPY 861694	85. LUBIBA SISIKILA SISCO 977255
37. ILUNGA KABEYA BARTHELEMY 861678	86. LELO MATONA PHILIPPE 977245
38. BOPE MINGA JEAN PIERRE 861465	87. KUTUDISA NSIMBA CHRISTIAN 977233
39. BILOLO KALOMBO JOEL 861400	88. MOKONO NLEMVO THIERRY 888763
40. KANDA MUTSHIPAYI JEEF 861866	89. BADIAMBILA MULUMBA JOSUÉ 861298
41. NZAU MBADU MATOKO DON JOSE 713360	90. MUSOYA MUNGEDI SYLVIE 862766
42. CHUY KALOMBOLA DIDIER 602419	91. KUMBATULU SINGBA PASCAL 862116
43. MAKANGU PASHI 862299	92. KATABUKA BAGUMA POPY 861960
44. KONDO MALAKA FRANCINE 862093	93. MBO KASOMBA JUSTIN 862475
45. MBANZA ISARI POPY 862443	94. BULAMBO WILONDIA VALENTIN 602193
46. BABA SENKER 861294	95. NTSHOMBELA NGAYAU HENRI 630705
47. MBANA MANIATA FILS 862441	96. LUMIAMBUDILA MABUMBU BIENVENU 1394604
48. MANGITUKULU NSOKI JEAN BOSCO 862343	
49. KALIMA MUTOMBO 861798	97. DINZEYI NSIAMINI JACQUES 977072

Le Vice-premier ministre en charge de la Fonction publique Jean-Pierre Lihau vient de publier la liste de 1.000 médecins mécanisés. Ces médecins seront dorénavant alignés sur les listings de paie et sur les primes de risques.

Cette mécanisation est la matérialisation des accords signés entre le Gouvernement et le banc syndical des médecins aux termes des négociations tenues à Bibwa.

A l'issue des négociations, les syndicats des médecins avaient obtenu l'alignement à la prime de risques de tous les médecins constituant le reste du fichier de Bibwa, soit 1.741 dont 1.674 à aligner et 67 proposés pour le remplacement des doublons au quatrième trimestre de l'année 2022. Un quota additionnel pour les omis et les nouveaux affectés ont été également ajouté au mois d'octobre 2022, notamment un quota spécial de 2200 médecins dont une centaine pour les FARDC qui s'élève à 211 après certification de l'ordre des médecins.

RÉHABILITATION PROFONDE EN COURS DE PLUS DE 176 FORMATIONS SANITAIRES

Appui technique et financier de la
Banque Mondiale à travers le Projet de
Développement du Système de Santé ■ ■ ■ ■ ■





**MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE
HYGIENE ET PREVENTION**



MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,
HYGIENE ET PREVENTION
SECRETARIAT GENERAL
UNITE DE GESTION DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT
DU SYSTEME DE SANTE
UG-PDSS



**LA BANQUE
MONDIALE**

1 RÉHABILITATION PROFONDE FORMATIONS SANITAIRES

Le Gouvernement Congolais et la Banque Mondiale, à travers l'UG-PDSS/PUARP-COVID19, renforcent le système de santé de la RDC en améliorant la prise en charge des malades souffrant d'insuffisance respiratoire

Depuis le dernier trimestre 2021, le PDSS a conduit des investissements au niveau des formations sanitaires dans le cadre de l'amélioration de la qualité des soins offerts avec l'appui technique des EUPs (Entité d'Utilité Publique). Des travaux de réhabilitation des infrastructures ont été initiés et le processus d'acquisition des matériels. Pour la réhabilitation des infrastructures, un total de 175 formations sanitaires ont été ciblées soit pour la réhabilitation profonde. Au 31 décembre 2022, 35 formations sanitaires sont achevées dont 17 dans la Province du Sud-Ubangi. Pour les autres chantiers, il est prévu que les travaux s'achèvent entre le 31 janvier et le 30 avril 2023. Investir de manière efficace dans le secteur de la santé est une réponse au défi d'amélioration de l'offre de services et soins pour la réussite de la Couverture Sanitaire Universelle en RDC

**175 formations
sanitaires en
réhabilitation
profonde en
RDC**



APERÇU SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES RÉHABILITATIONS DES FOSSA DANS LES PROVINCES CIBLES DU PDSS

PROVINCE	NOMBRE DES FOSSA CIBLEES	TRAVAUX ACHEVES AU 31/12/22	TRAVAUX EN COURS
KINSHASA	14	0	14
NORD KIVU	33	0	33
TSHUAPA	14	2	12
SUD-UBANGI	28	17	11
MONGALA	32	16	16
HAUT KATANGA	12	0	12
LUALABA	9	0	9
HAUT LOMAMI	11	0	11
KWANGO	16	0	16
MAINDOMBE	6	0	6
TOTAL	6	0	6

PROGRAMME

HOSPITAL GENERAL DE REFERENCE D'OTO



AVANT



Inauguré par
son Excellence,
Dr Jean-Benoît
MOUNGANI, Ministre
de la Santé



CONSTRUCTION DE CENTRES DE VACCINATION

Vidéo par Son Excellence, Dr Jean-Jacques MOUNGANI, ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention



AVANT



RENTRE EN SERVICE DES CENTRES DE VACCINATION



PROGRAMME

PROVINCE DE LA TSHUJARA

HOSPITAL GENERAL DE REFERENCE DE DOONDE





CENTRE DE SANTE MARIE LOUISE I



PROGRAMME

2

DEPUIS JANVIER 2021, NOUS ASSURONS LA GRATUITE DE L'ACCOUCHEMENT



2000

STRUCTURES DE
SANTÉ APPLIQUÉES

+250K

ACCOUCHEMENTS
PAR TRIMESTRE
SUBVENTIONNÉS



11 Provinces appuyées

Costing pour le subventionnement de la gratuité des accouchements dans les 11 provinces

N°	DPS	Total Acc Eutocique	Total Eutocique Costing \$	Total acc dystocique	Total dystocique Costing \$	total nbre césariennes	Total Césariennes Costing \$	Total accouchement costing \$
1	TSHUAPA	43335	667200	2407	71467	2407	246456	985123
2	HAUT LOMAMI	92824	1077464	5157	125077	5157	471130	1673671
3	KWANGO	46043	669524	2558	84262	2558	259976	1013762
4	LUALABA	55155	700935	3064	74340	3064	271932	1047207
5	NORD KIVU	64703	1196234	3595	161953	3595	499675	1857862
6	MANIEMA	25227	194406	1401	38869	1401	126778	360053
7	KINSHASA	78918	923750	4384	109737	4384	411516	1445003
8	MAI NDOMBE	40108	599321	2228	61127	2228	201476	861924
9	MONGALA	53657	795348	2981	86015	2981	269338	1150701
10	SUD UBANGI	63067	869252	3504	83299	3504	302904	1255455
11	HAUT KATANGA	36315	537679	2017	195092	2017	51888	784659
	TOTAL	599350	8231113	33297	1091238	33297	3113069	12435420

1) Le Costing est élaboré sur base des projections du nombre d'accouchements et du ticket modérateur à payer par l'accouchée après négociation du tarif forfaitaire

2) Il prend également en compte le financement croisé entre certaines prestations au sein des FOSA dans le cadre de l'achat stratégique. Ce qui réduit le coût de remboursement



3 REHABILITATION DU LABORATOIRE MEDICALE DE BUNIA EN COURS



MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE,
HYGIÈNE ET PRÉVENTION
UGANDA
UG-PDSS



LA BANQUE
MONDIALE





Lancement de la 1ère usine de production d'oxygène !

Une sur huit des usines de production d'oxygène à été inauguré à Kinshasa le 18 Mai 2023. Construite grâce au financement de la Banque Mondiale. Ce ouvrage médical a été officiellement remis, à l'Hôpital Général de Référence de Kinshasa (ex-Mama Yemo). C'est au cours d'une grande cérémonie présidée par le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbugani, en présence du Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Projet de Développement du Système de santé (UG-PDSS), Dominique Baabo, du représentant de la Banque Mondiale, ainsi que d'autres partenaires et personnalités.



Avec honneur, le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbugani, a présidé la cérémonie de remise officielle des usines de production d'oxygène à l'Hôpital Général de Référence de Kinshasa (ex-Mama Yemo). Cette usine, financée par la Banque Mondiale, est la première d'une série de huit usines de production d'oxygène qui seront construites dans le cadre du projet de développement du système de santé (UG-PDSS) à Kinshasa.

4 APPUI A LA VACCINATION

La pandémie de la Covid-19 a paralysé l'humanité et diverses activités de celle-ci. Sachant cette maladie n'avait pas encore un protocole précis pour la soigner et une riposte établie pour l'éradiquer, les conventions sanitaires avaient opté pour les mesures barrières : la distanciation physique, le port

de masque chirurgical, le lavement des mains, la salutation par coude, le confinement, la quarantaine et autres. Actuellement avec l'avancée des différentes recherches, l'Organisation Mondiale de la Santé a approuvé l'importance de la vaccination afin de se protéger et de protéger les autres.

1

Approvisionnement du Programme Élargi de Vaccination (PEV) en vaccins anti-covid-19 et intrants

Achat de dix millions (10 000 000) de doses du vaccin Johnson & Johnson à travers notre partenaire de mise en œuvre Unicef. Un montant de 89 515 966 USD a été alloué à cette activité. Tous les vaccins sont déjà reçus au pays et distribués dans les différentes provinces

2

Acquisition des matériels et équipements de la chaîne de froid

Fourniture au PEV des matériels et équipements de la chaîne de froid pour un montant de 43 846 344,59 USD. Ce matériel et équipements comprennent entre autres des réfrigérateurs (3 134), congélateurs solaires (289) chambres froides avec accessoires (14), équipements systèmes solaires pour chambres froide (12), des groupes électrogènes 25 Kva (50), des porte-vaccins (10 000), des glacières (2 000), des moniteurs de température Log Tags (15 000), etc. Une partie de ce matériel et équipements (porte-vaccins, réfrigérateurs, log tags) est déjà en place tandis qu'une autre partie est encore sous douane ou sous commande.



3

Aménagement du Hub de Lubumbashi

Pour conserver les vaccins et autres intrants, de même que pour la formation en matière de vaccination, un grand dépôt pour desservir la partie sud-est du pays est en construction à Lubumbashi dans le Haut-Katanga. Un montant de 6 006 00 USD a été affecté à cette activité à travers notre partenaire de mise en œuvre.

5 ACHAT DE SERVICE

Achat stratégique pour 43 services de santé

Le programme a financé l'achat de 43 services de santé essentiels pour les populations vulnérables. Ces services sont destinés à améliorer la qualité des soins de santé et à réduire les inégalités d'accès aux services de santé. Les services achetés incluent des médicaments, des dispositifs médicaux, des équipements, des fournitures et des services de conseil et de formation. L'achat stratégique a permis de garantir la disponibilité et l'accès à ces services essentiels pour les populations vulnérables.

14 920 036.56 USD pour assurer l'achat stratégique dans les FOSA en 2022



Le programme a financé l'achat de 43 services de santé essentiels pour les populations vulnérables. Ces services sont destinés à améliorer la qualité des soins de santé et à réduire les inégalités d'accès aux services de santé. Les services achetés incluent des médicaments, des dispositifs médicaux, des équipements, des fournitures et des services de conseil et de formation. L'achat stratégique a permis de garantir la disponibilité et l'accès à ces services essentiels pour les populations vulnérables.



MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE,
HYGIÈNE ET PRÉVENTION
UG-PDSS
UNITE GÉNÉRAL DE PROTECTION SOCIALE
ET DE DÉVELOPPEMENT



LA BANQUE
MONDIALE

Permettre à la population de
dépenser moins d'argent pour
accéder aux soins

Consultation
médicale
500 fc



PMNS & PAM

Les activités menées par le PAM :

124 000 bénéficiaires (24 800 ménages) recevront les transferts monétaires pendant 6 mois.



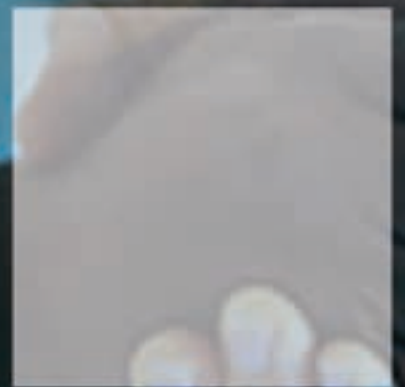
Distribution du cash transfer

L'UG-PDSS avec le financement PMNS (Projet du Gouvernement financé par la Banque Mondiale, a signé le PAM pour apporter une réponse urgente à la crise alimentaire en renforçant la résilience alimentaire des ménages vulnérables dans cinq zones de sante au Kasai et au Kasai Central.

La distribution du cash a debuté dans le territoire de Dibanda au Kasai-Central où 901 ménages regroupant 3 villages ont pu bénéficier de ce cash, ce qui constitue un complément au kits agricoles distribués récemment par la FAO.



PARTENAIRE





ECHOS DU TERRAIN

Bulletin Trimestriel N°4
Décembre 2022



Matinée de plaidoyer auprès des parlementaires nationaux sur la vaccination



Le samedi 15 octobre 2022, dans l'hémicycle du Palais du Peuple, s'est tenu la matinée parlementaire pour obtenir un engagement ferme des politiques et d'augmenter la ligne budgétaire en faveur de la vaccination.

Réunissant des députés, sénateurs et autorités nationales sanitaires, cette matinée a permis d'éveiller la conscience des politiques sur les défis de la vaccination, où plus de 40% d'enfants congolais sont exposés aux maladies évitables par la vaccination, et de leur apport dans la sécurisation du financement durable en faveur de la vaccination et l'éradication de la polio.

Lors de cette matinée organisée avec l'appui technique et financier de VillageReach, l'ONG PATH sous le leadership du Programme Elargi de Vaccination (PEV), les autorités politiques ont compris l'importance du respect des engagements de la Déclaration de Kinshasa, qui vise à augmenter la contribution financière du gouvernement national en faveur de la vaccination, afin de réduire la morbi-mortalité des enfants de 0-11 mois dû aux maladies évitables par la vaccination.

Atelier de reconfiguration du réseau de transport des produits de santé par drones



Après plus de 2 ans d'opération de la solution Drone pour la Santé, VillageReach dans la poursuite de sa mission d'améliorer les prestations de soins de santé pour atteindre tout le monde, a organisé du 11 au 13 octobre 2022, l'atelier de reconfiguration du réseau de transport des produits de santé par drone de l'Equateur à Kinshasa. Chapeauté par le Ministre de l'Industrie, en l'absence de son homologue de la santé, cet atelier a été marqué par une implication marquante des divers Directeurs des programmes du Ministère de la santé (le PNSR, le PNLT et le PEV), les professeurs de l'Ecole de Santé Publique de Kinshasa et de l'Autorité de l'Aviation Civile (AAC) que tous les experts ont ensemble apporté des recommandations clés pour le transport des produits de santé par drone. Au-delà de l'expansion du réseau de l'Equateur, 5 autres provinces ont été retenue pour une éventuelle extension de la distribution des produits de santé par drone dont le Haut-Lomami, Mai-Ndombe, Maniema et Tanganyika.

Drones pour la Santé en chiffres

Drones Phase 2 Equateur : Résultats		30 Dec 2020 – 23 Dec 2022
<p>4,408 vols en 344 jours</p> <p>1,683 livraisons de produits dans les deux sens</p>	<p>40 aires de santé</p> <p>approvisionnés en intrants de vaccination</p>	
<p>1,966 heures de vol</p> <p>198,158 km dans l'air (2-6 drones)</p>	<p>1,661 kg (volume 6,791 L) distribués</p> <p>vaccins + échantillons, rapports + médicaments, EPI</p>	
<p>112,995 personnes</p> <p>ont bénéficié des produits transportés par drone</p>	<p>295,143 doses de vaccins*</p>	
<p>363 échantillons</p> <p>79 résultats tests (5 positifs)</p> <p>309 rapports + 4 commandes</p> <p>15,328 cartes de vaccination + 100 fiches de pointage</p> <p>485 EPI pour COVID-19</p> <p>14 plaquettes + 16 ampoules de médicaments</p> <p>102 kits de prélèvement – échantillons + 23 autres produits</p> <p><small>* Autres produits transportés par route</small></p>		

Une note circulaire pour l'amélioration des investissements dans la chaîne d'approvisionnement en RDC



Le vendredi 7 octobre 2022 a été marqué par la signature d'une note circulaire par le Secrétaire Général à la santé. Cette note circulaire porte sur l'alignement des partenaires techniques et financiers (PTF) impliqués dans les investissements dans la chaîne d'approvisionnement (CA) en médicaments et autres produits de santé pour améliorer la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

Avec l'appui technique de VillageReach, le PNAM accompagne les programmes spécialisés (PNSR, PNLS, PNLP, PNLT et PRONANUT) et les divisions provinciales de la santé (DPS) de Kinshasa, Tshopo, Haut-Katanga et Kongo Central dans l'organisation de leur revues d'investissements dans la chaîne d'approvisionnement.

Cette note circulaire vise à renforcer la coordination des interventions des partenaires suivant les pratiques identifiées dans la charte de la revue des investissements et l'accompagnement des programmes spécialisés et leurs coordinations provinciales dans toutes les DPS dans la mise en œuvre effective de la charte de la revue des investissements dans la chaîne d'approvisionnement en médicaments et autres produits de santé pour définir les priorités de la chaîne d'approvisionnement.

En route vers l'éradication de la polio



Les ateliers de reconfiguration de circuits de transport des échantillons polio, ont permis de détecter les goulots d'étranglement et proposés des actions pour la réduction du délai de transport des échantillons polio du niveau opérationnel (Aires de Santé, établissement de soins et Zone de Santé) vers le niveau national (INRB) à 72h.

L'intégration des transporteurs privés dans la chaîne logistique de transport des échantillons polio et aux suivis quotidiens par téléphone pendant le transport des échantillons polio dans les provinces de Mai-Ndombe, Equateur, Lualaba, Haut-Lomami, Tanganyika, Haut Katanga et Sankuru a contribué à écourter significativement de 6 jours le transport des échantillons polio du niveau opérationnel jusqu'à l'INRB, avec un total de 740 échantillons transportés pendant les trois premiers mois de mise en œuvre du projet.

C'est ainsi que VillageReach contribue significativement à l'éradication de la polio, grâce au nouveau circuit redynamisé du transport des échantillons et l'intégration des transporteurs privés.

Transport d'échantillon Polio en images



Ces images retracent le circuit de transport d'échantillon Polio dans une ZS



Ces images retracent le circuit de transport d'échantillon Polio de l'aéroport à l'INRB

Formation du personnel VillageReach RDC sur la mobilisation de ressources



Lors de sa toute première visite en RDC, la Directrice chargée de la mobilisation de ressources, Jennifer Crouch, a organisé une séance de renforcement de capacité du personnel local à ce sujet le vendredi 4 novembre 2022 à Kinshasa.

C'est dans un environnement calme et paisible que le staff VillageReach RDC a bénéficié d'une mise à niveau tout en rappelant à ce dernier que tout le monde a un rôle à jouer dans la mobilisation de ressources quelle que soit sa fonction, l'importance de préparer une courte introduction de soi et des actions de l'organisation, ainsi que les différentes astuces pour saisir les opportunités fruitives.

Après la formation, l'équipe s'est rendu au Centre de Santé Mbangi Mbamu dans la Zone de Santé de N'sele, pour mener une activité communautaire qui consistait à assainir l'espace autour de la structure sanitaire, apporter un don de matériels et contribuer aux frais de la maternité des femmes pour le bien-être de la communauté.

formations sur mobilisation de ressources en images



Activité communautaire en images





PROSANI-USAID

L'USAID DOTE 596 FORMATIONS SANITAIRES EN EQUIPEMENTS MEDICAUX.

Des millions de personnes de par le monde n'ont pas accès à des services de santé abordables et de haute qualité, ce qui aboutit à de piètres résultats sanitaires et des dépenses de soins de santé catastrophiques au niveau individuel qui exacerbent la pauvreté.

La Couverture Santé Universelle (CSU) se réfère au concept que chacun peut avoir accès aux services et produits de santé dont il a besoin sans impact financier intolérable. Celle-ci vise à assurer à chacun et à chacune, partout dans le monde, l'accès à des soins de qualité et à un coût abordable. Il s'agit d'une priorité essentielle en matière de développement international.

En République Démocratique du Congo, Son Excellence Felix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République en a fait son cheval de bataille en considérant la mise en place d'un système de Couverture Santé Universelle (CSU) comme la stratégie la plus adaptée pour conduire le peuple congolais sur le chemin vers l'accession au droit de la santé, du reste un droit constitutionnel. Depuis le 07 décembre 2021, la République Démocratique du Congo dispose de son plan stratégique national pour la couverture santé universelle et d'une loi en la matière. Ce plan clarifie la vision globale de développement, et trace le chemin que le pays compte suivre dans cette marche vers la CSU. Il ressece également les réformes, ajustements, et autres régulations que nécessite le tissu légal et organisationnel actuel du pays, afin de mettre en place le système de la CSU.

Tirant son essence du huitième objectif de développement durable qui vise la promotion d'une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous, le Plan Stratégique National de la CSU en RDC a prévu dans son premier axe stratégique l'amélioration des prestations des services de santé et conti-

nuité des soins de qualité aux différents niveaux du système de santé. C'est à ce niveau que l'USAID à travers son Projet de Santé Intégré a répondu à l'appel de résorber progressivement les gaps relevés par



la dotation en équipements pour produire les prestations de qualité nécessaires au développement de la Couverture Santé Universelle. Au total 480 centres de santé, 116 hôpitaux généraux de référence soit



596 formations sanitaires des provinces du Haut-Katanga, Haut-Lomami, Kasai Central, Kasai Oriental, Lomami, Lualaba, Sankuru, Sud-Kivu et Tanganyika sont en train d'être dotés en équipements médicaux modernes dans le but d'améliorer l'accessibilité aux soins de qualité et ainsi augmenter la couverture sanitaire de toute la population 2120 poches kangourou pour nouveau-né de faible poids à la naissance, 712 lits d'accouchements avec accessoires, 596 tables d'examen, 596 microscopes binoculaires CX23, 232 lits d'hospitalisation (soins intensifs)

avec matelas, 232 brancards pliable, 232 fauteuils roulants, 116 tables d'opération, 116 échographes numériques, 116 aspirateurs chirurgicaux électriques, les 116 lampes scialytiques...

Cet appui de l'USAID traduit le Partenariat Privilégié pour la Paix, la Prospérité et la Préservation de l'environnement existant entre le Gouvernement des États-Unis et le Gouvernement de la République Démocratique du Congo.



Pour rappel, le Projet de Santé Intégré de l'USAID est un contrat d'assistance technique issu de la coopération bilatérale entre le Gouvernement de la République Démocratique du Congo et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique. Il focalise ses interventions dans les domaines de la santé maternelle, néonatale, et infantile ; la santé de la reproduction et la planification familiale ; le paludisme ; la nutrition et la tuberculose. PROSANI USAID est aligné sur le Programme National de Développement Sanitaire et intervient dans le cadre existant du système de santé national et contribue donc à mieux opérationnaliser les différentes stratégies et politiques sanitaires du pays, notamment, l'appui aux communautés et leurs comités des aires de santé (CODESA)

respectifs en tant qu'acteurs principaux d'un système de santé performant.

Le Projet est conçu pour renforcer les capacités des institutions et des communautés congolaises à fournir des services de santé intégrés et de qualité pour améliorer durablement l'état de santé de la population congolaise. Il s'appuie sur le potentiel de la décentralisation en vue de contribuer à la réduction de la mortalité maternelle et infantile, et met un accent particulier sur les couches les plus vulnérables, parmi lesquelles les enfants de moins de cinq ans et les femmes en âge de procréer.

PROSANI-USAID

L'USAID APPUIE LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19 EN ROUTINE DANS LA LOMAMI

La République Démocratique du Congo (RDC) dispose, depuis l'an 2022 avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, d'un plan stratégique d'accélération de la vaccination contre la COVID-19 (PNA). Selon ce plan, dans sa deuxième version d'août à décembre de la même année, la RDC comme les autres pays africains, demeure sous la menace de nouvelles vagues et d'éventuels nouveaux variants de COVID-19 malgré une diminution sensible de l'incidence constatée jusqu'au mois de juillet 2022.

Au 31 juillet 2022, la RDC était classée 18^{ème} pays le plus touché dans la région OMS-Afrique avec un cumul de 92 458 cas confirmés et 2 cas probables avec 1 357 décès avec une létalité de 1,5% et placée 20^{ème} pays le plus touché par la COVID-19 et 27^{ème} pays le plus affecté par la létalité dans la région OMS-AFRO.

A ce jour, toutes les 26 provinces sont touchées dont celle de Lomami.

Le rapport de situation du 15 décembre 2022, de la province de Lomami fait état d'un cumul de 452 cas confirmés et 17 décès, soit une létalité de 3,7%.

Il faut rappeler que l'objectif du PNA est de vacciner complètement près de 16 millions de personnes âgées de 18 ans et plus, soit 612 014 personnes à Lomami ce qui correspond à 30 % de la population éligible à la vaccination COVID-19. Selon le PNA, en dehors des campagnes, la vaccination contre la COVID-19 doit continuer en mode routine pour assurer la continuité des services et servir la population déjà sensibilisée et qui n'aura pas eu la chance de se faire vacciner ou se faire vacciner complètement pendant la période de la campagne. Cette vaccination COVID-19 dite de « routine » va se faire dans les centres de santé existants et à travers les stratégies de vaccination habituelle en fixe, avancée et/ou mobile.



Dans l'optique de l'alignement, l'USAID à travers son Projet de Santé Intégré (PROSANI USAID), appuie depuis le mois de mai 2022, la vaccination de routine contre la COVID-19 dans la province de Lomami. Cet appui couvre 19 sites de vaccinations réparties dans 3 zones d santé :

Kabinda (7 sites), Mulumba (5 sites) et Mwene Ditu (7 sites). Chaque site organise en moyenne 5 séances de vaccinations par semaines dont 3 en avancées et, au moins 4 séances mobiles le mois pour rapprocher les services des usagers et vacciner le plus de personnes.



Au 31 décembre 2022, 44 828 personnes sont vaccinées dans la province de Lomami au travers la vaccination COVID-19 de routine parmi lesquelles 30 377 sont complètement vaccinées.

« Nous sommes reconnaissants de cet appui qui permet à la province d'améliorer la couverture des personnes vaccinées au vu des limites

Pour y parvenir, le programme utilise les stratégies telles que :
Le renforcement la coordination et l'engagement avec les Entités Territoriales Décentralisées, les autorités politico-administratives, les confessions religieuses et les autres partenaires techniques et financiers ;

L'intensification des activités de vaccination à travers la vaccination en routine en stratégie fixes, avancés, et des équipes mobiles ;

Le renforcement de l'engagement communautaire à travers le partage régulier des informations de mise à jour sur la vaccination COVID-19 avec les responsables et les prestataires de santé.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces activités de vaccination de routine, PROSANI USAID reçoit les vaccins Moderna, Pfizer, Johnson Johnson et Sinovac.

Pour toucher le plus grand nombre, PROSANI USAID reproduit les outils de gestion et le matériel de sensibilisation (banderoles, affiches, dépliants) pour les séances de sensibilisation publique et à travers les mass médias. Il facilite aussi le transport des vaccins des antennes PEV vers les bureaux centraux, les sites de stockage et les sites de vaccination ; la formation des relais communautaires, les influenceurs sur la sensibilisation en faveur de la communication ainsi que celle des Entités Territoriales Décentralisées à s'impliquer et s'appropriier la vaccination, sans oublier les activités de coordination et la dotation des outils de gestion et des équipements de protections individuels.

de la campagne de masse. Mon plaidoyer est le passage à l'échelle »,

ponctue Dr Fred BULOBO MBAYO,
Chef de Division provinciale de la santé de Lomami.



PROSANI-USAID

16 JOURS D'ACTIVISME : LE SANKURU EN ORDRE DE BATAILLE POUR METTRE FIN À LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES EN RDC

Pilotée par Son Excellence Félix-Antoine Tshisekedi, Chef de l'Etat et Champion de la masculinité positive, la campagne Tous Unis sous le thème « Homme-Femme, posons ensemble chaque jour un acte pour éradiquer la violence faite aux femmes et aux filles » est une initiative pluriannuelle visant à prévenir et à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles partout dans le monde. Elle invite les gouvernements, la société civile, les organisations de femmes, les jeunes, le secteur privé, les médias et l'ensemble du système des Nations Unies à unir leurs forces pour lutter contre l'omniprésence, partout dans le monde, de la violence à l'égard des femmes et des filles.

La campagne des 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre est un événement international. Elle démarre le 25 novembre de chaque année, date de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, et se termine le 10 décembre, qui marque la journée des droits de l'homme.

En République Démocratique du Congo, 43 % de femmes de 15-49 ans ont affirmé avoir subi des violences domestiques (EDS-2014). Les provinces qui accusent les proportions les plus élevées de ces violences et dépassant la moyenne nationale sont en ordre décroissant le Sankuru, le Kasai, l'Equateur, le Tanganyika, le Kasai-Oriental et le Maï-Ndombe. Parmi les facteurs pouvant expliquer cette prévalence figure les coutumes, les traditions, les mœurs rétrogrades, les pratiques sociales dans la vie domestique, la faible scolarisation, l'ignorance par les femmes de leurs droits, les conflits armés, la pauvreté, la précarité

Par ailleurs, il convient de signaler que la survenue de la pandémie de la COVID-19 en mars 2020 en RDC, suivie de la réponse apportée par le Gouvernement congolais pour réduire la contamination et ralentir la circulation du virus a entraîné des pertes d'emploi, des congés prolongés, la faillite des petites et moyennes entreprises personnelles, etc. Beaucoup de ménages ont perdu leur pouvoir d'achat augmentant ainsi la vulnérabilité de la femme qui a perdu son autonomie et est obligée de tout faire pour la survie du ménage. En plus, pendant la période de confinement, il a été signalé des cas de violences par le partenaire intime, des viols et sévices sexuels sur la jeune fille et tant d'autres violences psychologiques et verbales. Pour certaines femmes, le foyer a cessé d'être un lieu sécurisant où il

des conditions de vie et de logement, le faible statut de la fille et de la femme, mais aussi l'ignorance des instruments juridiques de lutte contre les violences.

En 2020, la base de données du Ministère du Genre, Famille et Enfant renseigne 70 142 cas d'incidents de violences basées sur le genre survenues dans l'ensemble des 26 provinces du pays et alors que le rapport du Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention renseigne 55 118 cas survivantes des violences sexuelles notifié en 2021 dont 34 338 (62%) ont bénéficié de prise en charge avec de Pep Kits endéans 72 heures. Ce chiffre encore élevé montre la nécessité d'intensifier les sensibilisations pour parvenir à renverser la tendance.



fait beau vivre, mais est devenu un lieu de terreur et de stress, elles ne savent comment sortir de ce cycle de violence.

Faisant sienne la lutte contre les violences basées sur le genre, l'USAID à travers son Programme de Santé Intégré a appuyé les équipes d'experts du Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, et du Ministère du Genre, Famille et Enfant dans la mise en place d'un pool de formateurs sur les VBG et la masculinité positive dans les provinces du, Haut-Katanga, Haut-Lomami, Kasai Central, Kasai Oriental, Lomami, Lualaba, Sankuru, Sud-Kivu et Tanganyika. Ce pool de formateurs est chargé de former d'autres formateurs dans les zones de santé pour que ces derniers sensibilisent la population à la base sur la lutte contre les violences basées sur le genre et assurent la promotion de la masculinité positive.



OBJECTIFS DE LA CAMPAGNE

En marge de 16 jours d'activisme, l'USAID à travers son Programme de Santé Intégré a appuyé plusieurs activités foraines du 25 novembre au 10 décembre 2022 dans le but de contribuer à la lutte en poursuivant les objectifs spécifiques ci-dessous :

-Renforcer les capacités des membres des cellules genre des zones de santé et de Relais communautaires sur les violences basées sur le genre

-Sensibiliser la population sur les violences basées sur le genre : facteurs, causes et conséquences et moyens de lutte ;

-Vulgariser les instruments juridiques de promotion des droits des femmes ; Susciter des attitudes favorables à la masculinité positive au sein de la communauté;

-Susciter des attitudes favorables à la prévention de la COVID-19 (respect des gestes barrières, vaccination, etc.).

DEROULEMENT

Pour atteindre ces objectifs, PROSANI USAID a appuyé la tenue des plusieurs activités dans le cadre des 16 jours d'activisme de lutte contre les violences faites à la femme dans la province du Sankuru. Au nombre de ces activités nous pouvons citer : le plaidoyer auprès des autorités politico-administratives sur l'implication en faveur des actions de préventions et de prise en charge des survivantes dans les zones d'interventions du projet ; la mobilisation des parties prenantes ; la vulgarisation des instruments juridiques en la matière, et la sensibilisation de la population par les campagnes et les caravanes de lancement. Plusieurs outils de communication : les dépliants, flyers, Factsheets, banderoles, posters et murs de signature ont été utilisés pour atteindre le plus grand nombre et véhiculer les messages clés à la population cible.



PROSANI-USAID

LA PROVINCE DU SANKURU S'ENGAGE

La province du Sankuru comme susmentionnée, figure au sommet de l'échelle dans les violations intentionnelles des droits de la femme et de la jeune fille. L'homme au Sankuru est un chef absolu reconnu comme tel par la coutume, la tradition et appuyer par certaines églises. Il n'est pas rare de constater certains cas de décès dus aux violences domestiques. Les filles n'ont pas les mêmes droits que leurs collègues du sexe masculin. Les travaux ménagers incombent à la femme et à la jeune fille quel que soit son âge. La femme ne bénéficie d'aucun soutien moral, ou financier de la part de son époux pendant la maladie, la grossesse. Elle s'occupe seule de sa progéniture et ne participe pas à la gestion du budget familial.

C'est dans ce contexte d'une masculinité toxique dans la province que PROSANI USAID a appuyé la Division Provinciale de la Santé hygiène et prévention à travers sa cellule genre avec le concours du bureau du Territoire en charge des questions du genre et famille dans l'organisation de la campagne de plaidoyer auprès des décideurs publics aux

CONCLUSION

Les campagnes menées pendant les 16 jours d'activismes de lutte contre les violences faites à la femme ont offert une opportunité pour sensibiliser sur les violences basées sur le genre à travers la vulgarisation des instruments juridiques auprès des communautés de base et aussi une occasion de mener des plaidoyers auprès des décideurs politiques, judiciaires, militaires pour un engagement ferme dans la lutte

fin d'atténuer l'impact négatif des violences basées sur le genre sur la femme et la jeune fille.



contre les violences basées sur le genre et pour la masculinité positive. Il sied de rappeler que l'USAID à travers le Programme de Santé Intégré a appuyé la mise en place de la cellule genre au secrétariat général du Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention et l'installation des pools de formateurs sur la masculinité positive, les violences basées sur le genre et l'intégration du genre dans les provinces du Haut-Katanga, Haut-Lomami, Lomami, Lualaba, Kasai Central, Kasai Oriental, Sankuru, Sud-Kivu et Tanganyika.





VUE PANORAMIQUE





LOMAMI

De son côté le **Dr MBUYI TSHIATA,**
Ministre provincial de la santé LOMAMI a déclaré ce qui suit :



Nous pensons accompagner le chef de l'État dans cet engagement en mettant en pratique certaines recommandations récentes de la revue annuelle du secteur de la santé. Dans notre province, à ce sujet rien n'est encore fait parce que jusque-là la couverture santé universelle a débuté à Kinshasa où on voit déjà cette prise en charge, déjà mise en pratique, mais dans nos provinces nous attendons aussi le coup d'envoi. Les grandes étapes à franchir dans ce programme, c'est beaucoup plus les infrastructures, pour permettre l'accessibilité de la population ciblée, rendre disponible les intrants tels que les médicaments. Les fonds, ça pourrait être une étape à franchir, beaucoup plus dans notre province de LOMAMI. Vous trouverez des femmes qui effectuent des kilomètres pour atteindre une structure sanitaire afin d'accoucher, d'autres continuent encore à mettre au monde dans des postes de santé ou à domicile. Donc les infrastructures sont la base et une priorité pour notre province.



MANIEMA

Pour le **Dr Junior KIBUNGI MUTANGA :**



C'est déjà un signal fort pour la réussite de ce programme. Pour nous, c'est une grande charge en même temps une fierté parce que si nous arrivons à réussir, c'est toute la population qui sera contente. Nous allons accompagner la DPS en termes de planification, en termes de mise en œuvre, suivi et évaluation sur terrain. Au niveau de la province du MANIEMA, nous avons déjà fait un état de lieux par rapport à la couverture santé universelle sous l'accompagnement de l'OMS. Cependant, il y a des piliers dont nous devons vraiment accélérer la mise en œuvre.

Par exemple le pilier infrastructures, nous avons beaucoup de structures qui demandent des réhabilitations, des constructions ; il y a aussi le pilier ressources humaines que nous devons arriver à accentuer en termes de salaire parce que moins de 15% des personnels sont salariés dans la province mais en termes de prime de risque on est autour de 80%. Si on peut accélérer la mécanisation et payer un grand nombre de prestataires cela peut nous aider. Et en termes aussi des partenaires parce que ce n'est pas le gouvernement seul qui va faire réaliser cette mission mais si d'autres partenaires peuvent venir en termes de construction, d'appui en médicaments, ça peut aider.



MONGALA

Si dans la province de **LOMAMI** il y a un besoin urgent en infrastructures, à la **MONGALA** le **Ministre Provincial de la Santé le Dr Didier MAZONGO** évoque les avancées de ce programme



PDSS, les accouchements sont gratuits à la Mongala. Ceci permet déjà à ma province de jouir de la CSU, noble vision du Chef de l'Etat, Son Excellence Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

La santé étant un droit, avec la CSU, l'état congolais est entrain de frapper fort car maintenant toute la population aura accès aux soins de santé.

La CSU est une très bonne chose. Que le chef de l'état continue d'appuyer sur l'accélérateur pour la matérialisation de sa vision.

Ma province, la Mongala attend donc l'appui en équipements, finances et infrastructures pour rendre opérationnelle la CSU pour le bien être de sa population.



ITURI

Comme à la MONGALA, **en ITURI aussi la couverture santé universelle** fait son chemin :



C'est une satisfaction, le problème de santé dans notre pays, c'est un problème qui pèse sur la population et le ménage. Maintenant, si on a d'abord cette politique de couverture santé universelle, ça va soulager la population qui va accéder aux soins de santé.

Déjà dans notre province de Ituri, il y a une petite base par rapport à la couverture santé universelle parce que les gens paient une partie. C'est vraiment les embryons de la couverture santé universelle ; ça ne couvre pas toute la province. Maintenant il faut qu'on travaille pour arriver à couvrir toute la province par rapport à cela.

Pour ce qui est de notre engagement, on va plus travailler avec les mutuels de santé, et aussi le gouvernement provincial ainsi que le gouvernement central. Là vous travaillez aussi pour renforcer les infrastructures, l'accès aux médicaments et il faut aussi des hôpitaux équipés parce que si on parle de la couverture santé universelle, il faut aussi parler des infrastructures, des équipements, il faut parler des médicaments disponibles. Donc tout ça, il faut travailler dessus.

Beaucoup de zones de santé n'ont pas d'hôpitaux, les infrastructures et équipements posent problème.

Le président l'a dit dans son discours. Ce qui fait que le gouvernement doit vraiment donner les moyens pour qu'on puisse équiper les hôpitaux, donner des médicaments de sorte que quand quelqu'un va dans un hôpital, qu'il ait les soins qu'il faut, en même temps les médicaments. L'accès aux soins, c'est aussi l'accès aux médicaments, à la consultation.

explique le Dr Jeanne RASHABA, Ministre provinciale de la santé de l'ITURI



HAUT-UELE

Pour Norbert MANDANA **BAMBENONGAMA**, **Ministre provincial de la santé du Haut-Uélé**, la CSU est une fierté et une grande responsabilité



Nous saluons cette vision du chef de l'État. La couverture Santé Universelle, c'est pratiquement une vision qui vient matérialiser ce qui est déjà dans la constitution à son article 47 et tout ce que nous souhaitons, c'est que cette vision puisse se concrétiser et pour se concrétiser, il y a sûrement un certain nombre de réformes qui sont en cours, il y a sûrement des établissements publics qui sont créés. Alors il faudra que ces établissements publics qui vont accompagner la CSU puissent être opérationnels le plus rapidement possible de façon à ce que nous passions à une autre étape, même si certaines actions ou activités seront réalisées de façon progressive, comme il avait dit par rapport à la santé maternelle et néonatale pour que les accouchements commencent dans la ville de Kinshasa. Cela pourra s'élargir ou s'étendre au niveau des autres provinces en sachant que certaines provinces ont des défis énormes par rapport aux autres.

Les défis, il y a moins des partenaires d'appuis structurels qui sont là par rapport à d'autres provinces qui ont déjà des appuis structurels.

Vous comprendrez que dans ces provinces, il y aura sûrement un travail de fond qui devra être fait pour qu'on arrive à matérialiser cette vision du chef de l'État.

En outre, il y a un problème d'équité. D'abord, nous souhaitons qu'au niveau national qu'on puisse voir les aspects d'équité dans le sens où s'il y a des appuis, s'il y a des interventions, s'il y a des organisations des appuis structurels, qu'on puisse réfléchir pour dire où est-ce qu'on peut orienter ces appuis ?

Puisqu'apparemment il y a des provinces qui sont orphelines, qui n'ont pas vraiment beaucoup d'appuis et il y en a d'autres qui sont habituées à ces appuis. Il faut qu'il y ait l'équité pour que toutes les 26 provinces puissent en bénéficier.

Si on voit la province du Haut-Uélé, avec ses 11 zones de santé, nous constatons que c'est à peine 2 zones de santé qui bénéficient d'un appui structurel qui est pratiquement aussi en période de transition. Nous citons la zone de santé de ABA et FARAGE et toutes les autres zones de santé n'ont pas de partenaires pour l'appui structurel alors que les défis en matière de santé sont énormes.





LE COUPLE ROYAL BELGE EN VISITE À L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE BIOMÉDICALE !



En marge de son séjour en RDC, le couple royal belge a effectué ce jeudi matin une visite à l'Institut National de Recherche Biomédicale (INRB). A leur arrivée, le Roi Philippe et la Reine Mathilde ont été reçus par le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques MBUNGANI et la vice-ministre Véronique Kilumba ainsi que par le Professeur Jean-Jacques MUYEMBE, le Directeur Général de l'INRB.



Cette visite du roi des Belges a été vivement saluée par le numéro un de la santé en République démocratique du Congo.

«(...) C'est un grand honneur pour notre pays de voir que le couple royal belge ici à Kinshasa, vienne visiter l'Institut national de recherche biomédicale.

La présence du Roi Philippe au sein de l'INRB est important, car c'est une reconnaissance de travail scientifique qui est fait en République Démocratique du Congo», s'est indiqué le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani Mbanda.

Pour lui, «toute la reconnaissance octroyée aujourd'hui à cet institut ainsi qu'au Docteur- Professeur Jean-Jacques Muyembe, reçoit les

encouragements de notre gouvernement. Et c'est la raison pour laquelle madame la vice-ministre et moi sommes ici.

Et, nous espérons que la coopération entre la Belgique et la République Démocratique du Congo continuera, surtout au niveau scientifique», a soutenu le ministre de la santé publique, hygiène et prévention.

Après l'accueil, le couple royal a eu droit à une séance de présentation de l'INRB et tous les travaux de recherche réalisés depuis plusieurs décennies par cet institut.

Cette séance de présentation s'est déroulée en présence du ministre et la vice -ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention.

LE MINISTRE JEAN-JACQUES MBUNGANI SOUTIEN LES RECOMMANDATIONS EN FAVEUR DE LA MATÉRIALISATION DE LA COUVERTURE SANTÉ UNIVERSELLE EN RDC



C'est avec succès que les lampions se sont éteints, ce jeudi 24 novembre 2022, à Béatrice Hôtel à Kinshasa, sur les travaux de la Revue annuelle 2021 du secteur de la Santé en République Démocratique du Congo. La cérémonie de clôture a été présidée par le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques MBUNGANI MBANDA, accompagné de la Vice -ministre de la Santé, Mme Véronique Kilumba.

Dans son allocution, le Ministre Mbungani a fait l'économie de l'ensemble des travaux d'évaluation et d'examen spécifique du fonctionnement du système sanitaire en 2021. Il a également présenté les grandes lignes qui ressortent des recommandations et conclusions de cette conférence.

«C'est avec des sentiments de satisfaction que j'ai suivi des présentations et échanges de haut niveau qui ont eu lieu au cours de ces quatre journées de la tenue de cette revue sectorielle 2021», s'est réjoui le Ministre Jean-Jacques Mbungani.

Il faut noter que ces travaux se sont déroulés sous le thème central : « investir en faveur de la santé universelle en RDC ».

A cet effet, les participants ont discuté pendant quatre jours, soit du 21 au 24 novembre, sans réserve sur les avancées accomplies au cours de l'année 2021 et les problèmes prioritaires qui affectent encore la marche vers l'atteinte des indicateurs nationaux pour la Couverture santé universelle et les objectifs du développement durable à l'horizon 2030.

Pour le Ministre de la santé, les résultats présentés ont montré sur la période de la mise en œuvre du PNDS 2011 à 2022 qu'il y a eu une nette amélioration des indicateurs relatifs aux soins essentiels. « Ceci renseigne que notre pays est sur la bonne lancée pour l'amélioration de l'état de santé de toute la population vivant sur le territoire national, en dépit du contexte de guerre lui imposé par les ennemis de la République », a-t-il soutenu.

Toutefois, le ministère de la santé s'est résolument engagé dans la droite ligne pour l'effectivité de la CSU. « Assurer un bon état de santé à une population est un défi continu du ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention puisque la population continue à augmenter, l'environnement de vie est en perpétuel changement et des agents pathogènes jadis maîtrisés resurgissent encore et certaines conditions socio-économiques créent des situations entraînant des stress avec de conséquences bien connues sur la santé. C'est pour répondre à

cette situation sans cesse en mouvement que le gouvernement de la République est totalement engagé à matérialiser la vision du Président de la République pour la CSU dans notre pays », a déclaré le patron de la Santé en RDC.

Pour la période sous revue, les participants ont noté une persistance des certaines maladies épidémiques dont la maladie à virus Ebola, la pandémie à Covid-19.

Face à cette situation, le ministère de la santé s'engage à conjuguer plus d'effort pour une prévention et une détection à temps et une riposte efficace dans le délai requis.

Quant à la problématique liée aux ressources humaines pour la santé en rapport avec le recrutement, l'affectation, la rétention, la fidélisation, la stabilité et le perfectionnement, le Ministre Jean-Jacques MBUNGANI s'est engagé à entreprendre des actions auprès du gouvernement pour un moratoire à l'adresse de toutes les autorités provinciales en vue d'assurer la protection du personnel de santé contre les mutations et suspensions intempestives et aussi pour la création des conditions de travail adéquat et motivants.

Enfin, le numéro Un de la santé a soutenu les 10 recommandations capitales issues de cette Revue annuelle 2021, à savoir : revisiter de la carte sanitaire du pays ; conduire l'évaluation de la réforme du niveau provincial et central surtout par rapport à la rationalisation des programmes spécialisés ; entendre des bonnes pratiques de recrutement du personnel fondé sur le critère transparent de sélection, définir rapidement le paquet des soins pour la CSU en intégrant la lutte contre les hépatites virales ; promouvoir la communication pour la santé en vue d'amener la population à prendre suffisamment des actions de prévention et à s'approprier des interventions de santé publique ; lancer le processus d'élaboration du nouveau plan national de développement sanitaire 2023-2027 et commencer dès la semaine prochaine l'élaboration du plan d'action opérationnelle 2023 ; organiser des ateliers de vulgarisation sur la CSU pour amener les acteurs de tous les niveaux de la pyramide sanitaire à apprendre des actions appropriées pour la matérialiser de cette vision du Chef de l'Etat...

Le patron de la Santé en RDC a salué l'engagement et surtout la bonne volonté des acteurs et responsables de son ministère, les membres des organisations de la société civile ainsi que les partenaires techniques et financiers internationaux et nationaux pour l'intérêt manifesté dans les discussions sur l'investissement dans la mise en œuvre de la Couverture Santé Universelle.



L'Assemblée nationale a déclaré recevable, vendredi 25 novembre, la proposition de loi sur la couverture de santé universelle, modifiant et complétant la loi de 2018 fixant les principes fondamentaux relatifs à l'organisation de la santé publique.

Cette proposition est envoyée à la commission socio-culturelle qui dispose de sept jours pour soumettre son rapport à la plénière. Initiée par les députés nationaux Léon Mondole et Batée Ndjoloko, elle vise à assurer une couverture de santé universelle à toute personne vivant en RDC.

Pour l'un des auteurs de cette proposition de loi, avec sa mise en œuvre, le système sanitaire sera en mesure de mobiliser au moins 4,5 milliards USD chaque année afin d'assurer un accès à la santé de qualité à tout Congolais.

« C'est une grande réforme que nous voulons impulser par la loi. Notre peuple court un risque financier permanent qui ne lui permet pas de bénéficier des services et soins de santé de qualité. Si vous circulez dans les hôpitaux, il y a même des prisonniers, des gens qui étaient hospitalisés et qui sont déjà guéris, mais qui ne savent pas quitter l'hôpital parce qu'ils sont en difficulté de paiement de facture. Il y a des gens qui meurent à la maison sans avoir bénéficié d'un traitement. Il n'y a qu'une infime population, capable de se faire soigner en cas de maladie », a déclaré le député Léon Mondole.

Il soutient que cette loi vient apporter des solutions à tous ces problèmes :

« Il s'est creusé un fossé entre ceux qui ont des moyens et la grande partie de la population qui n'accède pas au soin de santé de qualité. Cette loi, vient résoudre ce problème ».



REVUE DE SANTE PUBLIQUE J.J. MBUNGANI LANCE LE TOUT PREMIER NUMERO



Promouvoir les principales réalisations des programmes de l'État et des partenaires dans le domaine de la Santé. Tel est l'objectif rationnel de la REVUE DE SANTE PUBLIQUE dont la première édition annuelle a été portée sur les fonts baptismaux, le 8 février 2022, au Salon rouge de l'Immeuble Intelligent à Kinshasa.

La cérémonie de vernissage de ce magazine a été présidée par le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques MBUNGANI. Dans son mot de circonstance, le numéro Un de la Santé a souligné l'importance de cette Revue qui vise à sensibiliser les masses sur les défis majeurs du secteur et lutter contre la désinformation.

" (...) C'est pour répondre à ce besoin que nous avons décidé de mettre à la disposition du public ce jour ce document que nous avons appelé « REVUE DE SANTE PUBLIQUE » où seront désormais compilées trimestriellement toutes les actions, activités et réalisations d'envergure du secteur de la santé sur toute l'étendue du territoire national", a déclaré le Ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention.

La Revue du Ministère de la Santé se veut une revue de santé phare en RDC. Elle a pour mission de contribuer à l'amélioration de la santé dans le pays en publiant des articles d'informations de qualité en matière de santé, des interviews sur les questions médicales en mettant un accent particulier sur la santé publique et les systèmes de santé dans notre pays.

Constituée des professionnels des médias et journalistes spécialistes dans les questions de santé publique, la Revue fournit des informations actualisées sur l'évolution de la santé avec des sources sûres afin de permettre à la population et aux professionnels de la santé et au public d'être tenus informés de l'évolution de la santé publique.

Pour le Ministre de la Santé, les informations seront collectées auprès des divisions et des zones de santé, des programmes, des projets, des ONGs ainsi que des organismes partenaires.

A cet effet, il invite tous les responsables du secteur à y participer activement ainsi que les partenaires dont le soutien de quelques natures qu'elles soient, est attendu pour pérenniser cette réalisation.

Cette revue est consacrée à la thématique santé et offre aussi une tribune d'expression libre pour les chercheurs et experts du secteur. La bonne information a des natures à combattre l'infodémie. Toutes les informations seront vérifiées avant d'être mises dans cette revue. Toutes ces procédures pour assurer de la crédibilité du magazine », a souligné le Ministre Jean-Jacques Mbugani.

Pour renforcer davantage la visibilité et permettre au public d'accéder à la bonne information, la REVUE DE LA SANTE PUBLIQUE sera aussi présente sur les réseaux sociaux ainsi que sur toutes les plates-formes numériques.

Sur le plan artistique et communicationnel, la Revue du ministère a été conçue dans les meilleures conditions professionnelles. Photos et



textes sont bien réajustés et présentés avec une qualité d'impression requise.

Pour ce, le Ministre de la Santé remercie toute l'équipe rédactionnelle pour le travail abattu afin de produire cette première édition de cette revue.

Comme support d'information, la Revue du Ministère vient combler un vide criant en ouvrant la population sur un horizon d'une communication pour la santé efficace qui donne la parole à tout le monde et qui facilite la possibilité de faire remonter les expériences positives en

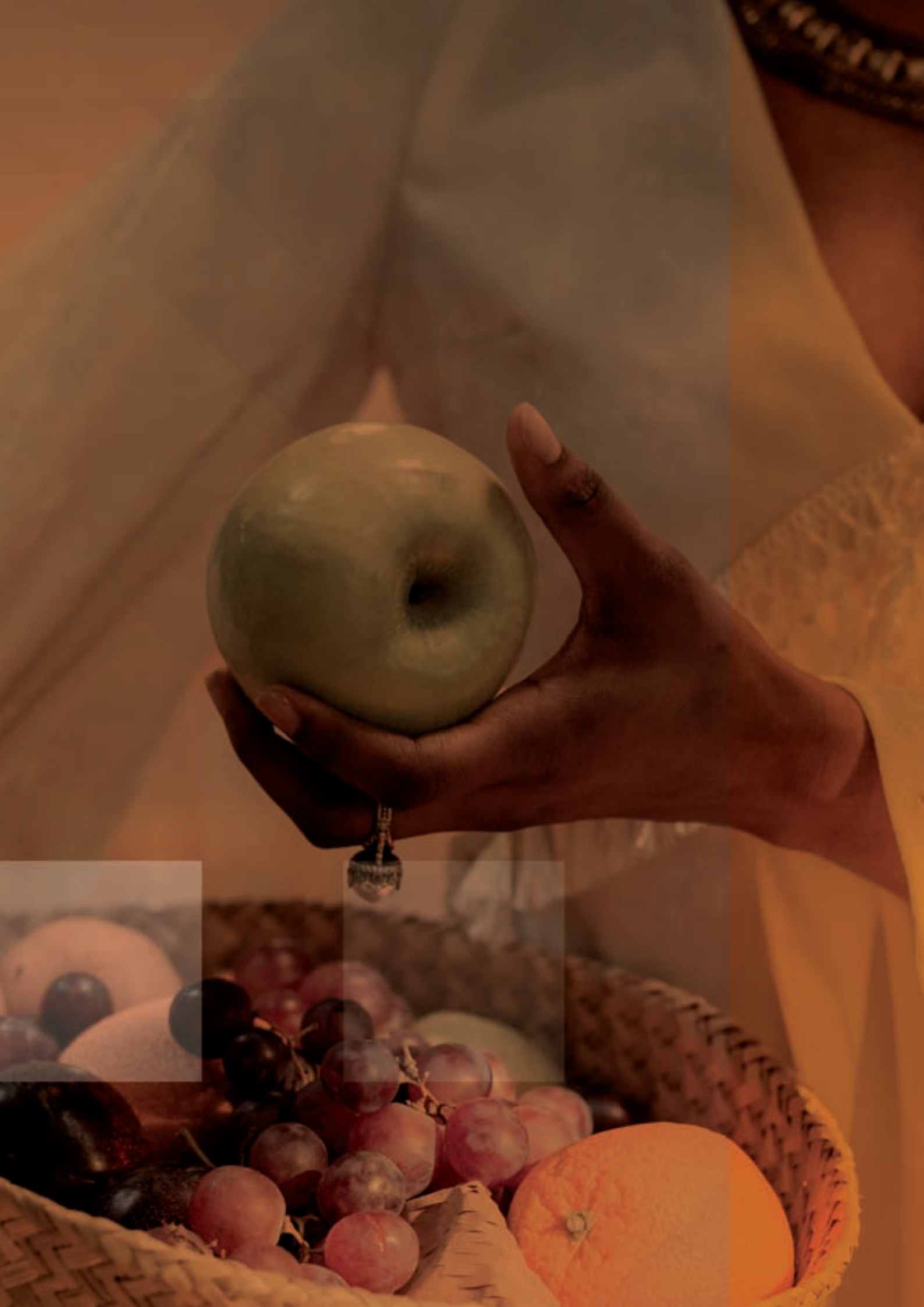
santé.

Il s'agit d'une Revue tout à fait différente qui veut soigner l'image du secteur de la santé en RDC, en accompagnant tous les professionnels de santé, les instituts d'enseignement de la santé, les organisations gouvernementales et non gouvernementales dans le domaine de la santé publique, le ministère de la santé publique, Hygiène et prévention, le Secrétariat général à la santé, les programmes spécialisés et du développement du système de santé.



ASTUCES





DIABETE : CONTROLER SA GLYCEMIE 3 ASTUCES SIMPLES



Que l'on soit diabétique ou que l'on souhaite éviter de prendre du poids, on a tous intérêt à apprendre à stabiliser sa glycémie. Voici 3 conseils qui vous aideront.

En cas de diabète, c'est le médecin traitant qui déterminera la prise en charge adéquate. Il pourra aussi conseiller un régime à index glycémique. Ces astuces peuvent aussi vous aider.

1. Se méfier des produits raffinés

Plutôt que des sucres et des farines raffinées qui font grimper la glycémie, privilégiez les aliments complets : leurs glucides se libèrent plus lentement. Le pain blanc, les céréales sucrées du petit-déjeuner, les biscuits et tous les aliments transformés sont donc à proscrire si l'on veut contrôler sa glycémie. L'idéal : prendre l'habitude de cuisiner en utilisant des farines complètes et des alternatives aux sucres raffinés dotées d'un index glycémique bas.

2. Faire le plein de fibres

Excellentes contre le cholestérol, elles diminueraient aussi les risques de cancer du côlon : les fibres solubles sont particulièrement utiles aux diabétiques et à tous ceux qui cherchent à contrôler leur glycémie car elles ralentissent le processus de digestion, et permettent aux sucres de se diffuser progressivement dans le sang. En consommer régulièrement permet d'éviter les pics de la glycémie. On trouve ce type de fibres en quantité intéressante dans les lentilles, les haricots secs, l'avoine, l'orge ou encore les graines de psyllium.

3. Avoir une activité physique régulière

Chez les diabétiques, le glucose contenu dans les aliments stagne dans le sang au lieu d'intégrer les cellules pour y être transformé. Faire de l'exercice engendre une dépense énergétique supérieure, ce qui contribue à faire baisser la glycémie. L'idéal : s'astreindre à une activité physique plutôt intense au moins 30 minutes, 3 fois par semaine minimum. Marches rapides, jogging, natation... à vous de choisir le sport qui vous conviendra le mieux.

RESTEZ HYDRATÉ BOIRE ENVIRON 8 VERRES D'EAU PAR JOUR.

L'eau est un élément principal du corps humain. Il représente environ 60% de la masse corporelle d'un adulte sain. Le corps humain est gorgé d'eau et cela est essentiel au bon fonctionnement des organes.

L'eau a pour rôle l'hydratation des tissus, le transport des nutriments vers les cellules, le transport des déchets métaboliques à travers l'urine par exemple et d'autres éléments, la facilitation de la digestion.



Il est donc essentiel d'avoir un apport quotidien en eau compris entre 1,5 et 2L d'eau par jour pour un adulte en bonne santé. Cet apport augmente pour les sportifs, lors de la grossesse et pour les personnes exerçant une activité physique.

Rester hydraté permet d'éviter de nombreuses pathologies parmi lesquelles la mauvaise circulation sanguine, les troubles rénaux et cérébraux, la fatigue, les crampes, les constipations. Il est conseillé de s'hydrater régulièrement au cours de la journée



sante**news**•

FOCUS **2023**

**OBTENEZ PAR NOUS, LA VRAIE
INFORMATION SUR LA SANTE**



WWW.Sante

■ ■ ■ ■ Le premier média en ligne Démocratique du Congo

De la couverture de vos évènements à la production des différents supports de communication (documentaires, reportages, publiereportage, affiches, panneaux, etc.) en passant par le conseil en communication pour vos campagnes de sensibilisation, SANTENEWS.INFO met à votre disposition une équipe des professionnels jeunes et dynamiques pour vous accompagner.



dedié à la santé en République

Visitez notre site web via www.santnews.info

  Santnews.info

+243 97 60 15 249



Contactez-nous :

+243 821175178

842727504

revuesantepublique@gmail.com



Revue de Santé Publique



**MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE
HYGIENE ET PREVENTION**

Directeur de publication
Dr Jean-Jacques MBUNGANI

Rédacteur en chef
Michée KITIMA

Rédaction
Dr Sylvain Ramazani Yuma
Thierry Nziani
Dr Michel Muvudi
Dr Dominique Baabo
Gaëlle MBALULA
Jordache Diala
Dieudonné Masunda
Toussaint YAMO
Deborah NKENGE
Olivier Katembera
Dr Billy YUMAINE
Landry MALABA

Conception Graphique & Design
Gloire YALALA

Images
Min. Santé PHP
Elvis **KALONJI**

Production
Revue Production